République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Amar Thelidji- Laghouat

FACULTÉ : GENIE CIVIL ET D'ARCHITECTURE

DÉPARTEMENT : ARCHITECTURE

MÉMOIRE DE MASTER

Présenté par : M^elle^ Hamlat SAADIA

DOMAINE : ARCHITECTURE ET URBANISME

FILIERE : ARCHITECTURE

OPTION : ARCHITECTEURE ET OPERATIONS URBAINES

Thème

Projet de la conception d'une zone d'expansion touristique durable à Laghouat

Jury de soutenance :

Nom et Prénom	Grade	qualité
M.REZZOUG Abdelkader	MAA	Président
M.BENARFA Kamel	MCB	Examinateur1
M.SAAD SAOUD	MAA	Examinateur2
M.KORKAZ Harzallah	MAA	Rapporteur

Promotion : JUIN 2019

Remerciements

Merci à Dieu le tout puissant pour nous avoir donné la force et le courage pour réaliser ce travail.

Je voulais exprimer par ces quelques lignes de remerciements ma gratitude envers tous ceux en qui par leurs présences, leurs soutiens, leurs disponibilités, et leurs conseils, j'ai eu courage d'accomplir ce projet.

je tiens d'abord à remercier mon encadreur du département d'architecture de l'université AMMAR THELIDJI de LAGHOUAT, **M. KORKAZ HARZALLAH** , pour son aide, son suivi, ses conseils ainsi que sa disponibilité au cours de la réalisation de mon travail de recherche en Master en architecture, sans oublier les membres du jury, d'avoir accepté cette tache combien difficile : d'évaluer un travail de recherche, M.REZZOUG Abdelkader, M.BENARFA Kamel, M. Saad SAOUD.

Je remercie Mr TAIBI YOUCEF de la direction de tourisme de Laghouat pour son aide et son soutien.

Je remercie également tous les enseignants de notre département, des modules de base ou d'ateliers, plus particulièrement ceux qui nous ont suivis durant notre cursus pédagogique.

Je tiens, d'autre part, à remercier tous les membres de notre administration, département, faculté et université pour toute l'aide, qu'elle soit matériel ou morale.

Mes pensées vont particulièrement à ma chère famille, à mes proches et à mes amis qui n'ont ménagé aucun effort et m'ont soutenue et épaulée tout au long de mon cursus et à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.

Dédicace

Je dédie ce mémoire à :

Ma chère maman,

Qui a souffert sans me laisser souffrir, qui n'a jamais dit non à mes exigences et qui n'a épargné aucun effort pour me rendre heureuse, quoi que je fasse ou que je dise, je ne saurai point te remercier comme il se doit. Ton affection me couvre, ta bienveillance me guide et ta présence à mes côtés a toujours été ma source de force pour affronter les différents obstacles.

Mon cher père,

Ma précieuse offre du dieu, qui doit ma vie, ma réussite et tout mon respect, tu as toujours été à mes côtés pour me soutenir et m'encourager. Que ce travail traduit ma gratitude et mon affection.

Mon cher frère AKLI,

Qui m'a toujours soutenue et encouragé durant ces années d'études.

Ma belle-famille,

Qui ont partagé avec moi tous les moments d'émotion lors de la réalisation de ce travail. Ils m'ont chaleureusement supporté et encouragé tout au long de mon parcours.

Mon mari, NASSIM KAHIL,

Pour son soutien et son aide pour que se puisse terminer ce mémoire..

Ma meilleure amie Yasmine,

Pour sa présence, son soutien, ses conseils précieux et son support tout au long de mes études.

Mes chers amis,

Qui sans leurs encouragements ce travail n'aura jamais vu le jour.

A toute ma famille et à tous ceux que j'aime.

Titre du mémoire : aménagement d'une zone d'expansion touristique durable à Laghouat

Nom: HAMLAT **Prénom: Saadia** **Encadreur: M. KORKAZ Harzallah**

Résumé : L'Algérie vise à travers l'aménagement des ZET a valoriser le tourisme et revitaliser son patrimoine historique et culturel. Notre projet est né suite à une observation faite sur le développement de l'urbanisme de ZET

Le but à travers ce projet est de présenter dans un premier volet, le cadre théorique et l'analyse des exemples afin de mieux cerner la notion de la valorisation du tourisme dans la ville de Laghouat et d'avoir en parallèle une image claire sur l'aménagement de la Zone d'Expansion Touristique dans le cadre du développement durable, Dans son deuxième volet, ce travail apportera une modeste contribution pour comprendre et mieux cerner le lieu d'intervention que ce soit à l'échelle régional (la wilaya) ou à l'échelle local (la parcelle d'intervention)

Après la récolte importante des informations théoriques et analytique sur notre thème global et notre site d'intervention, nous avons pu tracer les principaux axes de développement de notre ZET dans l'objectif de valoriser et revitaliser l'aspect du tourisme et créer un pôle régional touristique à la ville de Laghouat

Mots clés : zone d'expansion touristique, la ville de Laghouat, développement durable, l'aspect du tourisme, aménagement écologique.

عنوان المذكرة: تطوير منطقة التوسع السياحي المستدامة في الأغواط

اللقب: حملات **الإسم**: سعدية **المؤطر:** أ.حرز الله قرقاز

ملخص: تهدف الجزائر من خلال تطوير منطقة التوسع السياحي إلى تعزيز السياحة وإنعاش تراثها التاريخي والثقافي. وُلِد مشروعنا في أعقاب ملاحظة أُجريت بشأن تطور العمراني في منطقة التوسع السياحي
الغرض من هذا البحث هو تقديم في الجزء الأول ، الإطار النظري وتحليل الأمثلة لفهم مفهوم التنمية السياحية في مدينة الأغواط بشكل أفضل
وللحصول على صورة واضحة بالتوازي مع تطور منطقة التوسع السياحي في سياق التنمية المستدامة ، في جزءه الثاني ، سيساهم هذا العمل مساهمة متواضعة في فهم وفهم أفضل لمكان التدخل إما على المستوى الإقليمي (الولاية) أو على المستوى المحلي (مخطط التدخل)
بعد جمع للعديد من المعلومات النظرية والتحليلية حول موضوعنا عموما وموقع التدخل لدينا خصوصا ، تمكنا من تتبع المحاور الرئيسية لتطوير منطقة التوسع السياحي لدينا بهدف تقييم وتنشيط جانب السياحة في مدينة الأغواط
كلمات مفتاحية: منطقة التوسع السياحي . مدينة الأغواط . التنمية المستدامة. جانب السياحة, التنمية البيئية.

Memory title : development of a sustainable tourist expansion zone in Laghouat

Name : HAMLAT **First name :** Saadia **Directed by :** Mr. KORKAZ Harzallah

Abstract : Algeria aims through the development of ZET to enhance tourism and revitalize its historical and cultural heritage. Our project was born following an observation made on the development of urbanism of ZET The goal through this research is to present in a first part, the theoretical framework and the analysis of examples to better understand the concept of tourism development in the city of Laghouat and to have in parallel a clear image on the subject. development of the Tourism Expansion Zone in the context of sustainable development, In its second part, this work will make a modest contribution to understanding and better understanding the place of intervention whatsoever at the regional level (wilaya) or at the local level (the intervention plot) After the important collection of theoretical and analytical information on our global theme and our site of intervention, we were able to trace the main axes of development of our ZET with the objective of valuing and revitalizing the aspect of tourism in the city of Laghouat.

Key words: tourist expansion area, the city of Laghouat, sustainable development, tourism aspect. Ecological development.

Le résumé doit être rédigé en deux langues différentes au moins

Table des matières :

Remerciement
Dédicace
Résumé
Table des matières
Liste des figures
Listes des plans
Liste des photos
Liste des tableaux

Chapitre introductif

Introduction générale …… II
Choix de l'option …….. …… III
Choix de la ville…… III
Choix du thème…… IV
Choix du site …… IV
Problématiques…… V
Les objectifs …… V
Les hypothèses …… V
Structure de travail…… VI

Chapitre I : analyse thématique

Introduction
1.Définitions et concepts liés au thème…… 8
1.1 le tourisme…… 8
1.2 le tourisme urbain…… 8
1.3 le touriste …… 8
1.4 le flux touristique …… 9
1.5 site touristique …… 9
1.6 les complexes touristiques…… 9
1.7 Aménagement touristique …… 9
1.8 zone d'expansion touristique …… 9
1.9 le loisir …… 10
2. Le tourisme …… 11
2.1 Le tourisme dans le monde …… 11
2.2 Aperçu historique sur le tourisme dans le monde…… 12
2.3 Le tourisme en Algérie …… 13
2.3.1 Le nombre de touristes en Algérie…… 14
2.3.2 Les potentialités touristiques en Algérie …… 15
2.3.2.1 Les sites touristiques et le patrimoine historique…… 15
2.3.2.2 L'état actuel des lieux touristiques …… 16
Les points forts de l'offre touristique algérienne …… 17
Les faiblesses de l'offre touristique algérienne …… 17
2.4 Le tourisme à Laghouat …… 18
2.5 éléments caractéristiques du tourismes …… 19
2.5.1 Classification du tourisme …… 19
2.5.2 Les formes du tourisme …… 19
2.5.3 Les types dutourisme …… 20
2.5.4 Les facteurs du tourisme …… 22

2.5.5 Les aspects du tourisme 23
2.5.6 Les besoins du tourisme 24
2.5.7 Les différents types d'équipement 24
2.5.8 les types de clientèles..... 25
3. Développement durable 26
3.1 Définition 26
3.2 Les objectifs du développement durable 26
3.3 Les piliers du développement durable 26
4. Tourisme durable 27
4.1 Définition 27
4.2 Les piliers du développement durable du tourisme 27
4.3 Les différentes formes du tourisme durable 28
5. La politique de tourisme en Algérie 29
5.1 Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) 29
5.2 Le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT) 29
5.3 Le Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya (PAW) 29
5.4 Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique [SDAT 2025]: 30
5.5 Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique de Wilaya (SDATW): 31
5.6 La zone d'expansion touristique (Z.E.T): 31
5.7 Les organismes du tourisme en Algérie 34
6. Analyse des exemples
6.1 Exemple1 : La station touristique Haat dilli janakpuri en inde 35
Fiche echnique 35
Situation géographique 35
Accessibilité 35
Les composants 36
Le plan de la station touristique 37
Synthèse de l'exemple 38
6.2 Exemple2:Djerba parc en Tunisie 39
Fiche technique 39
Situation géographique 39
Accessibilité 39
Les composants 40
Synthèse de l'exemple 41
6.3 Exemple 3:la Zone d'expansion touristique de Zelfana à Ghardaya: 42
Fiche technique..... 42
Situation géographique..... 42
Accessibilité 42
Les composants 43
Synthèse de l'exemple 44
Comparaison entre les 3 exemples 44

Chapitre II : analyse contextuelle

Introduction
1- Présentation de la wilaya de Laghouat 46
1. Présentation de la ville de Laghouat 47

2.1- Situation géographique 47
2.2- Les données climatiques 47
2.2.1- La température 47
2.2.2- La pluie 48
2.2.3-Les vents 48

2.2.4- Le meilleur moment de l'année pour visiter ……..…… 48
2.3- La Morphologie 49
2.4- La démographie 49
2.5- L'accessibilité 51
3- L'évolution urbaine de la ville de Laghouat 52
4-lecture urbaine de la ville de Laghouat
4.1-Carte des limites..... 56
4.2- Carte des secteurs 56
4.3- Carte de voiries et les nœuds 57
4.4- Carte des tissus 57
4.5- Carte des espaces publics 58
*4.*6- Carte des équipements 58
4.7- Carte des gabarits 59
4.8- Carte des points d'appels..... 59
5- Le tourisme à Laghouat
5.1- Diagnostic thématique (tourisme à la région de Laghouat) 60
5.2- Statistiques du tourisme à Laghouat 66
5.2.1 Les statistiques des touristes à la région de Laghouat ……..…… 66
5.2.2 Les statistiques de l'artisanat à Laghouat ……..… 66
5.2.3 Les Statistiques des infrastructures hôtelières ……..…….. 67
5.3 Lecture de la variante d'aménagement de ZET ……..…….. 68
5.3.1 le développement de l'idée ……..…… 68
5.3.2 le système de voiries ……..…. 68
5.3.3 le zoning ……... 68
5.3.4 Description des zones ……..... 69
5.4 Comparaison entre les 3 destinations de détente à Laghouat.…… 69
Conclusion 70
6- Analyse du site d'intervention..... 71
6.1- situation 71
6.2- morphologie 71
6.3- Dimensions ……..… 71
6.4- Les Limites ……..…….... 72
6.5- Accessibilité ……..…… 72
6.6- Les servitudes ……..……. 72
6.7- Climatologie……..……..…… 73
6.8- Photographie …….. 74
Synthèse des contraintes et potentialités de la zone d'intervention …….. 75
Conclusion du chapitre……..…..….. 76

Chapitre III : analyse programmatique

Introduction. .
1. Les entités…… 79
2. Les fonctions principales présentes dans notre projet …… 79
3. Les concepts liés au programme …… 80
4. Les concepts liés à la conception urbaine…… 80
5. Le programme …… 81
6. Idée d'Algeria Land …… 81
7. La composition de la conception …… 86

Conclusion …… 87

Chapitre IV : analyse conceptuelle

Introduction ……..……. 88
1. L'idée primaire du projet ……..… 88
2. Le développement de l'idée …… 89
3. Organigramme ……..……. 92
4. Le zoning…….…… 92
5. Plan d'aménagement ……..…….. 96
6. Plan système viaire ……..…. 97
7. Plan d'espace vert ……..... 98
1. 8. Plan espace bleu …….. 99

2. Les vues 3D ……..…… 100

Conclusion ……..……..….. *111*

Chapitre V : partie individuelle (gestion de l'eau)

Introduction. …….. 113
Problématique ……..……. 113
Objectifs ..……..…. 113
2. Définitions..……. 113
1.1 Définition de gestion.…….…… 113
1.2 Définition de gestion de l'eau ……..…… 113
2. Les enjeux de la gestion d'eau ……..…… 114
3. la gestion d'eau pluviale ……..…….. 114
3.1 Définition ……..…….... 114
3.2 Collecte de L'eau pluviale ……..……... 114
3.3 Les critères et sélection d'un plan de gestion des eaux pluviales ……..... 115
4. Les techniques de gestion d'eau ……..… 116
5. La création et l'intégration des solutions pour la récupération est la Gestion de l'eau dans notre ZET (Phase opérationnel du projet …… 117
5.1 Plan d'espace bleu ……..……..….. 117
5.2 Gestion d'eau dans la ZET ……..…….. 118
5.3 La récupération des eaux pluviales dans le projet ……....…..… 120
Conclusion…….…….. 120
Conclusion générale
Bibliographie
Les annexes

Liste des figures :

Figures	Titres	Pages
1.	Vue aérienne de la ville de Laghouat	3
2.	Carte du site d'intervention	4
3.	Schéma de structure de travail	6
4.	l'évolution du tourisme mondial à l'horizon 2020	11
5.	l'évolution du tourisme mondial à l'horizon 2020	11
6.	Les destinations touristiques en Algérie	13
7.	Répartition de différentes formes du tourisme en Algérie	14
8.	Le nombre de touristes en Algérie entre 1995-2015	14
9.	Les sites touristiques et patrimoines historiques en Algérie	15
10.	Schémas de classification du tourisme	19
11.	Les facteurs du tourisme	22
12.	les aspects du tourisme	23
13.	Les besoins du tourisme	24
14.	Les piliers du tourisme durable	27
15.	Les formes du tourisme durable	28
16.	Schémas des dynamiques fondatrices du SDAT	31
17.	Les organismes du tourisme en Algérie	34
18.	Les zones de La station touristique Haat Dilli Janakpuri en inde	37
19.	Vue aérienne sur la situation de Djerba parc	39
20.	L'accessibilité dans le Djerba parc en Tunisie	39
21.	Les composants de Djerba parc	40
22.	Situation géographique de la ZET de Zelfana	42
23.	Vue aérienne de la ville de Laghouat	46
24.	Situation de la wilaya de Laghouat	46
25.	Situation de la ville de Laghouat	47
26.	La température à Laghouat	47
27.	les données de pluviométrie de Laghouat	48
28.	Les vents à Laghouat	48
29.	Score touristique à Laghouat	48
30.	La morphologie de Laghouat	49
31.	La morphologie de Laghouat	49
32.	Répartition de la population selon la dispersion territoriale 2015	49
33.	Pyramide des âges	50
34.	Répartition de la population par strate	50
35.	Evolution de la population	50
36.	Accessibilité	51
37.	Les ksour satellites	52
38.	carte CADASTRALE DE LA VILLE DE LAGHOUAT (1852 – 1962)	54
39.	L'évolution historique de la ville de Laghouat (1962-2018)	55
40.	carte des limites de la ville de Laghouat	56
41.	Catre des secteurs de la ville de Laghouat	56
42.	Carte des voiries de la ville de Laghouat	57
43.	Carte des tissus de la ville de Laghouat	57
44.	Carte des espaces publics de la ville de Laghouat	58
45.	Carte des équipements à la ville de Laghouat	58
46.	Carte de gabarie de la ville de Laghouat	59
47.	Carte des points d'appels de la ville de Laghouat	59
48.	Schémas des potentialités touristiques de la ville de Laghouat	60
49.	Statistiques des touristes à la ville de Laghouat	66
50.	Le taux d'accroissement des touristes à la ville de Laghouat	66

51.	Statistiques de l'artisanat à la ville de Laghouat	66
52.	Affluence touristique au niveau des hôtels à Laghouat	67
53.	Schémas de la division des zones	68
54.	Vue aérienne de la siuation du site d'intervention	71
55.	Carte de climatologie du site d'intervention	73
56.	Photographie de site d'intervention	74
57.	Schémas des entités	79
58.	Schémas des fonctions principales présentes dans le projet	79
59.	Grandes parties géographique en Algérie	82
60.	Organigramme du conception	88
61.	Organigramme de distributions des fonctions dans le projet	92
62.	Les enjeux de la gestion d'eau	114
63.	Chaîne de traitement relative au contrôle du ruissellement,	115
64.	Un puit de filtration	116
65.	Les filtres plantés de roseaux	116
66.	La récupération des eaux pluviales dans notre projet	120

Liste des plans :

Plan	titres	pages
1.	Accessibilité et système de voiries de la ZET de Zelfana	42
2.	Les zones de la ZET de zelfana	43
3.	Plan cadastrale de la ville de Laghouat (avant 1852)-2ème phase	53
4.	L'extension de la ville après l'indépendance	54
5.	Plan de la ville de laghouat actuel	55
6.	Développement de l'idée primaire de la variante n2	68
7.	Système de voirie de la variante n2	68
8.	Le zoning de la variante n2	68
9.	Levé topographique du site d'intervention	71
10.	Les dimensions du site d'intervention	71
11.	Les limites du site d'intervention	72
12.	L'accessibilité du site d'intervention	72
13.	Les servitudes du site d'intervention	72
14.	Plan des monuments	94
15.	Plan des poumons verts	95
16.	Plan d'aménagement	96
17.	Système de voirie	97
18.	Plan des espaces verts	98
19.	Espaces bleus	99
20.	Plan des espaces bleu dans notre site d'intervention	117
21.	Gestion d'eau dans la zet	118

Liste des photos :

photos	titres	pages
1.	Lieux touristique dans le monde	16
2.	Lieux touristiques à Laghouat	18
3.	le tourisme d'affaires	20
4.	Tourisme de sport	20
5.	MOSQUÉE DE KAZAN	21
6.	Tourisme balnéaire	21
7.	Le tourisme de montagne	21
8.	Tourisme saharien	22
9.	La station touristique Haat dilli janakpuri en inde	35
10.	Vue aérienne de la station touristique Haat dilli janakpuri	35
11.	Les gravures rupestres	61
12.	Les oasis de laghouat	61
13.	Djebel milok à laghouat	61
14.	Ksar de ain madhi à laghouat	62
15.	Barrage tadjemout	63
16.	Le palais kourdane	63
17.	Hôtel Marhab	63
18.	Musée (ancien église)	64
19.	La place randon à Laghouat	64
20.	Le fort morand à Laghouat	64
21.	Le fort bouscaren à Laghouat	64
22.	Le tapis traditionnel à Laghouat	65
23.	Le plat traditionnel à Laghouat	65
24.	La tente traditionnelle à Laghouat	65
25.	Vue 3d sur le restaurant	100
26.	Vue 3d sur l'administration	100
27.	Vue 3d sur la salle de conférence	101
28.	Vue 3d sur les poumons verts	101
29.	Vue 3d sur la mosquée	102
30.	Vue 3d sur la salle de conférence	102
31.	Vue 3d sur le statut de Yasmina Khedra	103
32.	Vue 3d sur le statut de Belkacem Haba	103
33.	Vue 3d sur le statut de Abdel Hamid Benbadiss	104
34.	Vue 3d sur le statut de Hassiba Benbouali	104
35.	Vue 3d sur l'atelier de tapiterie	105
36.	Vue 3d sur le restaurant	105
37.	Vue 3d sur le monument de Hassi Massaoud	106
38.	Vue 3d sur le musée d'émigration	106
39.	Vue 3d sur les dunes	107
40.	Vue 3d sur les hébergements	107
41.	Vue 3d sur le jardin de détente	108
42.	Vue 3d sur le planétarium	108
43.	Vue 3d sur le théâtre et cinéma en plein air	109
44.	Vue 3d sur la piscine	109
45.	Vue 3d sur le centre balnéothérapie	110
46.	Vue 3d sur la zone centrale	110
47.	Vue 3d sur la zone centrale	110
48.	Vue 3d sur la fontaine dansante	119
49.	Les asperseurs	119

Liste des tableaux :

tableaux	titres	pages
1.	L'état actuel des lieux touristiques	16
2.	Composants de la station touristique Haat Dilli Janakpuri en inde	36
3.	Synthèse de l'analyse de La station touristique Haat Dilli Janakpuri en inde	41
4.	Synthèse de l'analyse de l'exemple de Djerba parc	44
5.	Synthèse de l'analyse de la ZET de Zelfana	44
6.	La comparaison entre les 3 exemples	44
7.	Statistique des infrastructures hôtelières à Laghouat	67
8.	Description des zones de la variante n2	69
9.	Comparaison entre les 3 destinations de détentes de la ville de Laghouat	69
10.	Points forts et points faibles de la ville de Laghouat	70
11.	Le programme	81
12.	Les civilisations antiques en Algérie	82
13.	Présentation de la zone centrale	83
14.	Présentation des personnalités	84
15.	Présentation des traditions	84
16.	Les composants du projet	86

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction:

Le tourisme compte parmi les secteurs les plus dynamiques et dont la rapidité de croissance est très remarquable.

La révolution industrielle a engendré l'apparition et l'évolution du tourisme. D'une part, le travail est valorisé par sa mesure (temps de travail) ce qui a fait naitre la notion du temps libre et l'établissement des congés payés. D'autre part, le développement des moyens de transport, l'urbanisation, l'amélioration du niveau de vie entrainée par l'aménagement des revenues ont abouti à l'avènement du tourisme moderne. Tout cela a contribué à rendre la pratique du tourisme possible.

Les variétés paysagères de l'Algérie, son riche patrimoine diversifié, sa richesse en ressources naturelles et culturelles lui offrent de larges possibilités pour élargir l'activité touristique notamment au sein de son littoral , espace séduisant (attrayant) par son climat , sa position géographique , ses potentialités et ses richesses .Deux tiers de la population algérienne se concentrent et s'apprêtent à leurs activités multiples dans ces zones ce qui a entrainé un urbanisme non contrôlé et désordonné.

Pour limiter ces risques et dans le but de relancer le développement du tourisme, l'Algérie s'est engagée à créer des zones d'expansions touristiques ou ZET à travers tout le territoire national.

Choix de l'option:

Le choix de l'option architecture et opérations urbaines donne une richesse de l'objet d'étude, elle rassemble deux notions importantes pour réaliser un projet et assurer le confort du citoyen dans son milieu : l'architecture et l'urbanisme.

L'urbanisme désigne l'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, que ce soit au niveau architectural (les œuvres) ou à l'échelle de l'urbain (les quartiers, les espaces publics…etc.), en appliquant plusieurs opérations par des intervenants et des spécialistes (architectes, urbanistes, sociologues, économistes …etc.) à des degrés différents. Ce projet peut être sous tendu par une volonté d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement.

Par conséquent, nous cherchons à enrichir nos connaissances et nos compétences théoriques et pratiques dans ces domaines.

Choix de la ville:

Bien que l'Algérie soit un pays connu par ses valeurs historiques et touristiques, il y a un manque important d'infrastructures touristiques pour garder ces valeurs et ces opportunités.

Le choix de la wilaya de Laghouat est un choix stratégique non seulement parce qu'elle est la porte de désert mais aussi parce qu'elle est considérée comme le noyau de l'Algérie vu sa situation géographique et sa richesse historique.

Figure 1: vue aérienne de la ville de Laghouat
Source : Google maps

Donc, notre choix de cette région compte sur les critères suivants :

- La situation géographique de Laghouat (la porte du désert).
- Situation stratégique (RN1).
- Laghouat jouit d'une riche histoire et d'un cadre naturel exceptionnel, ce qui fait de la région une destination touristique convoitée.

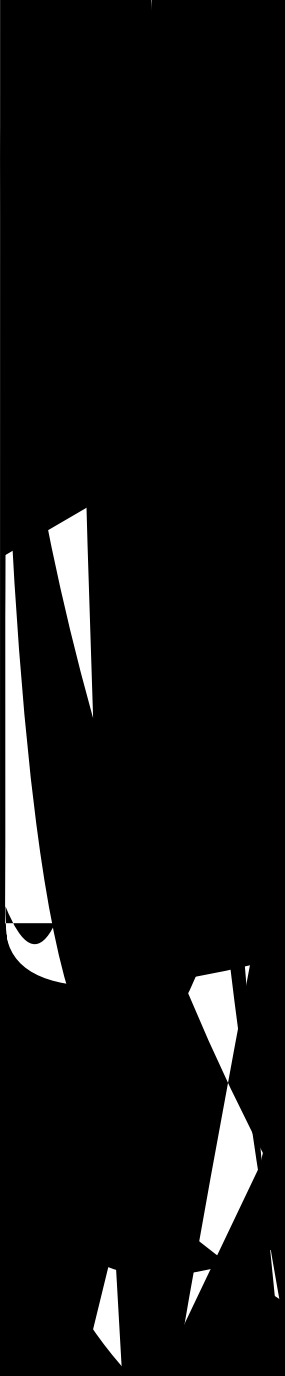

Problématique :

Le tourisme compte pour de nombreux pays concernant le développement économique et la réalisation des objectifs.

L'impact du dynamisme du secteur du tourisme sur l'économie des pays notamment ceux en voie de développement rend ce secteur prometteur et bénéfique.

En Algérie, une urbanisation anarchique menace et convoite les régions et les espaces ; c'est le cas de la région de Laghouat en provoquant diverses formes de détériorations sujet d'actualité abordé dans plusieurs domaines (recherches sur l'environnement, urbanisme, géologie, hydrologie…etc.).

- Comment mettre en valeur, les potentialités régionales, culturelles et historiques de Laghouat ?
- Quelles sont les alternatives économiques pour diversifier les sources de développement territorial ?

Objectifs:

Notre travail vise à :

- Améliorer l'image de la région.
- Développer son état économique.
- Valoriser le patrimoine de la région de Laghouat.
- Donner de l'importance à l'aspect culturel de la région de Laghouat.
- Assurer l'attractivité des touristes.
- Etablir un programme qui répond aux besoins touristiques.

Hypothèses :

Pour aboutir à nos objectifs :

On suppose que Le projet de la ZET (Zone d'Expansion Touristique) pourra être un facteur de la relancée économique, culturelle et touristique.

Structure de travail :

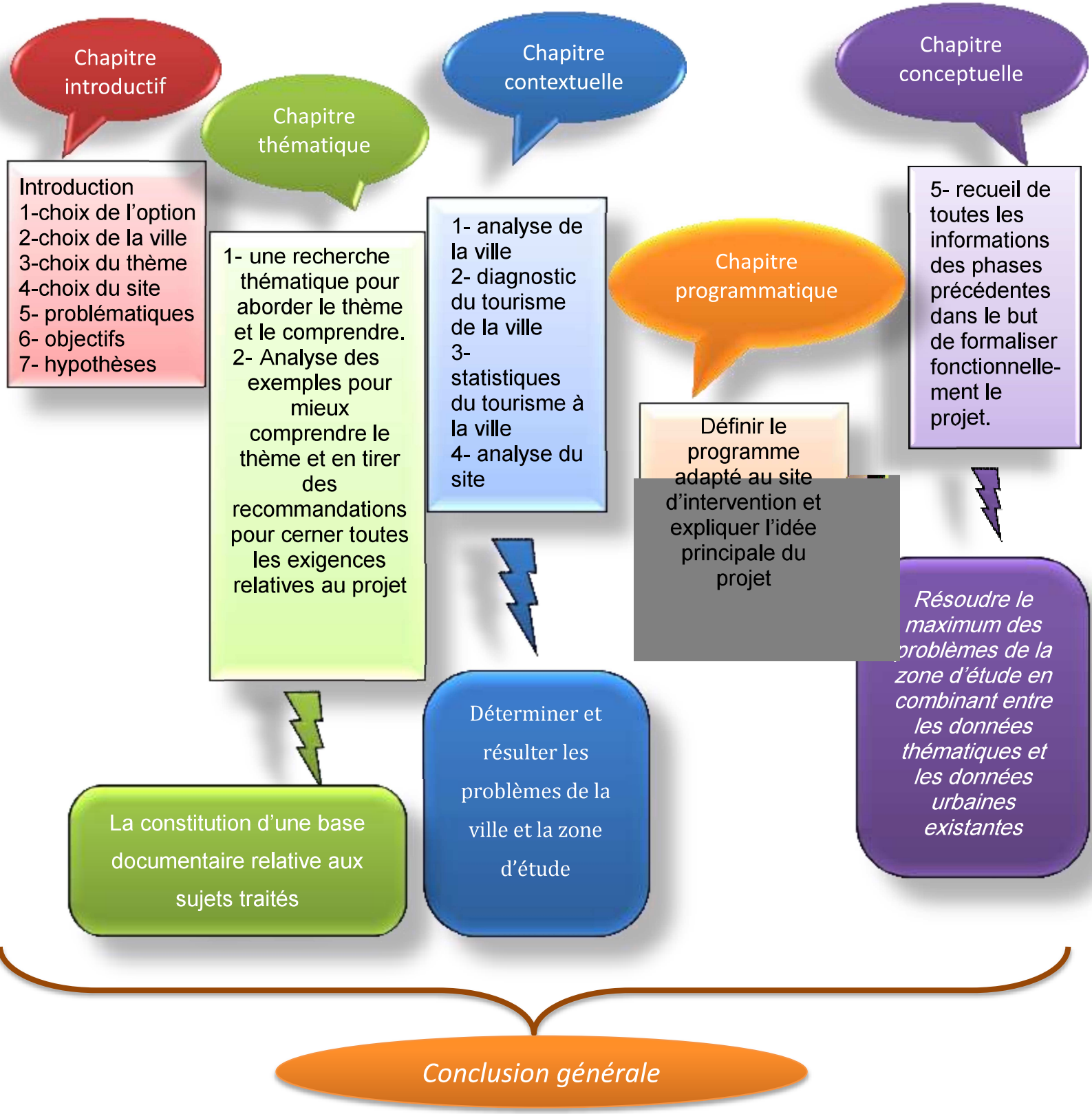

Figure 3 : schéma de structure de travail
Source : par l'auteur

CHAPITRE THEMATIQUE

Introduction

Tout projet urbain est soumis au respect de certains concepts en relation directe avec le thème et le site du projet. Dans ce chapitre, ces concepts seront définis et clarifiés par analyse des exemples choisis en vue d'une meilleure compréhension et clairvoyance de notre thème.

1. Définitions et concepts liés au thème :

1 .1 Le tourisme:

« Désigne le fait de voyager pour son plaisir hors de ses lieux de vie habituelle, et d'y résider de façon temporaire, mais aussi un secteur économique qui comprend en plus de l'hôtellerie l'ensemble des activités liées à la satisfaction et aux déplacements des touristes. »[1]

« Le tourisme est l'expression d'une mobilité humaine et sociale fondée sur un excédent budgétaire susceptible d'être consacré au temps libre passé à l'extérieur de la résidence principale. Il concerne un déplacement d'agrément, s'appuie sur un ou plusieurs types de loisirs conjugués ou successifs. D'abord réservé essentiellement aux catégories fortunées de la société, la législation sociale contemporaine en fit un droit pour tout travailleur, d'abord en pays industrialisé, puis progressivement dans les régions en voie de développement.

1.2 Le tourisme urbain : [2]

Le tourisme urbain ou tourisme en ville est un chantier stratégique pour les villes et leurs agglomérations car il représente un potentiel indiscutable de croissance économique, de valorisation culturelle et identitaire forte des villes. Pour définir le tourisme urbain, il faut activer différentes disciplines universitaires.

Pour produire le tourisme urbain, il faut mobiliser une diversité d'acteurs dans la ville et de la ville. Les habitants sont aussi sollicités, le tourisme participatif se déploie. Les pratiques touristiques évoluent rapidement ; elles combinent une demande classique de consommation culturelle, d'activités de loisirs, à celle plus ouverte de découverte de la ville par le cheminement et au gré des rencontres. Le tourisme urbain est un phénomène mondial où la ville est prise dans sa globalité : son projet urbain, la qualité de vie et de sa gestion urbaine, ses atouts historiques en termes de patrimoine, de paysage, d'histoire, mais aussi son écosystème culturel, scientifique, son vivre ensemble.

Le tourisme urbain est à la croisée des chemins entre la logique du marketing territorial ou la recherche de marqueurs d'exception et des pratiques touristiques, fondatrices d'un nouveau type de tourisme plus en lien avec le projet urbain et les espaces publics, avec les événements urbains.

1.3 Le touriste :[3]

Un touriste peut être considéré en tant que voyageur ou visiteur. Les visiteurs sont assimilés à des personnes séjournant une nuitée dans un lieu. Les voyageurs, par contre, sont des personnes qui se déplacent entre deux ou trois lieux différents, leur séjour dépassant une journée.

[1] : Dictionnaire Larousse
[2] : http://geotourweb.com/nouvelle_page_124.htm
[3] : Organisation mondiale du tourisme (OMT 2015)

1.4 Flux touristique :[4]

Le flux touristique est une notion qui permet d'évaluer les mouvements des touristes sur une zone géographique donnée, de l'échelon local, par exemple au niveau d'un site, jusqu'à l'échelle mondiale.

1.5 Site touristique :[5]

Tout paysage ou lieu présentant un attrait touristique par son aspect pittoresque, ses curiosités, ses particularités naturelles ou les constructions édifiées, pour lesquels est reconnu un intérêt historique, artistique, légendaire ou culturel et qui doit être valorisé dans son originalité et préservé tant de l'érosion que des dégradations du fait de la nature ou de l'homme.

1.6 Les Complexes Touristiques :[6]

Un complexe touristique ou une station touristique est un lieu spécialement aménagé pour l'accueil des touristes et la pratique d'activités touristiques.
Un complexe touristique doit disposer d'une ressource touristique (mer, montagne, etc.). Il doit en outre être accessible (donc être desservi par le réseau routier, ferroviaire, aérien, maritime.
Il doit comporter des hébergements (hôtels, campings,) des commerces, des restaurants (Il doit pouvoir offrir à sa clientèle les 3 principaux repas de la journée), et des installations sportives et culturelles. On généralise souvent ce terme à une ville touristique, surtout si elle est de petite taille.

1.7 Aménagement touristique :[7]

Ensemble de travaux de réalisation des infrastructures de base pour les espaces et les étendues destinés à accueillir des investissements touristiques. Ils sont matérialisés par des études qui fixent la nature des aménagements et la typologie des activités des infrastructures projetées.

1.8 Zone d'Expansion Touristique :[8]

Au plan réglementaire, la zone d'expansion touristique (ZET) est définie selon le décret n° 66-75 du 4 avril 1966 comme suit :

« Peut être déclarée comme ZET toute région ou étude du territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles ou humaines ou récréatives propices au tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'au moins une sinon plusieurs formes rentables de tourisme »

La ZET se compose de :

- Terrains sur lesquels seront réalisés les équipements touristiques et récréatifs, les réseaux de distribution d'eau, d'énergie, …, les équipements techniques et les installations annexes liées aux premiers
- Terrains constituant une ceinture de protection contre toute atteinte pouvant déprécier le terrain destiné aux équipements de loisirs et du tourisme, ou bien pouvant exercer négativement sur le fonctionnement de ces équipements.
- La largeur de la ceinture varie selon les données à chaque CES.

[4] : idem
[5] : Dictionnaire Larousse
[6] : idem
[7] : idem
[8] : organisation mondiale du tourisme (OMT 2015)

1.9 Le loisir :

Selon le Grand dictionnaire terminologique de la langue française : « le loisir se définit comme une activité individuelle ou collective de nature variée (culturelle, sportive, touristique, de plein air, etc.) à laquelle une personne se consacre volontairement pendant son temps libre. »

Les loisirs peuvent être classés comme :

- ✓ **Loisirs de sports :** comme la chasse, la pêche, escalade …….etc.
- ✓ **Loisirs de détente :** visite des zoos, sortie en plein air, les balades ……etc.
- ✓ **Loisirs créatifs:** poterie, fabrication des bijoux et objets décoratifs, la couture, peinture, tissage…etc.
- ✓ **Loisirs culturels :** citons le théâtre, le chant choral, la peinture, l'histoire, les jeux récréatifs, le loisir littéraire, la danse, le cinéma…etc.
- ✓ **Loisirs scientifiques :** adhésion à des clubs scientifiques et culturels.
- ✓ **Loisirs touristiques :** le voyage, la découverte des lieux, le dépaysement.

Ils permettent de :

- Réduire le stress et l'anxiété.
- Echanger des informations et des expériences.
- Nouer des contacts avec d'autres personnes de différents domaines.
- Apprendre à communiquer.
- Apprendre à travailler en groupes.
- Développer la créativité.

2 . Le tourisme :

2.1 Le tourisme dans le monde :

En s'adonnant au tourisme, l'homme a l'opportunité de profiter de pauses dans son emploi du temps imposé par son travail et ses devoirs.
L'homme ne se contente plus de ce que lui offre son environnement donc, il va à la découverte de la culture sous tous ses aspects et des paysages, des œuvres d'art et des constructions à travers des voyages , une pratique qui était réservée ou possible que pour les gens aisés et riches.

Photo 1 : lieux touristique dans le monde
Source : https://pagtour.info/france-les-touristes-etrangers-reviennent-2/

Pour avoir en tête une idée sur l'ampleur du phénomène touristique dans le monde, il suffit de mentionner que, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme(OMT), le nombre de touristes à connu en 1991 une nette augmentation d'un taux de 1,5,% pour atteindre 450 millions (comparativement à 333 millions en 1985 et 25 millions en 1950...)

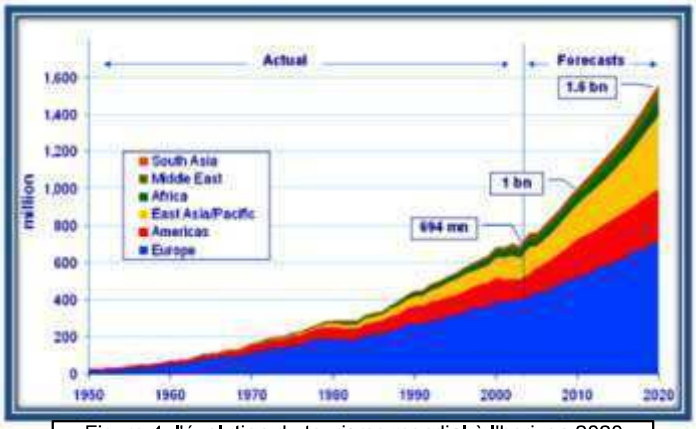

Figure 4: l'évolution du tourisme mondial à l'horizon 2020
Source : Organisation Mondiale du Tourisme

Les pays, les régions et les villes se donnent à une rude concurrence pour s'emparer la plus grande part des marchés.

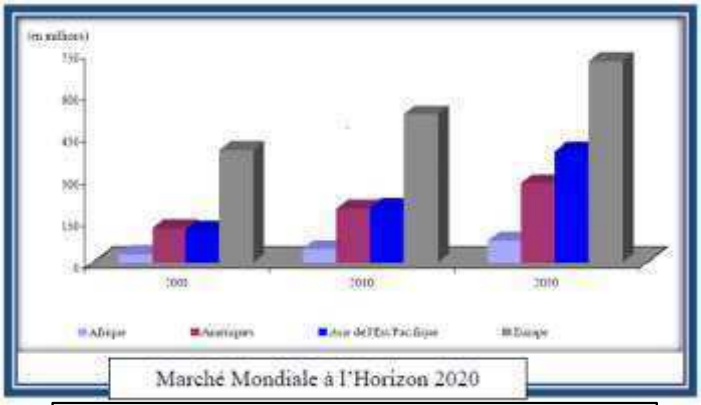

Figure 5: l'évolution du tourisme mondial à l'horizon 2020
Source : Organisation Mondiale du Tourisme

2.2 Aperçu historique sur le tourisme:[9]

Le « tourisme » trouve conjointement ses origines dans la pratique du « tour » (itinéraire plus ou moins initiatique) et dans celle d'une forme de villégiature créées par les aristocrates anglais du 18ème siècle et réappropriés par les nouvelles classes dirigeantes du 19ème siècle.

Réservé jusque-là à une élite, le tourisme contemporain a pris forme dans la Révolution Industrielle : le rapport au temps et à l'espace est alors modifié par l'organisation du travail industriel (contrôle du temps de travail et concentration de la force ouvrière dans un milieu unique de production) et les luttes sociales aboutissent à un dégagement d'un « temps hors travail ».

A partir de la fin de la deuxième guerre mondiale, les pratiques touristiques occupent ainsi, en Occident, de plus en plus ces « temps libres ». L'abaissement du temps de travail, l'accroissement des revenus et du niveau de vie pour un plus grand nombre d'acteurs sociaux ou encore la modernisation des techniques et les progrès technologiques sont autant de facteurs qui ont favorisé le développement de ce secteur.

Le tourisme en sens moderne, ne s'est pas développé avant le XIX siècle ; il représente de nos jours la majeure partie de l'industrie touristique dans les pays développés.

Dans un premier temps, seuls les propriétaires des moyens de production, des usines, les commerçants et la nouvelle classe moyenne bénéficièrent de temps libre, mais aussi d'envies accrues de voyages, par exemple visiter les expositions universelles (la première exposition universelle a eu lieu à Londres en 1851, et draine plusieurs millions de visiteurs).

Le tourisme se diversifie au cours du XIX siècle : voyage d'agrément, voyage d'affaire, thermalisme, recherche du soleil à la froide saison, notamment pour soigner la tuberculose, fléau de l'époque. D'autre part, ce sont des touristes britanniques qui inventèrent les sports d'hiver en Suisse dans le village de Zermatt. Avant l'arrivée des premiers touristes, les villageois de Zermatt considéraient simplement que leur long hiver enneigé était une période pendant laquelle la meilleure chose à faire était de rester à l'abri du froid et de fabriquer des horloges et d'autres objets artisanaux. Ces éléments ont ainsi entraîné « une croissance et une diversification de l'offre touristique et une explosion de la mobilité des demandeurs de tourisme et de loisirs, mais aussi certaines mutations spatiales ».

[9] : Sylvie. Rudaz (2006) : *impacts du tourisme sur le territoire et la population : évaluation de la durabilité touristique. Cas de Val d'Hérens*. DESS en étude urbaine. Faculté des géosciences et de l'environnement. Université de Lausanne .Suisse

2.3 le tourisme en Algérie :

L'Algérie, de par ses ressources naturelles variées, ses potentialités culturelles et humaines incontestables forme à lui seul un continent tenant compte de son immensité, sa diversité paysagère et la diversification de climats. Toutes ces caractéristiques font de l'Algérie un lieu et une destination avantagés et favorisés pour l'installation et la pratique d'une variété de types de tourisme. Bien que l'Algérie détienne de très grandes ressources touristiques, une partie remarquable reste inexploitée.

Figure 6: les destinations touristiques en Algérie
Source : https://www.algerieprofonde.net/villes/wilayas-d-algerie/carte-algerie-tourisme/

C'est un pays de contrastes, situé au nord de l'Afrique, s'étend sur une superficie de 2.381.741m^2. En effet, le nord algérien s'ouvre sur le bassin méditerranéen, sur une longueur de 1200 km de côtes, le climat méditerranéen extrêmement favorable permet de voyager en toute saison, soit au bord de la mer, soit à la montagne. L'ensemble des régions touristiques dispose de 179 Zones d'Expansion Touristique :

- 145 ZET implantées sur le littoral, dont 08 à la Wilaya de Tlemcen.
- 13 ZET localisées dans les wilayas intérieures.
- 22 ZET situées au niveau des wilayas du sud.

Ainsi que 202 sources thermales qui ont été recensées pour leurs caractères physico-chimiques :

- 136 sources thermo- minérales d'importance locale.
- Sources thermo- minérales d'importance régionale.
- Sources thermo- minérales d'importance nationale.

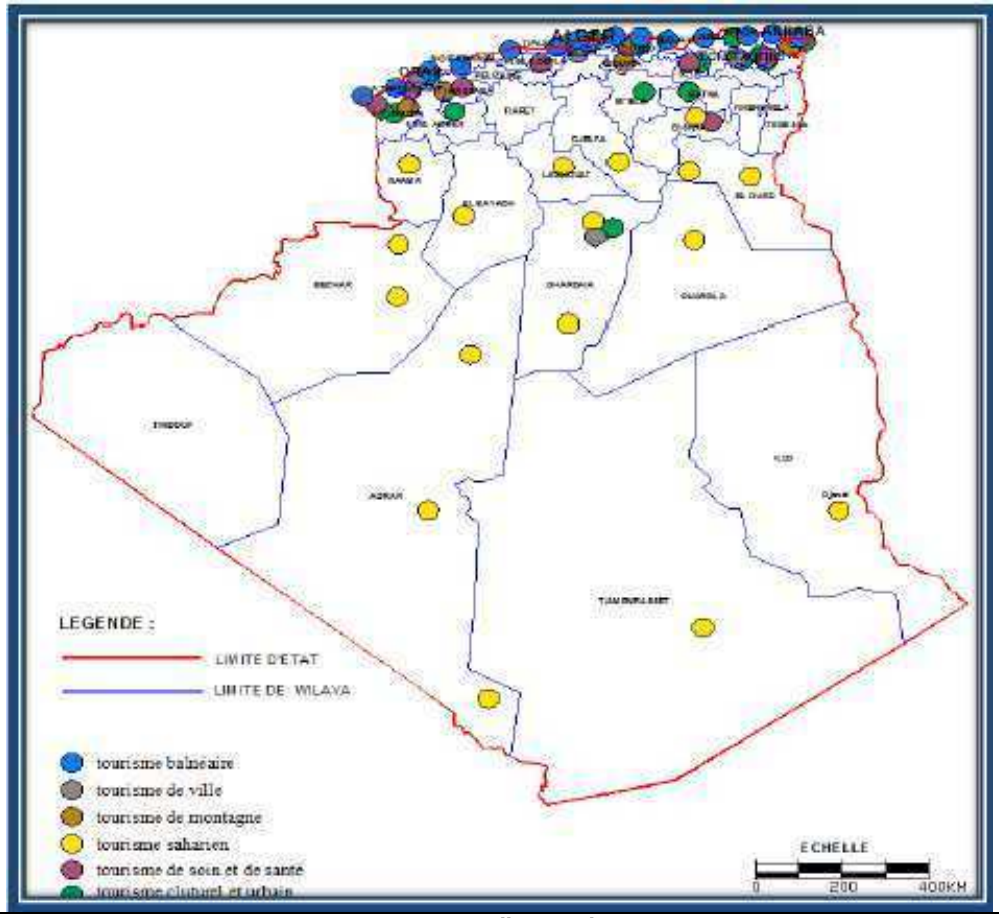

Figure 7:répartition de différentes formes du tourisme en Algérie
Source : mémoire d'architecte d'état présenté par : bessaidmouia et karaousene. Station balnéaire à baider 2012- 2013

2.3.1 Le nombre de touristes en Algérie:

Le graphe montre que le nombre de touristes a connu un pic en l'an 2000 en atteignant 8666000 dû au retour et à l'instauration de la sécurité et la stabilité après la décennie noire et aussi à l'engouement des touristes. Mais, ce chiffre-là, a considérablement chuté et cela pourrait être expliqué par le manque et/ou la détérioration des infrastructures touristiques et cela jusqu'à 2015, marquée par une nette amélioration du flux touristique.

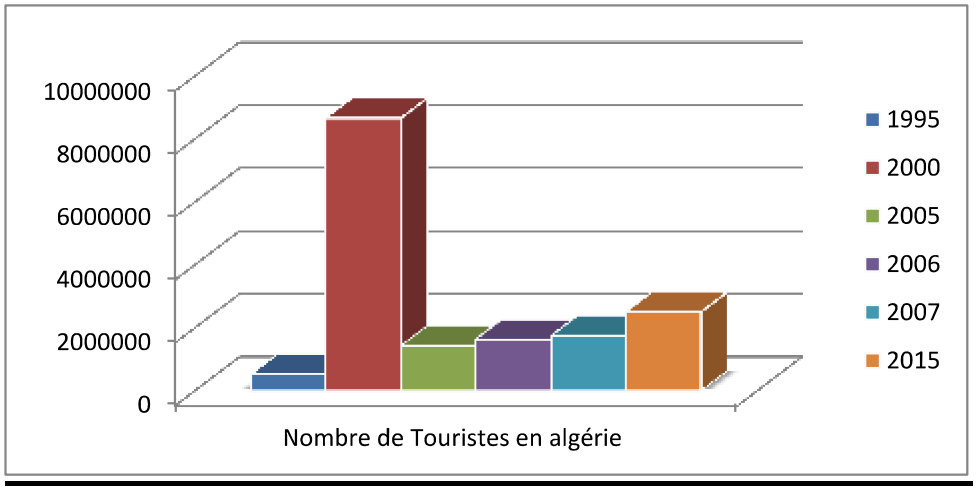

Figure 8: le nombre de touristes en Algérie entre 1995-2015
Source : https://www.algerie360.com/tourisme-en-algerie-potentialites-et-contraintes /auteur

2.3.2 Les potentialités touristiques en Algérie :

Les sites touristiques et patrimoines historiques :

L'Algérie, territoire de grande étendue de l'Afrique, dispose d'une panoplie de paysages d'une diversité incomparable : au sud, s'étendent les spacieuses étendues arides du Sahara dont les paysages admirables du massif du Hoggar ou les grands ergs entrecoupés d'oasis.

Bien que ces terrains constituent la majeure partie de la superficie de l'Algérie, il existe les massifs montagneux du nord du pays, où les reliefs de l'Atlas (tellien et saharien) coupent le pays d'est en ouest : par exemple, la région de Grande Kabylie avec ses culminants sommets couverts de neige en hiver et des vallées verdoyantes à leurs pieds.

Toutefois, l'Algérie demeure une destination touristique marginale quoi qu'il soit le plus grand pays du continent africain et du monde arabe. Avantageux d'un climat de type méditerranéen et désertique, de paysages uniques et d'une riche culture fascinante, l'Algérie promet un dépaysement total. En outre, ce pays possède une richesse naturelle diversifiée, une faune et une flore d'exception qu'il garde jalousement dans ses parcs protégés.

Aussi se distingue-t-elle par sa richesse historique et culturelle. Chaque ville a ses particularités, à savoir, Akbou, Alger, Annaba et bien d'autres encore. L'Algérie compte sept sites classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Le pays est réputé, également, pour ses ruines antiques, on peut y trouver des vestiges phéniciens, romains et byzantins. Les plus célèbres sont Timgad près de Batna, Hippo Regius à Annaba, Djemila à Sétif, Calama à Guelma, et Tipasa. Ils sont tous des sites classés au patrimoine de l'Unesco, néanmoins, ils sont en danger : les sites en question ne sont pas vraiment entretenus. Ainsi de nombreux sites sont dégradés, pour certains détruits ou tout simplement laissés à l'abandon tels que Madaure, Tebessa, Lambèse, Medracen, la Mansourah , d'où la nécessité d'œuvrer pour leur sauvegarde et leur revalorisation.

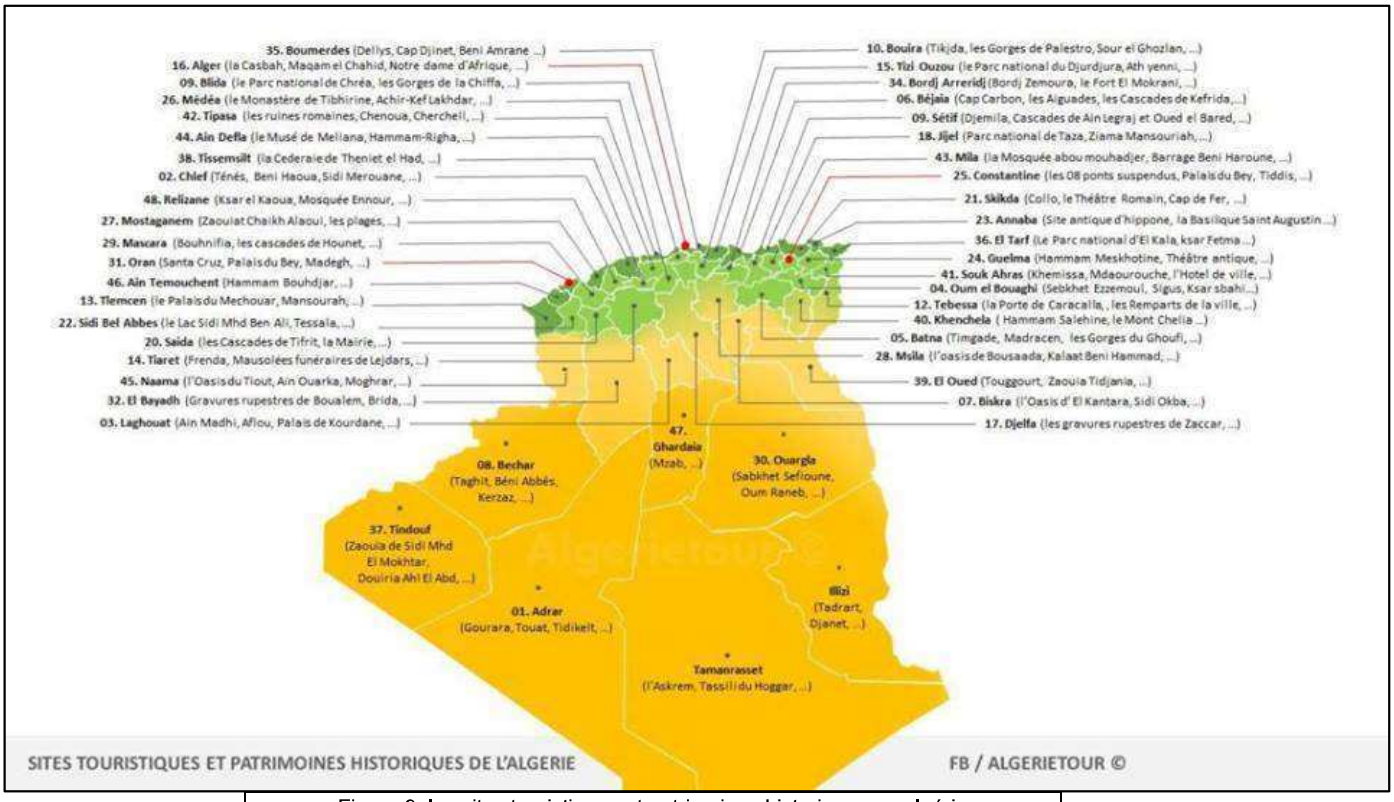

Figure 9: les sites touristiques et patrimoines historiques en algérie
Source : https://www.facebook.com/AlgeriaTourisme/

			Baie de bejaia	
			Baie de annaba	
			Corniche de tipaza	
			oran	
			Skikda	
		Plein air et montagne	Les aurés	
			djurdjura	
			hogar	
		thermale	Hammam meskhotine Hammam salhine zelfana	
		saharienne	djanet taghit saoura oasis	
		Les parcs nationaux	Jardin d’essai Parc djurdjura	
	urbain	Alger Constantine Ghardaïa Oran tlemcen		
	architectural	Les mosquées Les églises les palais		
	patrimoine	patrimoine	djemila timghad tipaza lambèse	
		culture.		
		artisanat	bijoux tapis poterie	
		Historique	- Gétules (-1250 à250) - Phéniciens (-1250 à -146) - Garamante (-500 à 500) - Numide (-250 à -25) - Romain (-25 à 430) - Vandales (430 à 533) - Byzantine (534 à 647) - Islamique (676à1556)	

Tableau 1: L’état actuel des lieux touristiques

Source : par l’auteur

Les points forts de l'offre touristique algérienne :

- Beauté, richesse, diversité des paysages et sites naturels vierges.
- Conforts climatiques.
- Monuments et sites classés au patrimoine mondial.
- Infrastructures de communication et de transport en évolution rapide.
- Formes de tourisme multiples.
- Prix attractifs et compétitifs à l'international.
- Proximité des grands marchés émetteurs.
- Importante clientèle à caractère affinitaire.
- Patrimoine riche et varié.
- Disponibilité des produits de consommation divers et bon marché.
- Marché de l'artisanat traditionnel en cours de structuration.

Les faiblesses de l'offre touristique algérienne :

- Déficit qualitatif et quantitatif des hébergements touristiques.
- Une prépondérance de l'hôtellerie urbaine peu éligible.
- Insuffisance de l'hôtellerie moyenne de gammes 2 et 3 étoiles pour l'ensemble des créneaux du tourisme.
- Un secteur thermal et de thalassothérapie très peu développé malgré l'existence d'un fort potentiel.
- La dégradation du patrimoine religieux et historique.
- Absence d'une culture touristique.
- Un environnement peu attractif pour le touriste (faiblesse de manifestations et fêtes, horaire de travail, des lieux de détente et de loisir inadaptés, faiblesse de l'hygiène publique etc..).
- Personnel peu qualifié et faiblesse du niveau des prestations.
- Moyens de promotion et de communication insuffisants au niveau interne et externe.
- Faible niveau d'exploitation touristique des sites culturels.
- Inadaptation des programmes de vols aux flux touristiques.
- Faiblesse de l'implication du mouvement associatif dans l'animation des manifestations locales.

2.4 Le tourisme à Laghouat

La richesse de l'Histoire de la Wilaya de Laghouat peut constituer un avantage au profit du développement de l'activité touristique dans la région. cette wilaya regorge de stations de gravures, rupestres, vestiges et sites historiques, abris sous roches et des tumulus de pierres sèches qui témoignent de l'existence et la présence d'une population sédentaire autochtone concentrée sur les rives de oued Mzi.

Voici à titre d'exemple une liste de Sites, monuments et éléments patrimoniaux :

- les vieux ksour
- Le cratère de Maâdna : Talemzaneris
- Le barrage de Tadjmout
- Les oasis : les palmeraies
- Le palais de Kourdane : Musée Tidjani
- La confrérie Tidjania
- L'atlas saharien : les gravures rupestres (El-Ghicha, Hosbain)
- La biodiversité
- Pistachier
- Tapisserie de Laghouat
- Art culinaire
- Le patrimoine culturel

Laghouat occupe toujours une position touristique majeure au niveau des pôles « Sud » grâce à une situation géographique et un climat exceptionnel, des territoires d'une grande diversité permettant de nombreuses activités, la richesse d'un patrimoine culturel et évènementiel.

Photo 2: lieux touristiques à Laghouat
Source : http://www.uni.dz/articles

2.5 Eléments caractéristiques du tourisme :

2.5.1 Classification du tourisme :

Le tourisme se classe selon 3 niveaux :

1- Selon la motivation
   - Tourisme culturel
   - Tourisme d'affaire
   - Tourisme religieux
   - Tourisme santé

2- Selon l'environnement
   - Tourisme urbain
   - Tourisme non urbain

3- Selon l'évolution historique
   - Tourisme classique
   - Tourisme social
   - Tourisme économique

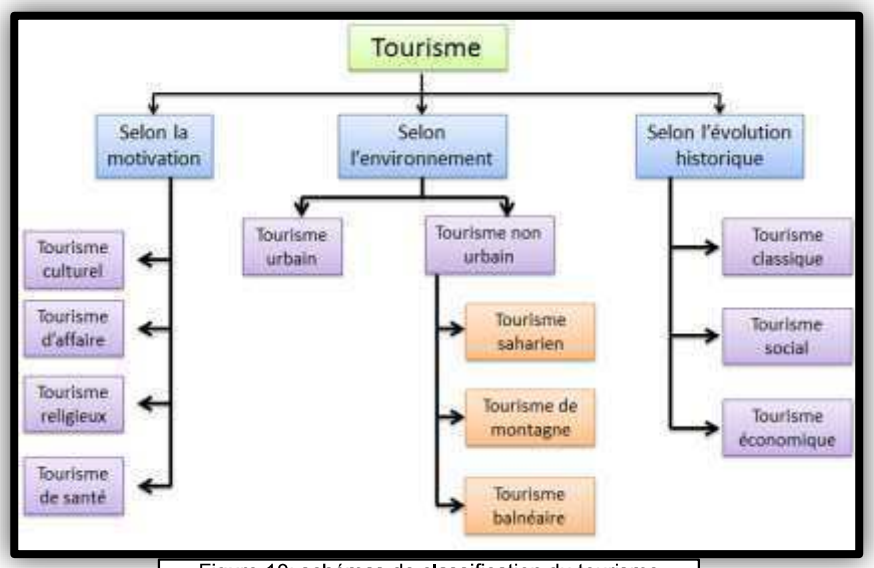

Figure 10: schémas de classification du tourisme
Source : OMT préparé par l'auteur

2.5.2 Les formes du tourisme :[10]

Les Nations unies ont également établi en 1994 une classification des formes de tourisme :

• **le tourisme domestique :** qui comprend les activités d'un visiteur résident dans le pays de référence, soit dans le cadre d'un voyage de tourisme intérieur, soit faisant partie d'un voyage de tourisme sortant.

• **le tourisme récepteur :** qui comprend les activités d'un visiteur non résident dans le pays de référence lors d'un voyage de tourisme récepteur.

• **le tourisme émetteur :** qui comprend les activités d'un visiteur résidant en dehors du pays de référence, dans le cadre d'un voyage émetteur ou dans le cadre d'un voyage de tourisme intérieur.

• **le tourisme interne :** qui comprend le tourisme interne et le tourisme récepteur, c'est-à-dire les activités des visiteurs résidents et non-résidents dans les pays de référence dans le cadre de voyages touristiques nationaux ou internationaux.

• **le tourisme national :** qui comprend le tourisme intérieur et le tourisme émetteur, c'est-à-dire les activités des visiteurs résidents à l'intérieur et à l'extérieur du pays de référence, dans le cadre de voyages touristiques intérieurs ou extérieurs.

• **le tourisme international** : qui comprend le tourisme récepteur et le trafic sortant du tourisme, c'est-à-dire les activités des visiteurs résidents hors du pays de référence, dans le cadre de voyages touristiques intérieurs ou extérieurs, et les activités des visiteurs non-résidents dans le pays de référence voyages de tourisme.

[10] : Recommendations on Tourism Statistics, United Nations and World Tourism Organization,2008,p15

2.5.3 Les types du tourisme : [11]

Le tourisme d'affaires :

Ce type de tourisme a un intérêt professionnel, technique ou scientifique, il se pratique en toute saison dans le cadre de : missions, congrès, séminaires, foires, salons ou d'exposition et autres meetings, ce tourisme doit son développement aux effets de la mondialisation des échanges.

Il désigne les déplacements à but professionnel. Il combine les composantes classiques du tourisme (transport, hébergement, restauration) avec une activité économique pour l'entreprise. Selon une définition du ministère du tourisme en Algérie ; le Tourisme d'affaires et de conférences est tout séjour temporaire des personnes hors de leurs domiciles, effectué essentiellement au cours de la semaine et motivé par des raisons professionnelles.

Photo 3: le tourisme d'affaires
source : http://atout-france.fr/content/tourisme-d-affaires-rencontres-et-evenements-professionnels

Le tourisme de santé :

C'est un tourisme de recréation et de repos en vue surtout de recevoir des soins médicaux. Il a été procédé à l'édification de nombreux équipements répondant à ce critère (climatisme, thermalisme et thalassothérapie). Actuellement ce genre de tourisme occupe une place très importante dans le marché, car il a su joindre, l'utile à l'agréable.

C'est donc, tout déplacement en vue de subir un traitement naturel à base d'eau de sources thermales de haute valeur thérapeutique ou d'eau de mer. Ils couvrent une clientèle qui nécessite un traitement dans un environnement équipé d'installations de soins, de détente et de loisirs.

Tourisme de sport :

Il apparaît dans les années 80, en Europe et aux Etats-Unis, pour caractériser un ensemble de pratiques qui relèvent à la fois du tourisme et du sport pris dans une acceptation large. Il peut constituer un support pour le développement des échanges, particulièrement chez les jeunes fervents de l'activité sportive.

Photo 4: tourisme de sport
Source : https://fr.sportsdirect.com/sport

[11] : Organisation mondiale du tourisme (OMT 2015)

Le tourisme culturel et religieux :

Ce type est lié à des activités religieuses et culturelles car le déploiement actuel du tourisme conduit à la recherche de formules culturelles susceptibles d'atténuer l'excès de commercialisation et de banalisation.

Il est né avec l'apparition de nouveaux genres de touristes avec un certain niveau intellectuel, à qui la formule : sable, mer, soleil, ne suffit guère ; ils cherchent à satisfaire leur soif de culture et de savoir, sans oublier les pèlerinages qui attirent des milliers de religieux.

photo 5:MOSQUÉE DE KAZAN
source :https://www.tsarvoyages.com/fr/destination/mosqu%C3%A9e-de-kazan-162

Il est aussi défini en tant que toute activité de détente dont la motivation principale est la recherche des connaissances et des émotions à travers la découverte d'un patrimoine architectural tel que les villes, villages, sites archéologiques, jardins, édifices religieux ou immatériels telles que les fêtes traditionnelles et les coutumes nationales ou locales.

C'est la visite des lieux saints ou édifices ayant une symbolique religieuse et dogmatique tels que '' La Mecque ''pour les musulmans et '' le Vatican'' pour les chrétiens.

Tourisme Balnéaire :

Tout séjour touristique généralement aménagé pour l'accueil des vacanciers offrant hébergement et différents services de loisir, situés au bord de la mer, où les touristes disposent, en plus des loisirs de la mer, d'autres activités liées à l'animation en milieu marin.

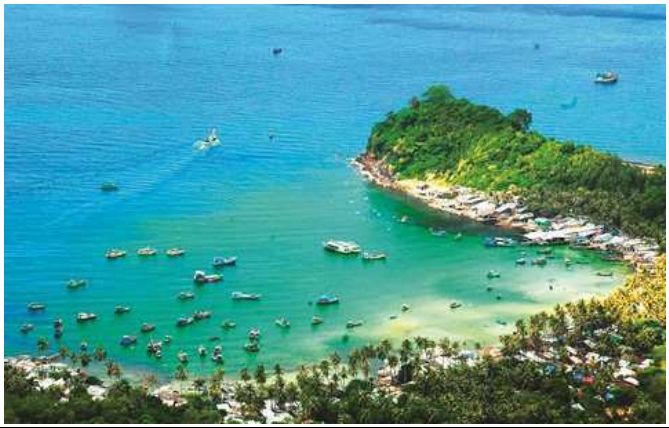

Photo 6: tourisme balnéaire
Source : https://www.lecourrier.vn/larchipel-de-nam-du-ou-le-paradis-du-tourisme-balneaire/407700.html

Le tourisme de montagne :

Le tourisme de montagne se plie à une fonction résidentielle plus ou moins diffuse. Il entraîne des opérations immobilières massives ou des équipements de loisirs de grande envergure : stations intégrées de sports d'hiver, gros villages de vacances, grands lotissements.

Photo 7: tourisme de montagne
source :https://marseille.latribune.fr/economie/2016-05-26/comment-les-stations-de-montagne-tentent-de-sauver-leur-office-de-tourisme.html

Le tourisme saharien :

Selon une définition du ministère du tourisme en Algérie, le tourisme saharien est tout séjour touristique en milieu saharien bâti sur l'exploitation des différentes potentialités naturelles, historiques et culturelles accompagnées d'activités de loisirs, de détente et de découverte spécifique à ce milieu.

Photo 8: tourisme saharien
Source : https://www.dzentreprise.net/7516-2/

Tourisme Urbain :

Ce sont les villes qui attirent les touristes par leur nom (Venise, Rome, Paris…).

2.5.4 Les facteurs du tourisme :

1- **Facteur géographique :** Il joue un rôle important, il pourra changer la nature des produits touristiques d'une région à une autre selon les sites et les paysages offerts par chaque région.

2- **Facteur économique :** L'offre touristique est liée au progrès technologique et législatif ainsi qu'aux moyens de transport et de communication de cette région.

3- **Facteur culturel :** La culture et les traditions d'un peuple peuvent attirer des gens curieux appelés touristes, à visiter leur région, on peut donc de cette manière renforcer l'aspect culturel et bien sûr l'économie de cette région.

4- **Facteur climatique :** La nature de l'offre touristique dépend du climat de la région (tourisme Balnéaire, tourisme saharien).

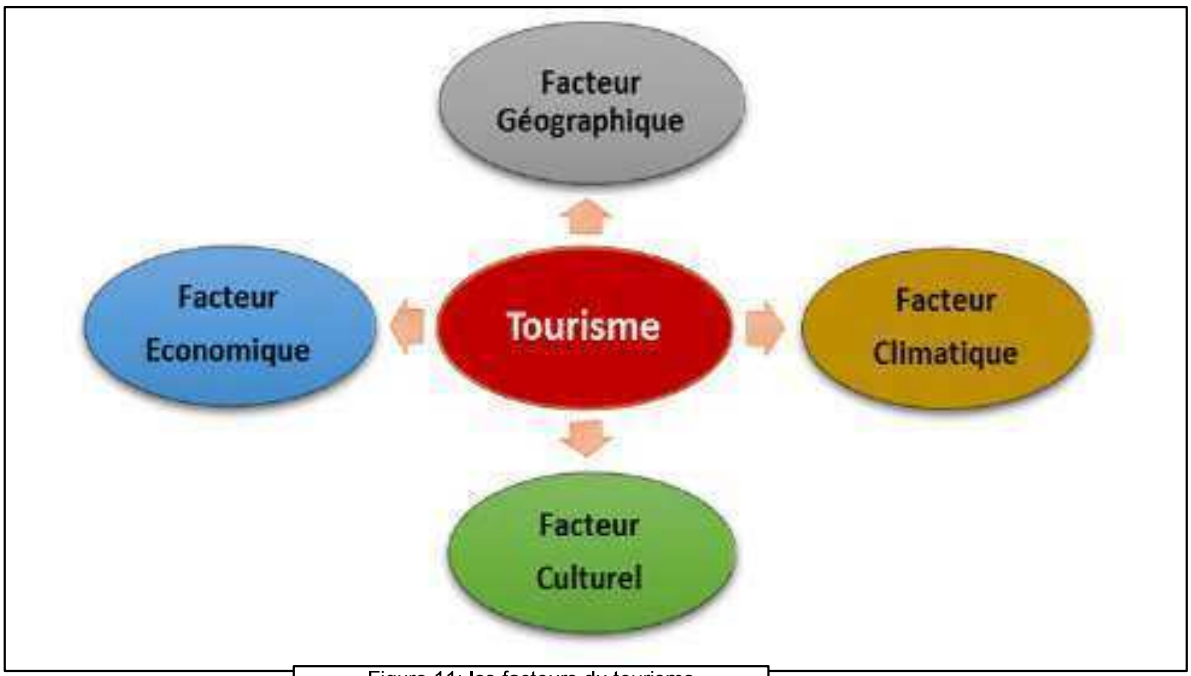

Figure 11: les facteurs du tourisme
Source :OMT préparer par l'auteur

2.5.5 Les aspects du tourisme :

1- Aspect Social :

- créer une atmosphère de détente et de décompression.
- contribuer à la lutte contre le chômage en générant des nombreux emplois.
- permettre l'échange culturel et la prise de conscience de la personnalité individuelle et collective.
- échapper à un environnement de plus en plus agressif et pollué créé par l'implantation des industries et par la concentration des populations urbaines.
- révéler un caractère sécurisant et quiet pour la psychologie de l'individu, l'épanouissement de l'individu et l'élargissement de ses connaissances.

2- Aspect Economique :

- Le tourisme permet l'augmentation des échanges monétaires
- Fait l'équilibre des balances de paiement.
- Permet la création d'emploi (besoins de chômage : un lit/0.5 emploi)
- Favorise un aménagement de territoire plus équilibré.
- Le développement régional (décentralisation)

3- Aspect Culturel :

- Le tourisme est considéré comme un vecteur de dialogue qui produit la diversité culturelle.
- Le tourisme permet de découvrir, les différentes civilisations des peuples à l'échelle mondiale, et ceci à travers les vestiges et les ruines que l'on peut y trouver.
- La mise en valeur des potentialités du pays en matière de patrimoine historique et architectural…
- Le désenclavement des régions et des forces actives.

4- Aspect médical :

Qui prend en charge les soins et les repos grâce aux stations thermales et autres.

5- Aspect écologique :

Qui se caractérise par la sauvegarde de l'environnement et des ressources naturelles

6- Aspect Politique :

- Valorise l'image du pays au monde extérieur.
- Il est synonyme de stabilité et de sécurité pour un pays.
- Favorise, par le biais de « l'expérience » une prise de connaissance internationale, ainsi que l'importance d'échange politico-économique.

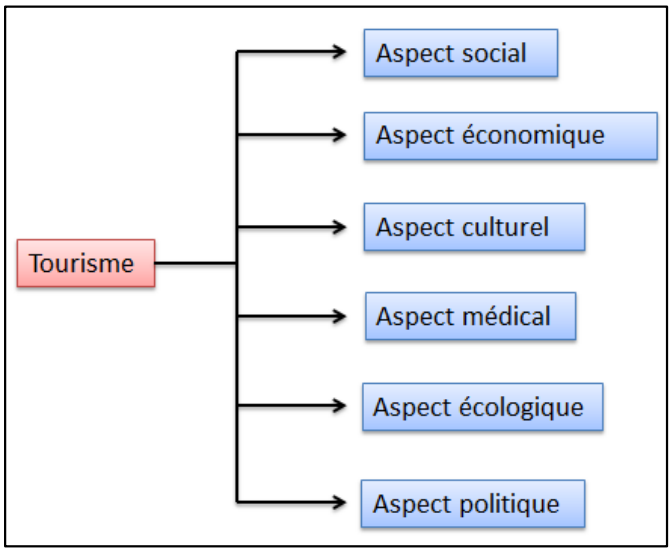

Figure 12: les aspects du tourisme
Source : par l'auteur

2.5.6 Les besoins du tourisme :

Le tourisme se fait selon des besoins du touriste qui lui facilitent le choix de sa destination, ces besoins se classent selon :

1) Besoins culturels
2) Besoins de contact
3) Besoins de repos
4) Besoins de loisirs
5) Besoins de dépaysement

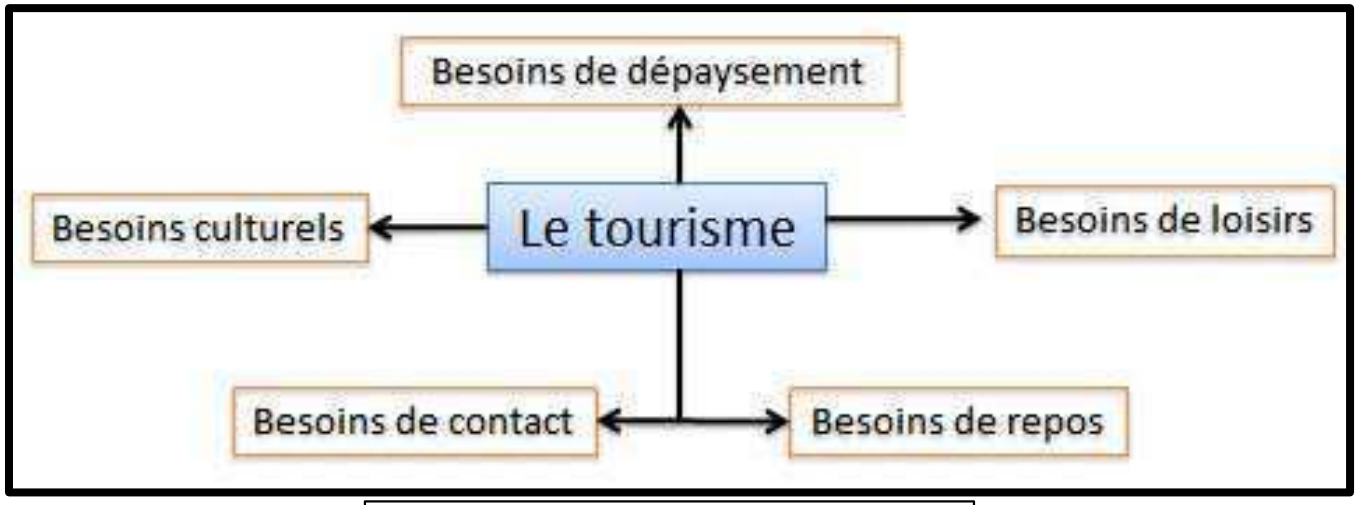

Figure 13: les besoins du tourisme
Source : par l'auteur

2.5.7 Les différents types d'équipement :

Hôtel : est un établissement commercial d'hébergement classé, qui offre des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, mais qui, sauf exception, n'y élit pas domicile. Il peut comporter un service de restauration.[12]

Motel : Lieu d'hébergement, situé sur un axe routier important et qui ne comporte généralement pas plus de deux étages. L'accès aux chambres est direct, et les clients ont la possibilité de stationner leurs voitures à proximité de la chambre qu'ils ont louée. Dans un motel, le bureau de réception est réduit à sa plus simple expression (pas de chasseur, de portier, etc.), et le client paie dès son arrivée. En principe aucun service de restauration n'est offert. [13]

Bungalows : Construction simple et légère servant de résidence de vacances, en particulier à l'intérieur d'un ensemble hôtelier, d'un camping.[14]

Auberge : Maison dans laquelle on peut dormir et manger en échange d'un paiement. Sorte d'hôtel avec peu de chambres et généralement aménagé dans de vieilles bâtisses.. [15]

[12] : http://pro.tourisme-loireatlantique.com/wp-content/uploads/2014/11/h%C3%B4tels-d%C3%A9finition-et-classement-fiche-technique-2014-2015.pdf
[13] : https://www.cnrtl.fr/definition/motel
[14] : https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bungalow/11684
[15] : https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/auberge/

Camping : Activité de plein air qui consiste à utiliser un abri transportable établi de façon provisoire. [16]

Musée :Établissement public où sont conservées et exposées des collections d'objets qui présentent un intérêt artistique, historique, scientifique, technique .[17]

Complexe touristique : est un ensemble de plusieurs bâtiments ou d'installation destinée au divertissement, au loisir et au repos (Hôtels, bungalows, Equipements sportifs) pour assurer un certain confort et détente au touriste.[18]

Village de vacances : C'est un ensemble d'hébergements, faisant l'objet d'une exploitation globale à caractère commercial, pour assurer des séjours de vacances et de loisirs selon un prix forfait, il peut être bâti en dure ou sous tentes avec des locaux de services et de loisirs communs.[19]

Le caravaning : C'est un véhicule ou un élément de véhicule qui est équipé pour le séjour ou l'exercice d'une activité, il est en permanence équipé d'un moyen de mobilité lui permettant de se déplacer par lui-même ou il est déplacé par simple traction.[20]

2.5.8 Les types de clientèles :

La clientèle diffère selon le type de tourisme. Nous distinguons le tourisme de vacances, le tourisme culturel et le tourisme de santé destiné dans la majorité des cas à un large public comme les travailleurs, les hommes d'affaires ,les familles. Nous retrouvons également le tourisme de sport, le tourisme religieux destinés respectivement aux passionnés de sport et d'aventure et aux fidèles et pratiquants.

[16] : https://fr.wikipedia.org/wiki/Camping
[17] : https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/musee/
[18] : Organisation mondiale du tourisme (OMT 2015)
[19] : https://www.doubs.travel/fileadmin/user_upload/ESPACE_RESSOURCES/hebergements/fiche_5%20-%20villages%20de%20vacances.pdf
[20] : https://educalingo.com/fr/dic-fr/caravaning

3. Développement durable :

3.1 Définition :

Le développement durable a été défini dans le rapport Brundtland[21]. Ce rapport dit qu'il faut veiller à un bon équilibre entre les sociétés et les ressources naturelles, en assurant le développement et en réduisant les inégalités entre les personnes.

Les trois dimensions du développement durable sont la société, l'économie et l'environnement.

Les activités humaines sont productrices de richesses, mais aussi d'inégalités. Elles peuvent avoir de graves conséquences sur notre environnement.

« Un concept qui vise la conciliation entre le développement socio-économique permanent et la protection de l'environnement, c'est à dire l'intégration de la dimension environnementale dans un développement qui vise à satisfaire les besoins des générations présentes et futures. »[22]

3.2 Les objectifs du développement durable :

-Promotion de l'équilibre.
-Respect des obligations nationales.
-Protection de la santé de tous les habitants de la planète.
-La durabilité de nos ressources naturelles.
-L'amélioration de notre bien-être.

3.3 Les piliers du développement durable :

a) Environnement :

-Diminuer les rejets polluants.
-Protéger la biodiversité.
-utiliser des énergies renouvelables.

b) Social :

-Amélioration des conditions de vie.
-Mixité sociale.
-Garantie de l'accès à la santé et éducation.

c) Economie :

-Lutte contre la pauvreté.
-Commerce équitable Nord/Sud.
-Nouveaux modes de production et de consommation.

d) Culture :

-Préservation du patrimoine.
-Préservation des biens historiques.
-Valorisation de la culture et de l'histoire.
-Restauration du patrimoine.

---

[21] : Le rapport Brundtland* (1987), texte fondateur de la notion de développement durable

Brundtland : Gro Harlem Brundtland est une physicienne et responsable politique norvégienne. Elle dirigea la commission de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement et l'Environnement, qui rédigea le rapport « Notre avenir commun » en 1987.

[22] : journal officiel, Loi n° 03-10 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable,p8

4. Tourisme durable :

4.1 Définition :

Le tourisme durable est un mode de développement de l'industrie touristique qui préserve les ressources locales, améliore les conditions des habitants et l'intégrité culturelle du pays. Cette approche transversale s'applique à tous les types d'activités, d'opérations ou d'entreprises.

Elle inclut notamment l'écotourisme, qui repose sur la découverte de la nature et des modes de vie des communautés locales et contribue de manière directe à la conservation de la nature.

Il consiste en des formes de tourisme qui intègrent les principes du développement durable.

Cela fait donc référence à des formes de tourisme qui tiennent compte du respect de la nature, de la préservation de l'environnement et de la qualité de la vie ; tout comme cela était déjà pratiqué à travers certaines formes de tourisme avant la création de la Charte Européenne du Tourisme Durable, avec l'écotourisme.[23]

« Le tourisme durable fait référence à une croissance réfléchie à long terme, maîtrisée et génératrice de progrès sociaux dans le sens où les personnes concernées sont associées aux décisions. Il consiste donc en la promotion d'une palette des ressources d'un territoire et nécessite de développer une offre qui n'est plus sectorisée mais globale et concertée, articulée avec de véritables stratégies de développement local. »[24]

4.2 Les piliers du développement durable du tourisme :

a) Environnemental :

Préservation de la nature et du patrimoine de la région pour qu'elle soit une destination touristique.

b) Social :

-Création d'emplois.

-Une destination de rencontre pour obtenir la mixité sociale.

-Pour subvenir au confort et au bien-être des touristes.

c) Economique :

- une rente pour l'économie.

-L'investissement dans les activités touristiques.

d) Culturel :

-Valorisation des lieux culturels et historiques.

-Préservation de la culture et du patrimoine.

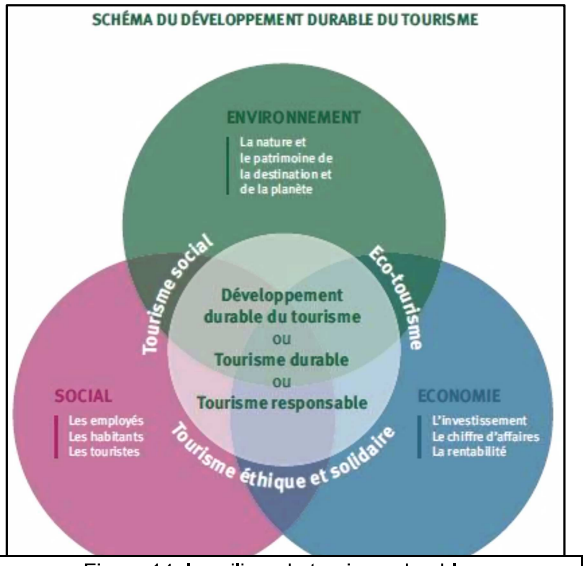

Figure 14: les piliers du tourisme durable
Source : http://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/definitions

[23] :mr. Seedou mukthar sonkaille, tourisme rural et la réduction de la pauvreté, université toulouse II le mirail-toulouse-France,2013,p55

[24] : François Moinet : le tourisme rural concevoir-créer-gérer 4eme édition, France-Agricole

férentes formes du tourisme durable

urisme :

est une forme de tourisme respectueuse de l'env
l se pratique exclusivement en milieu naturel et doi
munautés d'accueil.

urisme solidaire :

risme solidaire permet la création d'un lien de
ions. Une participation financière du voyageur
de développement locaux. Les communautés
dont la finalité est l'amélioration de leurs condit

urisme équitable :

t directement inspiré du commerce équita
ration plus juste des communautés locales.

risme communautaire :

tourisme communautaire est une for
ntégr

5. La politique de tourisme en Algérie : [25]

5.1 Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) :

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire est un instrument qui traduit et met en forme pour l'ensemble du territoire, comme pour chacune de ses parties, les orientations stratégiques d'aménagement durable du territoire.

Cependant, la construction d'une destination nationale labellisée requiert la définition d'une démarche organisée et durable permettant de doter l'activité touristique de la lisibilité et de la visibilité nécessaire à la consécration d'une économie touristique alternative aux ressources tarissable et non renouvelables que sont les hydrocarbures.

5.2 Le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT) :

Schéma national d'aménagement du territoire (S.N.A.T.) est à l'échelle du territoire national. Il est initié par l'État central. Il règle la distribution des activités et du peuplement à travers le territoire national, en visant une distribution équitable des richesses, notamment pour les régions du Sud et les régions frontalières. C'est le S.N.A.T, qui localise les grandes infrastructures intellectuelles, économiques, de transports et de communications. Les Schémas régionaux d'aménagement du territoire (S.R.A.T.) sont à l'échelle inter-wilaya, c'est-à-dire des régions - au nombre de 9. Ils sont initiés par l'État central. Ils distribuent les activités et le peuplement à travers la région, localisent les infrastructures et les équipements et règlent l'armature urbaine régionale.

Ses objectifs :

- Fixer les orientations de développement durable du territoire régional.
- Eliminer progressivement les déséquilibres et les disparités interrégionales.
- Favoriser l'intégration régionale à long termes.
- Assurer une cohérence intersectorielle et favoriser la complémentarité interrégionale.

5.3 Le Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya (PAW) :

Le Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya est un instrument de mise en œuvre de la politique d'aménagement et de développement durable sur le territoire de la Wilaya.

Dans le prolongement du SNAT et du SRAT, le Plan d'Aménagement de Wilaya renforce le rôle des collectivités territoriales (la Wilaya et la Commune) dans le cadre de compétences de gouvernance territoriale rénovées telles que définies dans le SDAT 2025. L'Etat reste le maître d'œuvre du développement en créant un environnement politique et juridique favorable aux acteurs économiques porteurs de projets générant des ressources, créant des richesses et des emplois.

C'est un outil d'orientation et de planification stratégique des actions d'aménagement du territoire de la wilaya (territoire regroupant plusieurs communes) en référence au SNAT et particulièrement au SRAT de « l'espace de programmation territoriale » qui lui appartient.

Le Plan d'aménagement du territoire de la Wilaya a pour objectif fondamental d'assurer "*une organisation rationnelle et harmonieuse de l'ensemble du territoire de la wilaya.*

[25] : https://www.mta.gov.dz/

Ses Objectifs :

- Etablir des schémas directeurs d'organisation des services et d'équipements publics.
- Concrétiser en termes de programmes à destination des territoires communaux les actions et les dispositions retenues par le SRAT.
- Assurer la distribution des activités et des services locaux d'intérêt publics à travers le territoire de la wilaya.
- La localisation des différentes infrastructures et des zones de mise en valeur.
- La détermination des aires intercommunales d'aménagement.
- L'identification de la hiérarchie urbaine et des rythmes d'urbanisation.
- La valorisation des atouts et vocations des différentes communes de la wilaya.
- Il fixe les vocations de chaque commune de la wilaya.
- Il identifie la hiérarchie urbaine de la wilaya (communes rurales et urbaines)
- Il fixe le rythme de l'urbanisation.
- Détermine les aires de planification intercommunales et localise les zones d'activités économiques avec les zones à mettre en valeur.

5.4 Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique [SDAT 2025]:[26]

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2025» est une composante du SNAT 2025.

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique «SDAT 2025» est un Instrument qui traduit la volonté de l'Etat de valoriser le potentiel naturel, Culturel et historique du pays et de le mettre au service de la mise en tourisme de L'Algérie afin de la hisser au rang de destination d'excellence dans la région euro-méditerranéenne.

Il donne de ce fait pour l'ensemble du pays ainsi que pour chacune des parties du territoire national, les orientations stratégiques d'aménagement touristique dans le cadre d'un développement durable.

Ses Objectifs :

- Promouvoir une économie alternative et de substitution aux hydrocarbures.
- Dynamiser sur les grands équilibres influents sur les autres secteurs.
- Combiner durablement la promotion du Tourisme et de l'environnement
- Promouvoir le patrimoine naturel, historique, culturel et cultuel.
- Valoriser l'image de l'Algérie c'est-à-dire donner à l'Algérie une envergure touristique internationale et en faire une destination d'excellence phare du bassin méditerranéen appuyée par ces atouts.

[26] : SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE "SDAT 2025", Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme (livre1 : Le diagnostic : audit du tourisme algérien), Janvier 2008,p4-p22

Les 5 dynamiques fondatrices du SDAT

Figure 16: schémas des dynamiques fondatrices du SDAT
Source : ministère du tourisme

5.5 Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique de Wilaya (SDATW):

représente la déclinaison du Schéma Directeur d'Aménagement Touristique National horizon 2030. Le SDATW constitue la feuille de route pour la mise en tourisme de la wilaya à court, moyen et long terme.

Sur les 48 SDATW qui ont été lancés :

*43 SDATW achevés

*05 SDATW en cours d'études.

5.6 La zone d'expansion touristique (Z.E.T):[27]

Toute région ou étendue de territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, humaines et créatives propices au tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploitée pour le développement d'une ou de plusieurs formes rentables de tourisme, peut constituer une zone d'expansion touristique (Z.E.T).

[27] : Organisation mondiale du tourisme (OMT 2015)

5.6.1 L'évolution de la ZET:[28]

La création des ZET se situe dans cette période de l'après-indépendance, des années 1960, où l'Etat algérien a choisi un mode de développement à caractère socialiste et planifié.
Il n'est donc pas surprenant qu'il mette en avant le rôle primordial de l'Etat dans le développement du tourisme national qui devient le moteur de l'économie touristique.
Ainsi, la période est à une action forte de l'Etat que l'on soit en économie socialiste ou en économie de marché, car le marché touristique méditerranéen est signe de développement économique.
Le lancement des programmes des zones d'expansion touristiques (ZET) est passé par trois dates importantes, 1966, 2003 et 2007. Il figure dans les différents textes officiels et plans de développement nationaux dans lesquels s'intègre la politique touristique à partir de l'année 1966. C'est dans le pré plan de 1967 qu'une réflexion globale est engagée sur les perspectives du développement du tourisme avec le recensement exhaustif des potentialités touristiques.
Le décret exécutif de février 2007 fixe les modalités de rétrocession et de concession des terrains situés à l'intérieur des ZET et sites touristiques.
Le décret exécutif du 11 mars 2007 fixe les modalités d'établissement du plan d'aménagement touristique des ZET et sites touristiques.
Les ZET sont classées par les services de l'Aménagement du territoire « zones touristiques protégées » et soumises, à ce titre, aux mesures de protection particulières régies par la législation et la réglementation en vigueur.

Période de création des premières ZET (1966-1986) :

Le lancement des programmes des zones d'expansion touristique figure dans les différents textes officiels et plans de développement nationaux dans lesquels s'intègre la politique touristique à partir de l'année 1966. C'est dans le pré plan de 1967 qu'une réflexion globale est engagée sur les perspectives du développement du tourisme avec le recensement exhaustif des potentialités touristiques. Mais seulement trois grands ensembles balnéaires (ZET), fruits de cette politique, sont réalisés au centre, à l'est et à l'ouest du pays:

- Moretti, Zeralda, Tipaza dans la wilaya d'Alger ;
- Les Andalouses dans la wilaya d'Oran ;
- Tichy dans la Wilaya de Bougie.

Période de révision de la politique des ZET (1986- 1990) :

Durant cette même période, des restructurations sont engagées avec de nouveaux objectifs et une nouvelle stratégie de développement touristique qui peuvent se décliner de la façon suivante selon le Ministère du Tourisme.
Cette période s'est manifestée par une accélération dans la création des ZET à travers le territoire national (on passe de 3 ZET durant la période1966-1986 à 174 ZET en 1986/1990).

Période de transition (1990-2003) :

Le début des années 2000 constitue une phase de transition vers l'économie du marché et l'Etat s'est occupé de l'élaboration du cadre juridique nécessaire au développement de l'investissement privé. C'est dans cette perspective qu'un cahier de charge est établi pour respecter les modalités de gestion des ZET et la protection de l'environnement. La question de la protection de l'environnement et du patrimoine culturel est devenue une nouvelle préoccupation dans la politique suivie en Algérie.

[28] : Mr Hamza Meghzili, Modèles d'aménagement et d'urbanisation des Zones d'Expansion Touristique de la wilaya de Skikda (Algérie), université de Bretagne occidentale- Bretagne, 2015,p105-114 (adapté)

Période de relance (2003-2014) :

Durant ces assises, l'accent est mis sur le rôle du Schéma Directeur d'Aménagement du Tourisme (SDAT 2025), son contenu et ses objectifs à court, moyen et long termes. Un bilan est établi sur les premiers résultats de ce programme dont l'objectif principal est le développement durable, stratégie que l'Algérie a adoptée pour la préservation de l'environnement dans différents secteurs.

Depuis 2014, l'Algérie compte 205 ZET déclarées et classées. Des prospections sont actuellement en cours pour recenser d'autres potentialités susceptibles de dégager des zones pouvant être classées comme zones d'expansion touristique. Cette formule de ZET obéit à un cahier de charge qu'il faut respecter. La ZET est délimitée et viabilisée par le secteur de l'Etat et ne peut être utilisée à d'autres fins qu'à celles définies dans le cahier de charge, sinon la concession est annulée.

Ses objectifs :

- L'utilisation rationnelle et harmonieuse des espaces et ressources touristiques en vue d'assurer le développement durable du tourisme ;
- L'intégration des zones d'expansion et sites touristiques ainsi que les infrastructures de développement des activités touristiques dans le schéma national d'aménagement du territoire ;
- La protection des bases naturelles du tourisme ;
- La préservation du patrimoine culturel et des ressources touristiques à travers l'utilisation et l'exploitation, à des fins touristiques, du patrimoine culturel, historique, culturel et artistique ;
- La création d'un bâti harmonieusement aménagé et adapté au développement des activités touristiques et la sauvegarde de sa spécificité.

Ses principes généraux :

- La délimitation, le classement, la protection, l'aménagement, la promotion et la réhabilitation des zones d'expansion et sites touristiques sont d'utilité publique.
- En vue d'encourager le développement et la protection des zones d'expansion et sites touristiques, l'Etat élabore des stratégies et des programmes à même de créer des effets d'entraînement positifs sur l'économie nationale.

- Le développement et l'aménagement des zones d'expansion et sites touristiques doivent être compatibles avec les législations relatives à la protection de l'environnement et du littoral et celle relative à la protection du patrimoine culturel lorsque lesdits espaces intègrent un patrimoine culturel classé. Le développement et l'aménagement des zones d'expansion et sites touristiques s'intègrent dans le cadre du schéma national d'aménagement du territoire.
- Tout aménagement ou exploitation des zones d'expansion et sites touristiques en violation du plan d'aménagement touristique et des règles prévues dans la présente loi est interdit.
- Toute utilisation ou exploitation des zones d'expansion et sites touristiques qui ont pour but d'altérer leur vocation touristique sont interdites.

5.7 Les organismes du tourisme en Algérie :

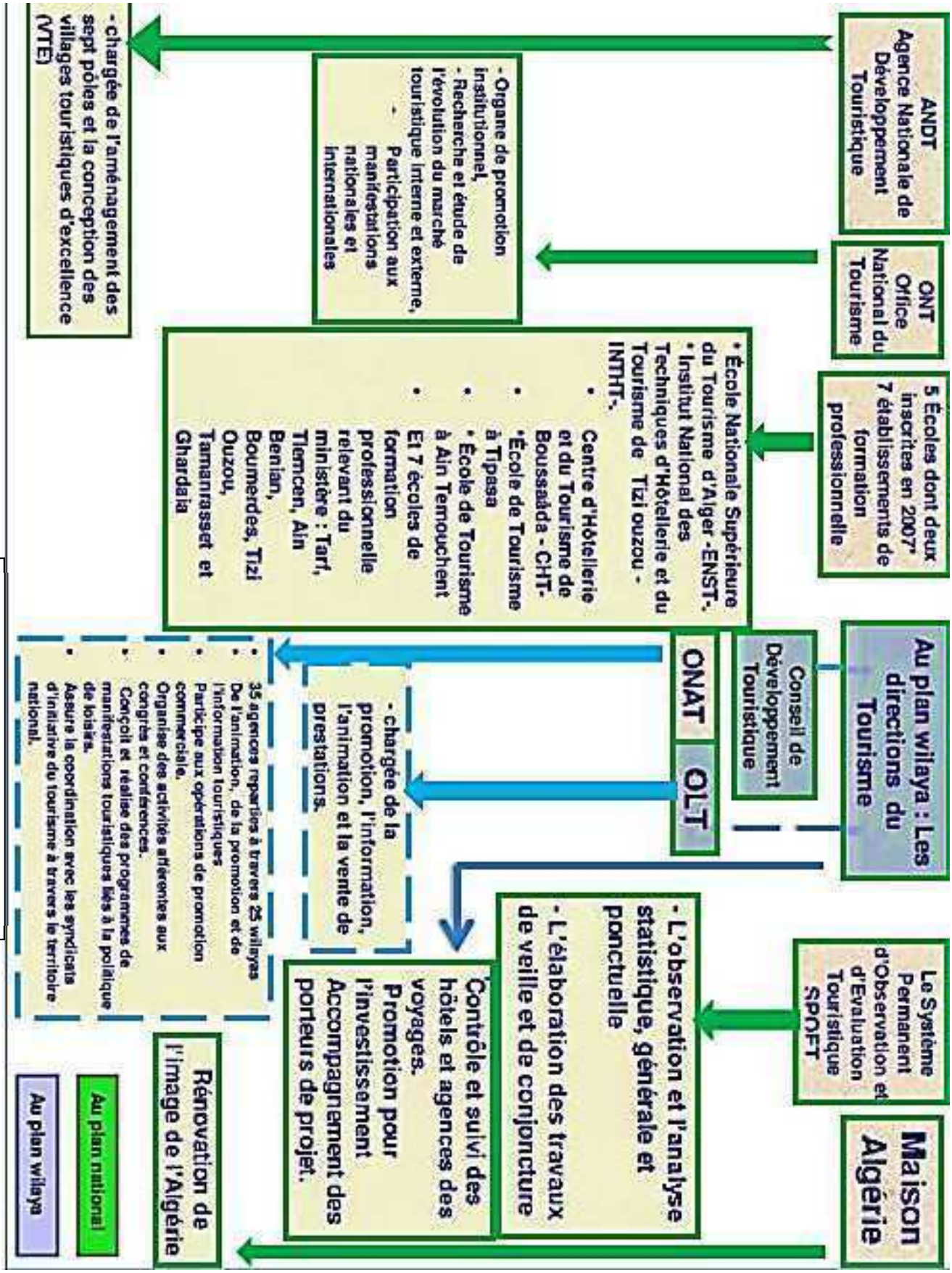

Figure 17: les organismes du tourisme en Algérie
Source : ministère du tourisme

6. Analyse des exemples :

Exemple1 : La station touristique Haat Dilli Janakpuri en Inde

Situation: Janakpuri,New Delhi, Inde
Superficie: 16ha
Genre : station touristique
Architecte : Archohm Consults
Année de réalisation : 2014

Photo 9:La station touristique Haat dilli janakpuri en inde
Source : https://architizer.com/projects/dilli-haat-2/

Situation géographique:

La station touristique Haat Dilli Janakpuri se situe au sud-ouest de New Delhi en Inde

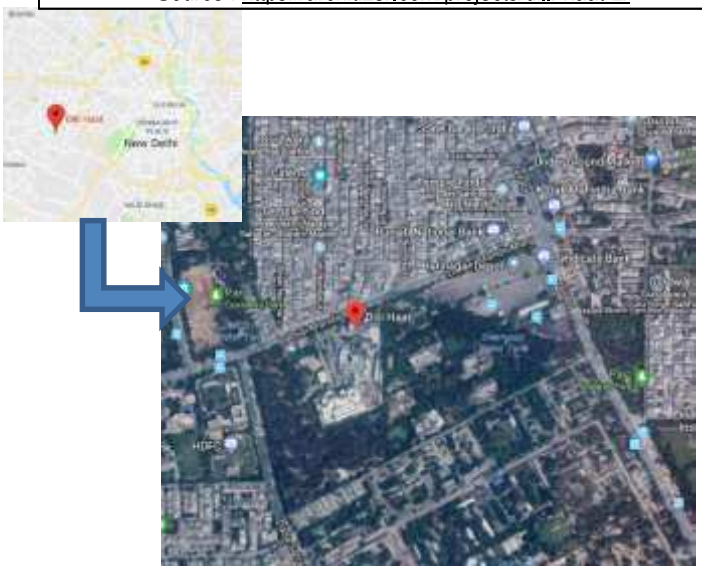

Accessibilité :

La station touristique Haat Dilli Janakpuri en Inde se situe approximativement à la voie mécanique principale LAL SAI MANDIR MARG et deux autres voies mécaniques principales (DADA SATRAM MAMTANI MARG et JAIL RD) sur les côtés de la parcelle où se situent la station touristique, et une voie mécanique secondaire sur le côté postérieur de la parcelle.
Donc, cette station touristique est bien située par rapport à la facilité d'accès, ce qui permet l'attractivité des touristes et visiteurs pour le site.

photo 10: vue aérienne de la station touristique Haat Dilli Janakpuri
source : google earth/l'auteur

Les composants de la station :

espaces	Illustrations	observations	Spécifités
auditorium		Un auditorium ultramoderne de 800 places	Utilisation de la végétation
boutiques	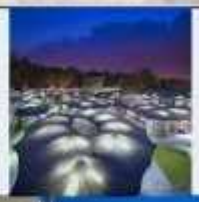	des boutiques d'artisanat destinées à accueillir des ateliers d'artisans	• des auvents de toiture • Utilisation de l'énergie solaire sur les toitures
LA CUISINE INDIENNE ET INTERNATIONALE		C'EST LA CUISINE INDIENNE ET INTERNATIONALE	Espace commun pour la culture culinaire internationale
La cour		• D'exposition artisanal en plein air • Des magasins	• Une terrasse accessible • Avoir une communication entre le RDC et la terrasse
Couloir d'exposition		Salle d'exposition pour tous types d'événements	• 3 volumes de différentes dimensions • Une toiture végétalisée
tours		• Bâtiment de musique • des bâtiments à deux étages avec un auvent sur le toit conçu pour les activités de plein air.	• Utilisation des matériaux locaux • Inspiration de la forme d'une plante

Table 2 : les composants de la station touristique Haat dilli janakpuri en inde
Source : par l'auteur

Le plan de la station touristique Haat Dilli Janakpuri en Inde :

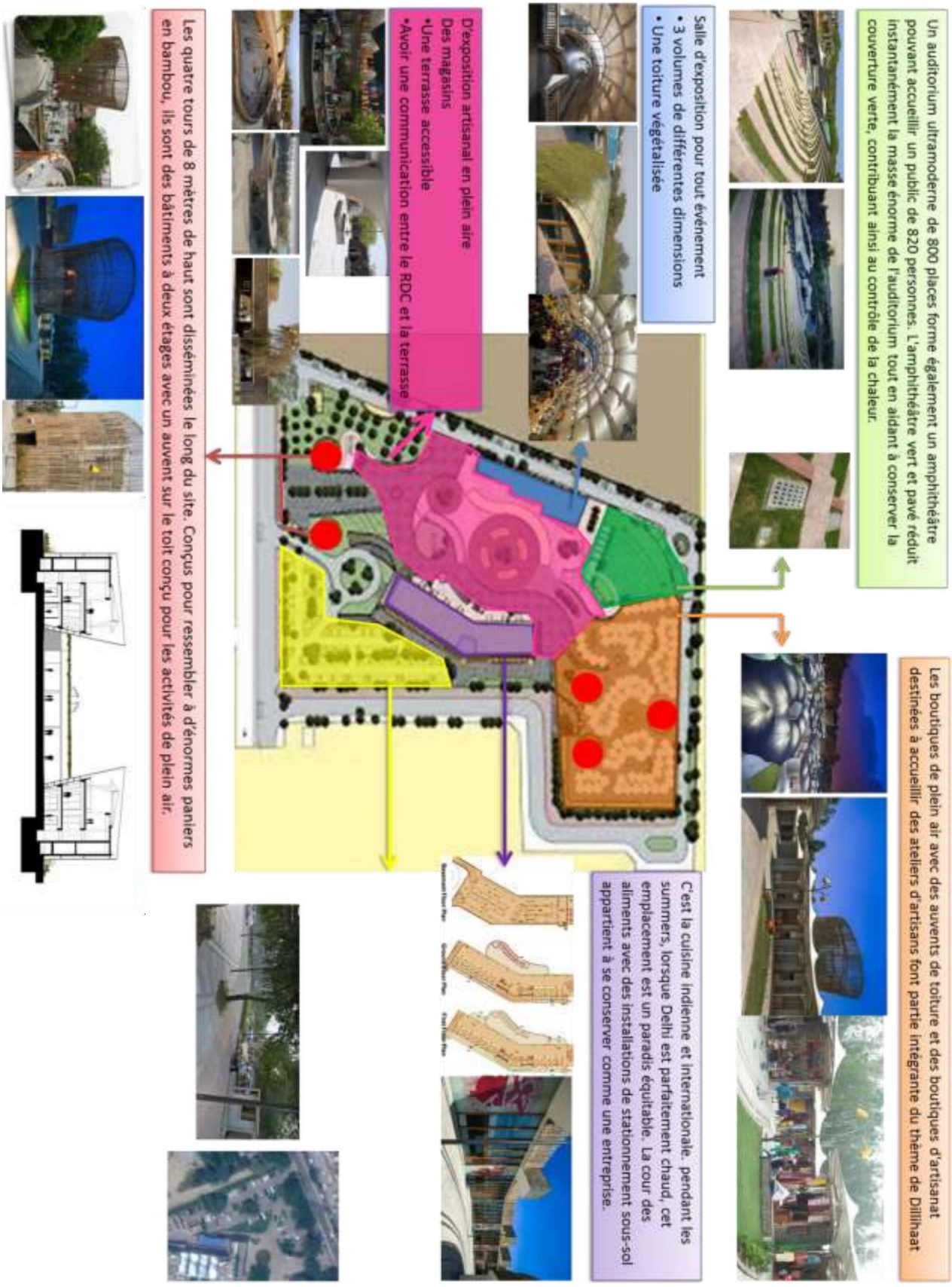

Figure 18 : les zones de La station touristique Haat dilli janakpuri en inde
Source : par l'auteur

Synthèse :

Point fort	Point faible
Utilisation de l'énergie renouvelable	Absence d'aires de jeux
Utilisation des matériaux locaux	Absence de sources d'eaux
Intégration culturelle et historique de la station	
Présence de la végétation	
Présence d' aires de stationnement	
Utilisation de toits végétalisés	
adaptation aux besoins des handicapés	
Présence importante du commerce	

Tableau 3:synthèse de l'analyse de La station touristique Haat Dilli Janakpuri en Inde
Source : par l'auteur

Exemple2:Djerba parc en Tunisie

Présentation:

Catégorie *:* Parc à crocodile
Année d'ouverture *:* 2002
Superficie *:* 1,5 ha
Situation *:* Djerba, Tunisie

Situation :

Située en plein cœur de Djerba, au sud de l'île.

Figure 19: vue aérienne sur la situaion de Djerba parc
Source : google earth

Accessibilité :

- La voie piétonne représente presque 20% de la surface totale du village, ce qui permet une promenade sur tout le village pour les touristes.
- La voie mécanique se situe à proximité de l'entrée du village avec des aires de stationnements.
- Le circuit piéton suit celui des gens et porte la forme d'une tente.

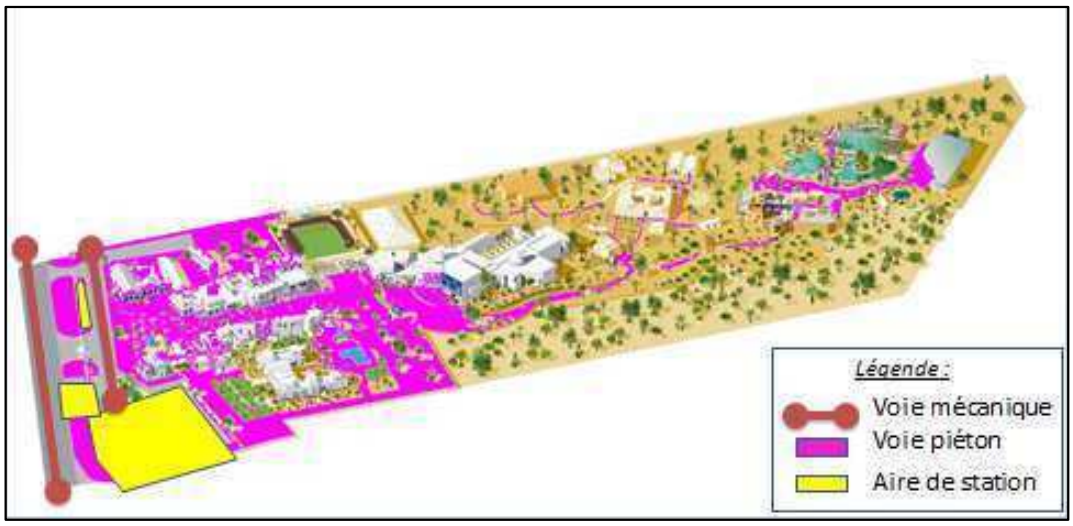

Figure20: l'accessibilité dans le Djerba parc en Tunisie
Source : http://www.djerbaexplore.com/ita/infos-djerba.html

Les composants :

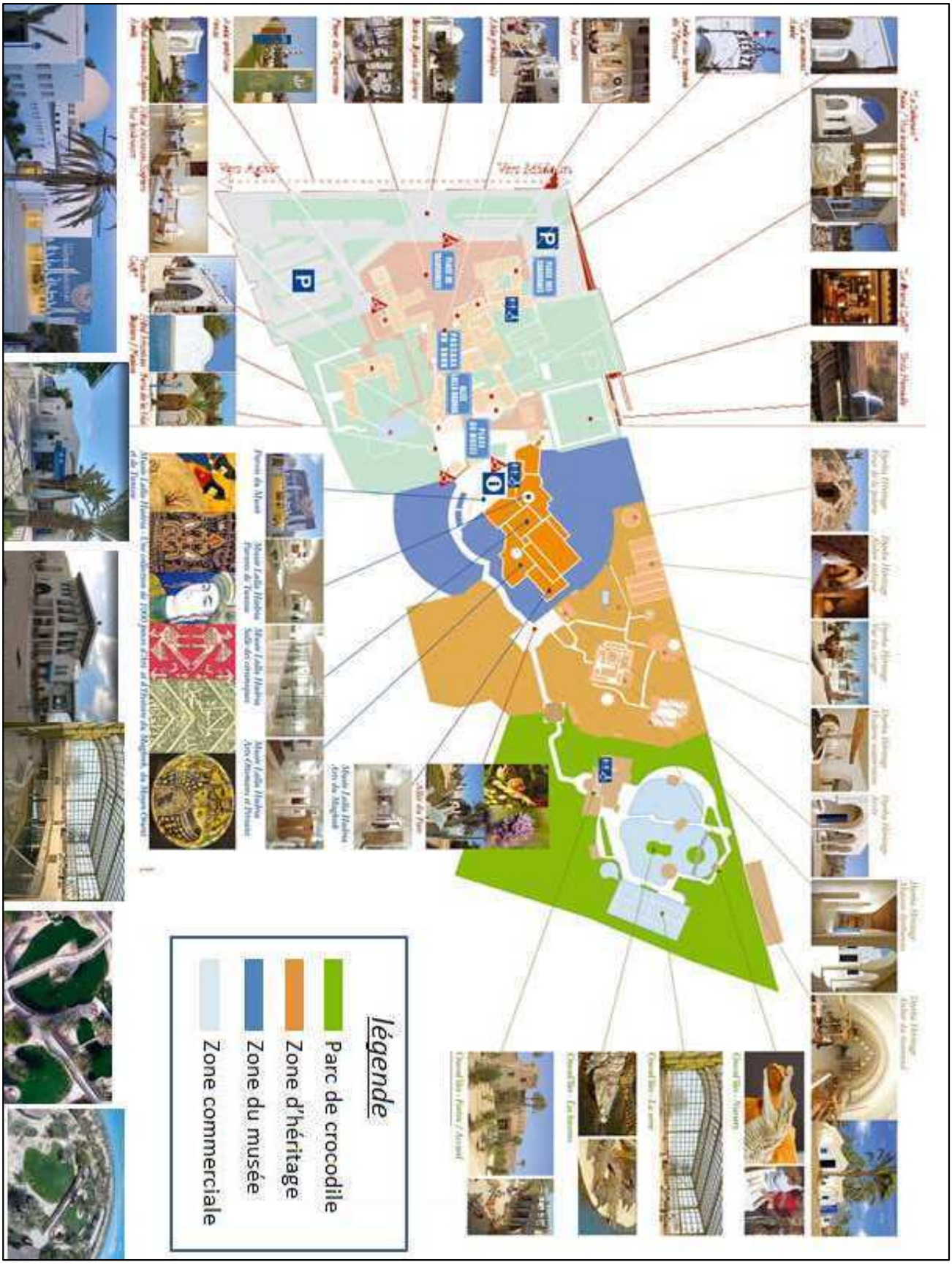

Figure 21: les composants de Djerba parc
Source : http://www.djerbaexplore.com/ita/infos-djerba.html

Synthèse :

Points forts	Points faibles
Présence de l'identité tunisienne	Absence de parc d'attraction
Utilisation des matériaux locaux	Manque de sources d'eau
Utilisation de plantes adéquates au climat de la ville	Manque d'espaces verts
Présence de l'architecture saharienne	Manque d'aires de stationnement
Présence du commerce	
Flux mécanique réduit à l'intérieur du village	
Flux piéton permettant une promenade parfaite tout au long du village	

Tableau 4: synthèse de l'analyse de l'exemple de Djerba parc
Source : par l'auteur

Exemple 3:la Zone d'expansion touristique de Zelfana à Ghardaïa:

Présentation :

Type : zone d'expansion touristique

Situation : zelfana-Ghardaia

Maitre d'ouvrage : direction du tourisme de la wilaya de Ghardaïa

Maitre d'œuvre : URBA Tiaret

Surface : 100 ha

année de réalisation : 2015

Situation :

- La zone d'expansion touristique de la ville de Zelfana se situe au côté ouest de la ville, dans le nouveau pôle urbain, à proximité de la RN49 et dans le carrefour de la RN49 et CW201.

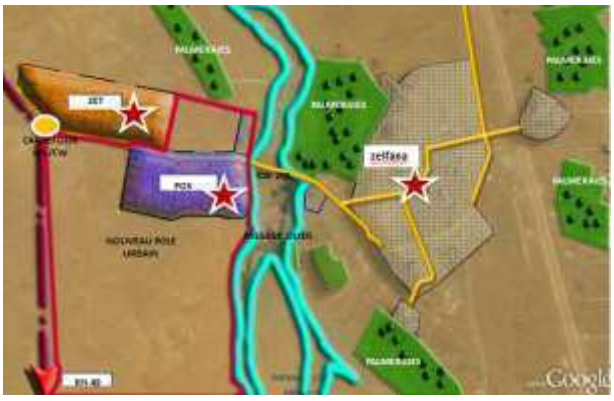

Figure 22 ::situation géographique de la ZET de Zelfana
Source : URBATIA – Ghardaïa

Accessibilité :

- La ZET se dispose à proximité de 2 voies principales la RN49 et CW201
- La ZET est entourée par des voies principales
- La ZET est divisée par 3 voies secondaires parallèles
- La ZET contient 3 aires de stationnements

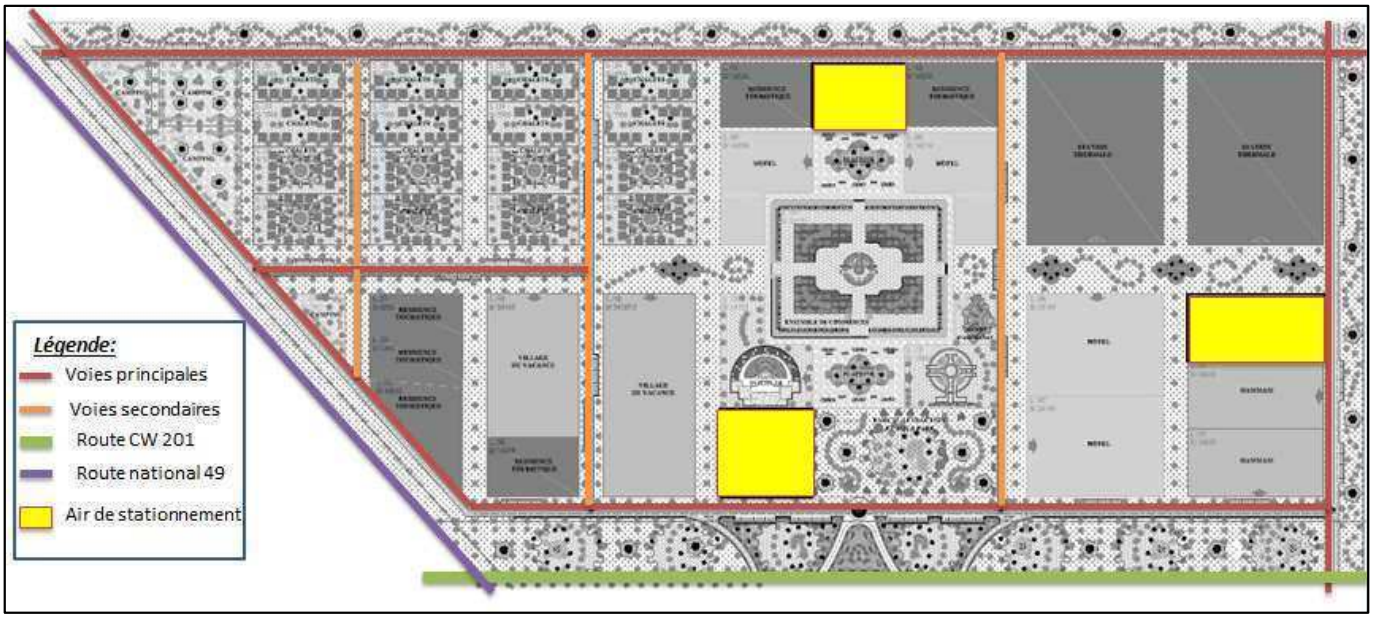

Plan 1:accessibilité et système de voiries de la ZET de Zelfana
source : par l'auteur

Plan des composants :

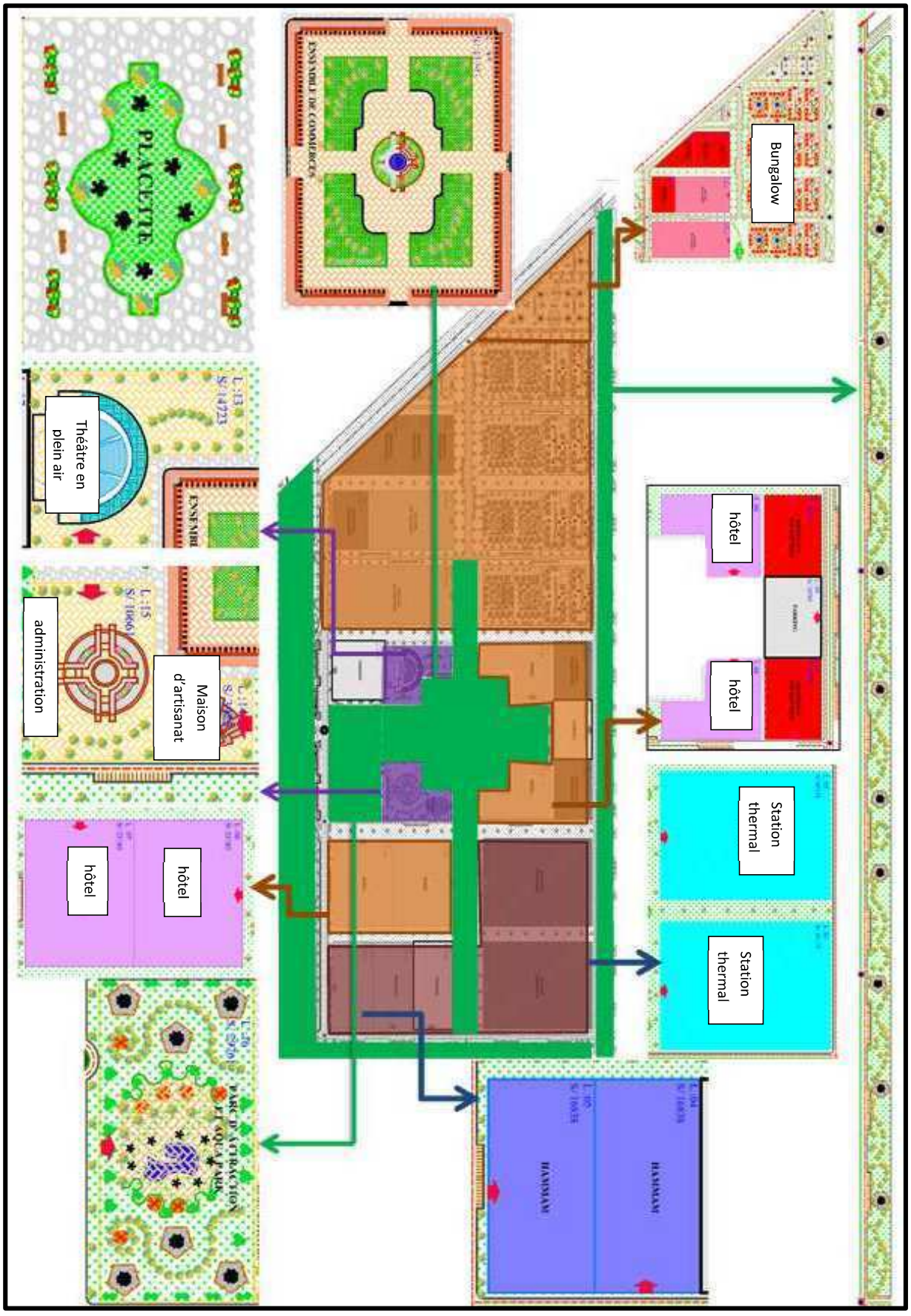

plan 2: les zones de la zet de zelfana
source : par l'auteur

Synthèse :

Points forts	Points faibles
Présence forte de l'espace vert	Manque d'espace de loisir
Utilisation de l'énergie renouvelable	Absence d'un centre commercial
Système de voirie adéquat pour la circulation	Manque d'espace d'eau
	Manque de l'identité historique et culturelle de la ville de zelfana
	Manque d'équipements

Tableau 5: synthèse de l'analyse de la zet de Zelfana
Source : par l'auteur

Comparaison entre les 3 exemples :

D'après l'analyse faite sur les 3 exemples choisis, nous avons pu ressortir des points forts et des points faibles qui peuvent nous aider dans l'élaboration de l'idée de notre projet

Station de Haat Delli Janakpuri	Parc de Djerba	La ZET de Zelfana
Station touristique	Parc	Zone d'expansion touristique
Sauvegarde de l'identité indienne	Intégration de l'identité saharienne et tunisienne	Absence de l'identité de la ville
16ha	15ha	100ha
Présence du flux mécanique	Présence du flux piéton plus que le mécanique	Présence du flux mécanique
Présence de la végétation	Manque de la végétation	Présence de végétation
Intégration de plantes adéquates au climat de la ville	Intégration de plantes adéquates au climat de la ville	Intégration de plantes adéquates au climat de la ville
Présence des aires de stationnements	Présence des aires de stationnements	Présence des aires de stationnements
Utilisation des énergies renouvelables	Manque d'utilisation des énergies renouvelables	Manque d'utilisation des énergies renouvelables

Tableau 6: la comparaison entre les 3 exemples
Source : par l'auteur

CHAPITRE CONTEXTUEL

Introduction :

L'étude du contexte physique et naturel vise à analyser les composantes du site pour parvenir à identifier la relation existante entre les différentes composantes (économiques, démographiques et urbanistiques).
Laghouat, la porte de désert, est éminemment riche de par son histoire, son architecture, ses paysages naturels et urbains, la culture de ses habitants .Cette richesse fait de cette ville un site d'intervention d'un intérêt certain. Elle occupe une position très importante vue sa situation administrative, géographique et touristique.

Figure 23 : vue aérienne de la ville de Laghouat
Source : google maps

À travers le temps, elle se distingue par sa vocation urbaine, sociale, culturelle et économique. Elle s'est rapidement développée, ces dernières années, suite à la réalisation d'importants programmes d'habitat pour faire face à l'accroissement démographique dû notamment aux effets de l'exode.

1. Présentation de la wilaya de Laghouat :[29]

Située au centre du pays à 400 km au sud d'Alger, la wilaya de Laghouat s'étend sur une superficie de 25 000 km². Région pastorale de l'Algérie, elle possède également le plus grand gisement de gaz naturel situé à Hassi Rmel. De par sa position géographique et ses caractéristiques climatiques, elle fait partie des wilayas pastorales du pays ainsi que des wilayas du Sud. Sa superficie est de 25 052 km² pour une population estimée en 2014 à 603 876 habitants. La wilaya de Laghouat compte 10 daïras avec 24 communes dont cinq sont considérées comme urbaines : Laghouat, Aflou, Ain Madhi, Hassi R'Mel et Ksar El Hirane.. Située à plus de 750 mètres d'altitude sur les Hauts- Plateaux, la wilaya de Laghouat est traversée par la chaîne de l'Atlas Saharien avec des sommets qui dépassent les 2 000 mètres (Djebel Amour : 2200 mètres). A l'exception de l'important champ gazier de Hassi R'mel, la vocation de la wilaya de Laghouat est à caractère agro-pastorale.

Figure 24 : situation de la wilaya de Laghouat
Source : www.algérie-monde.com

Elle est limitée :

- Au Nord, par la wilaya de Tiaret.
- A l'Est, par la wilaya de DJELFA.
- Au Sud, par la wilaya de GHARDAIA.
- A l'Ouest, par la wilaya d'EL BAYADH.

[29] : http://www.santemaghreb.com/algerie/documentations_pdf/docu_38.pdf

2. Présentation de la ville de Laghouat :

2.1. Situation géographique :[30]

Située au pied du contrefort de djebel El-Amour, qui fait partie de l'Atlas saharien, à la limite de l'immense plateau désertique, la ville de Laghouat est considérée comme la porte du Sahara. Située à proximité de l'oued M'Zi, l'oued M'Saad et la seguia, qui antérieurement la traversait de part en part après s'être détaché de l'oued M'Zi. Laghouat a une latitude de 33° 46°N et Une longitude de 2° 56 °E et est à une altitude de 767m.

Figure 25 : situation de la ville de Laghouat
Source : www.wikipédia.com

Limitée par :

1- Sidi makhlouf au nord.
2- Assafia à l'est.
3- Bennasser ben chohera et Ikhenegh au sud.
4- Tadjmout au nord-ouest.

2.2. Les données climatiques :[31]

2.2.1. La température :

le climat de Laghouat est caractérisé par une intensité lumineuse élevée ce qui exige le contrôle de ce variable par : forme compacte, patio ,atrium, protection solaire.

Le climat est du type saharien et aride marqué par un été très chaud, et un hiver froid. L'aridité s'accentue au fur et à mesure que l'on s'éloigne en direction sud.

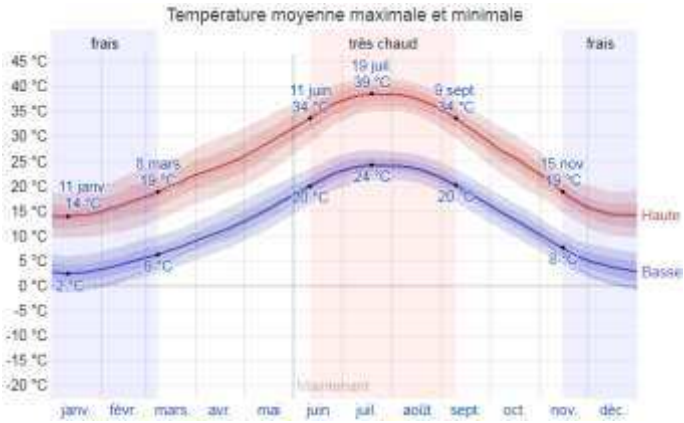

Figure 26:la température à Laghouat
Source : https://fr.weatherspark.com

À Laghouat, les étés sont caniculaires et arides ; les hivers sont longs, frisquets, secs et venteux ; et le climat est dégagé dans l'ensemble tout au long de l'année. Au cours de l'année, la température varie généralement de *2 °C* à *39 °C* et est rarement inférieure à *-1 °C* ou supérieure à *42 °C*.

La saison très chaude dure 3,0 mois, du 11 juin au 9 septembre, avec une température quotidienne moyenne maximale supérieure à 34 °C. Le jour le plus chaud de l'année est le 19 juillet, avec une température moyenne maximale de 39 °C et minimale de 24 °C.

La saison fraîche dure 3,8 mois, du 15 novembre au 8 mars, avec une température quotidienne moyenne maximale inférieure à 19 °C. Le jour le plus froid de l'année est le 11 janvier, avec une température moyenne minimale de 2 °C et maximale de 14 °C.

[30] : wikipidia
[31] : https://fr.weatherspark.com

2.2.2 La pluie:

Pour montrer la variation au cours des mois et pas seulement les totaux mensuels, nous montrons l'accumulation de pluie au cours d'une période glissante de 31 jours centrée sur chaque jour de l'année. Laghouat connaît des variations saisonnières modérées en ce qui concerne les précipitations de pluie mensuelles.

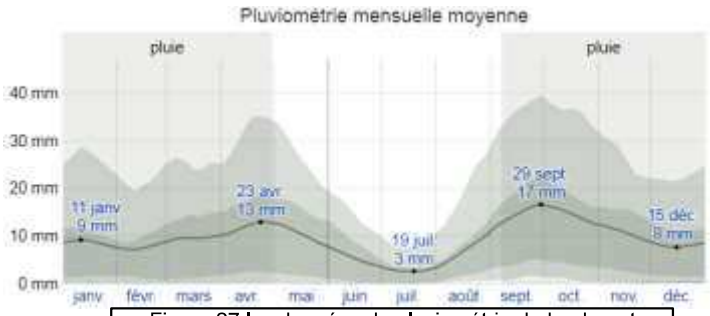

Figure 27:les données de pluviométrie de Laghouat
Source : https://fr.weatherspark.com

La période pluvieuse de l'année dure 7,7 mois, du 7 septembre au 29 avril, avec une chute de pluie d'au moins 13 millimètres sur une période glissante de 31 jours. La plus grande accumulation de pluie a lieu au cours des 31 jours centrés aux alentours du 29 septembre, avec une accumulation totale moyenne de 17 millimètres.

La période sèche de l'année dure 4,3 mois, du 29 avril au 7 septembre. La plus petite accumulation de pluie a lieu aux alentours du 19 juillet, avec une accumulation totale moyenne de 3 millimètres.

2.2.3 Les vents :

Cette section traite du vecteur vent moyen horaire étendu (vitesse et direction) à 10 mètres au-dessus du sol. Le vent observé à un emplacement donné dépend fortement de la topographie locale et d'autres facteurs, et la vitesse et la direction du vent instantané varient plus que les moyennes horaires.

La vitesse horaire moyenne du vent à Laghouat connaît une variation saisonnière modérée au cours de l'année.

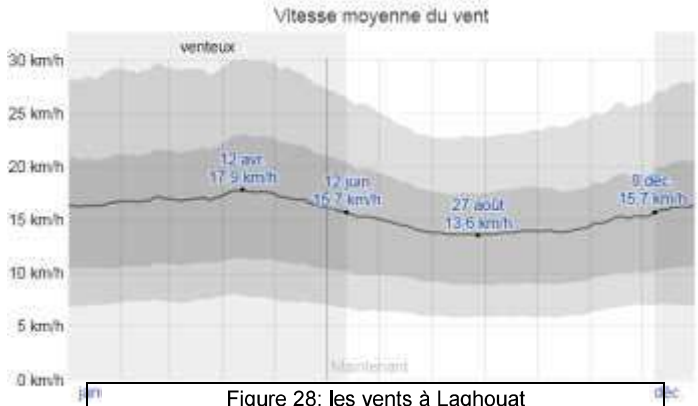

Figure 28: les vents à Laghouat
Source : https://fr.weatherspark.com

La période la plus venteuse de l'année dure 6,1 mois, du 8 décembre au 12 juin, avec des vitesses de vent moyennes supérieures à 15,7 kilomètres par heure. Le jour le plus venteux de l'année est le 12 avril, avec une vitesse moyenne du vent de 17,9 kilomètres par heure.

La période la plus calme de l'année dure 5,9 mois, du 12 juin au 8 décembre. Le jour le plus calme de l'année est le 27 août, avec une vitesse moyenne horaire du vent de 13,6 kilomètres par heure.

2.2.4 Le meilleur moment de l'année pour visiter :

Pour indiquer dans quelle mesure le climat à Laghouat est agréable tout au long de l'année, nous calculons deux scores de voyage.

Le score de tourisme privilégie les journées dégagées et sans pluie, avec des températures perçues situées entre 18 °C et 27 °C. Selon ce score, les meilleurs moments de l'année pour visiter Laghouat pour les activités touristiques générales à l'extérieur sont de fin mars à fin mai et de mi-septembre à fin octobre, avec un score maximal pour la dernière semaine en avril.

Figure 29 : score touristique à Laghouat
Source : https://fr.weatherspark.com

2.3 La Morphologie:[32]

La Wilaya se distingue par deux zones distinctes:

1- La zone de l'Atlas Saharien caractérisée par des altitudes allant de 1.000 à 1.700 m avec des pentes de 12,5 à 25 %. Cette zone au Nord-Ouest de la Wilaya (régions d'Aflou et Brida). Elle est constituée de vieux massifs forestiers d'une superficie de 47.095 ha, de nappes alfatières couvrant une superficie de 315.125 ha ainsi que de pacages et parcours d'une superficie de 1.531.766 ha.

2- La zone des Hauts Plateaux et de Plateaux Sahariens caractérisée par des altitudes allant de 700 à 1.000 m et des pentes de 0 à 3 %. Cette zone est constituée de vastes étendues steppiques d'une superficie de 1.900.000 ha dont une grande partie a été dégradée sous l'effet des sécheresses prolongées.

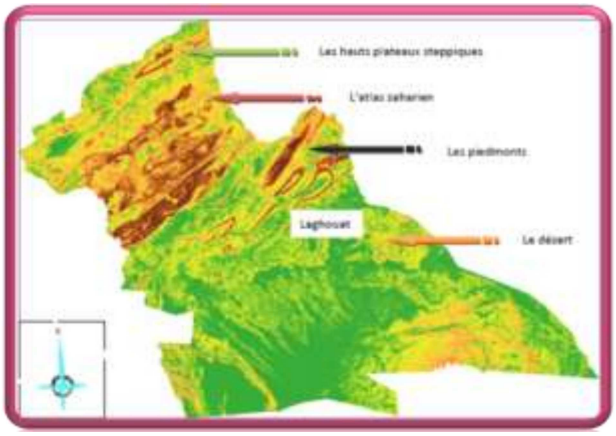

Figure 30 :la morphologie de laghouat
Source : wikipidia

Le relief de la commune est en général plat à pente entre moyenne et faible de 0,1% à 4 % et elle est constituée des unités morphologiques suivantes:

- Les chaînes de Montagne de << DAKHILA et Djebel l'Ahmar >> au nord
- Le plateau saharien au sud et sud-est.

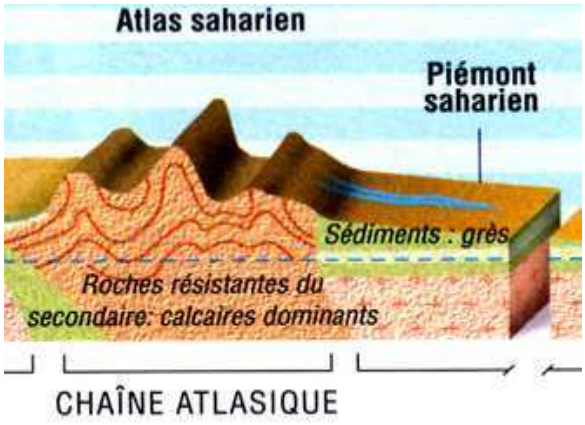

Figure 31: la morphologie de laghouat
Source : wikipidia

2.4 *La démographie:*[33]

La population installée en agglomération chef-lieu est de **530 500** ; soit une proportion de **81.54**% par rapport à la population totale, par contre, la population installée en agglomération secondaire est de **32 039** habitants soit un taux de **4.93**% de la population totale, le reste de la population constitué de **88 105** habitants est installé en zone éparse (construction isolée plus les nomades).

Elle représente **13.6**% par rapport à la population totale dont **11 246** habitants sont des nomades (Résultat **RGPH 2008**).

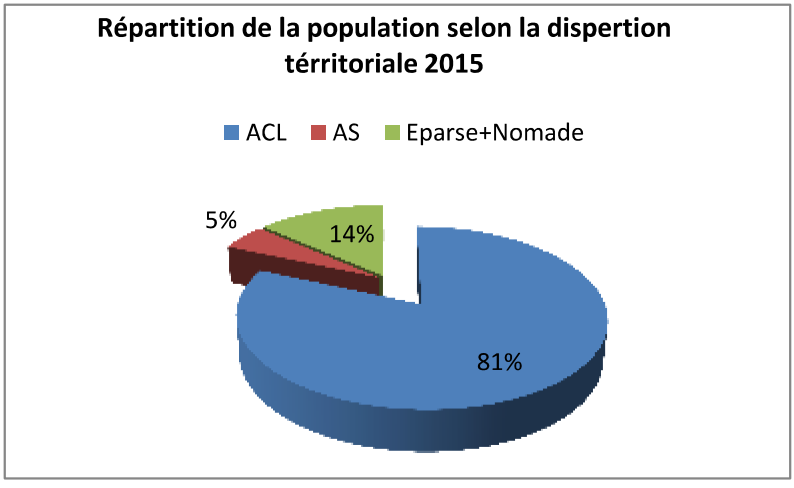

Figure32:Répartition de la population selon la dispertion territoriale 2015
Source : monographie 2015

La structure par sexe laisse apparaitre que le nombre de personnes de sexe masculin dépasse légèrement celui du sexe féminin par rapport à la population totale soit un taux de 51% pour le sexe masculin et 49% pour le sexe féminin.

[32] : étude de PDAU,DIRECTION DE LA WILAYA DE LAGHOUAT, édition 2008

[33] : Monographie de la wilaya de Laghouat, DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI BUDGETAIRE, ,2015

La pyramide des âges fait ressortir l'importance de la jeunesse de la population, Presque 65% est constituée de moins de 29 ans.

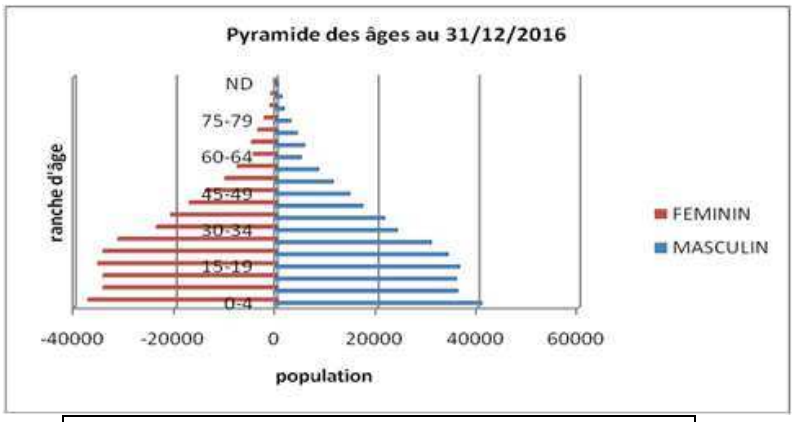

Figure 33:pyramide des âges
Source : monographie 2016

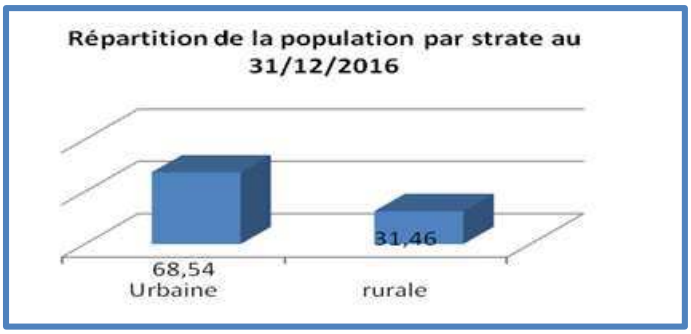

Figure 34:répartition de la population par strate
Source : monographie 2016

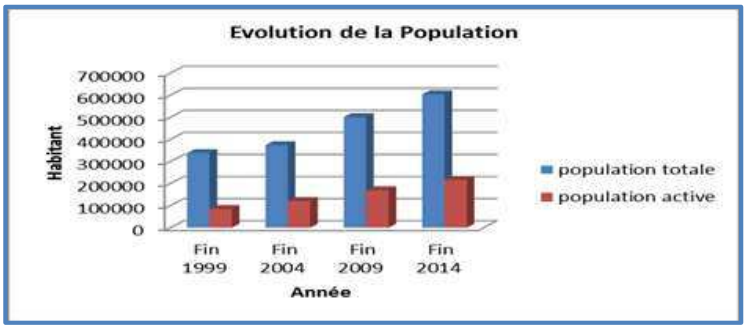

Figure 35:évolution de la population
Source : monographie 1999-2014

2.5 *L'accessibilité:*[34]

La ville de Laghouat est bien liée avec des accès mécaniques nationaux (la RN1, RN47 et la RN23), la région consiste d'un flux mécanique important par jour, ce qui permet de programmer un projet à vocation touristique et rendre la ville plus attractive et dynamique.

Et des voix mécaniques entre les communes (CW230, CW120et CW3).

Le réseau routier de la wilaya est de1476 Km dont :

- 403 Km routes nationales.
- 573 Km chemins de wilaya.
- 500 Km chemins communaux.

Le réseau routier se présente comme suit :

Le réseau revêtu de la wilaya représente : 100 % du réseau total.

- Le réseau routes nationales revêtues à 100 % couvre presque 27.30% du réseau total de la wilaya.
- Le réseau chemins communaux revêtu à 100 % couvre 33.88 % du réseau total de la wilaya.
- Le réseau chemins de wilaya revêtu à 100 % couvre de 38.82 % du réseau total.

Donc, la ville de Laghouat, avec sa situation géographique importante et la facilité d'accès, est une potentialité pour l'aménagement d'un projet touristique.

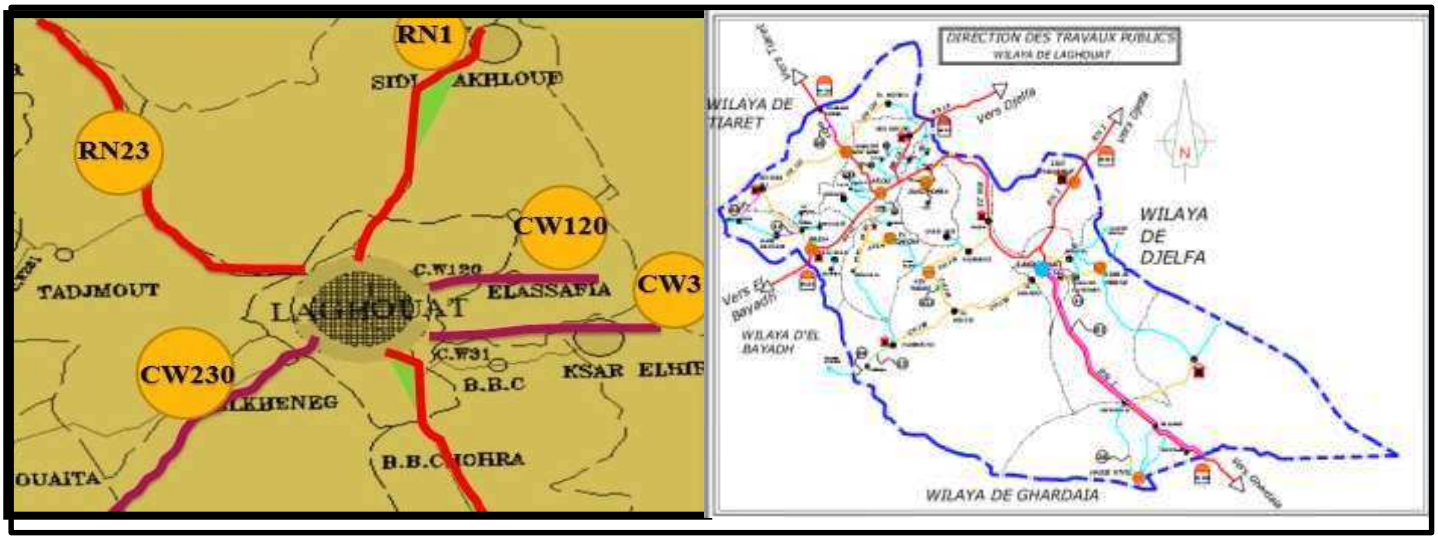

Figure 36: accessibilité
Source : monographie 2017

[34] : monographie de la wilaya de Laghouat, DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI BUDGETAIRE, édition 2017,p 117-119

3.L'évolution urbaine de la ville de Laghouat [35]

3.1 Périodes des ksour (avant 1698) :

Quand Sidi el Hadj Aissa est venu en 1698, il a trouvé des ksours satellites et un ksar fédérateur, trois Ksours dans la palmeraie nord(Nedjal, Bedla, OuledMimoune) et dans la palmeraie sud un petit ksar c'est: « OuledMimoune », à coté de sidi Hakoum, il a trouvé également un autre petit ksar « Kasbat Ben Fetouh », tous ces ksours étaient éparpillés soit dans la palmeraie nord, soit dans la palmeraie sud, soit à coté de sidi Hakoum, il a trouvé aussi dans le mamelon Tizigarine au Safah, un petit ksar « Ben bouta », donc, il les a regroupés autour du ksar fédérateur « Ben Bouta ».

A un moment donné, ça n'a pas suffi, donc les premières habitations après ben bouta c'est Zgague El Hadjaj où elles ont été construites sur le plan le plus élevé, et on voit qu'avec le temps le développement du ksar commence du point haut et descend vers le bas.

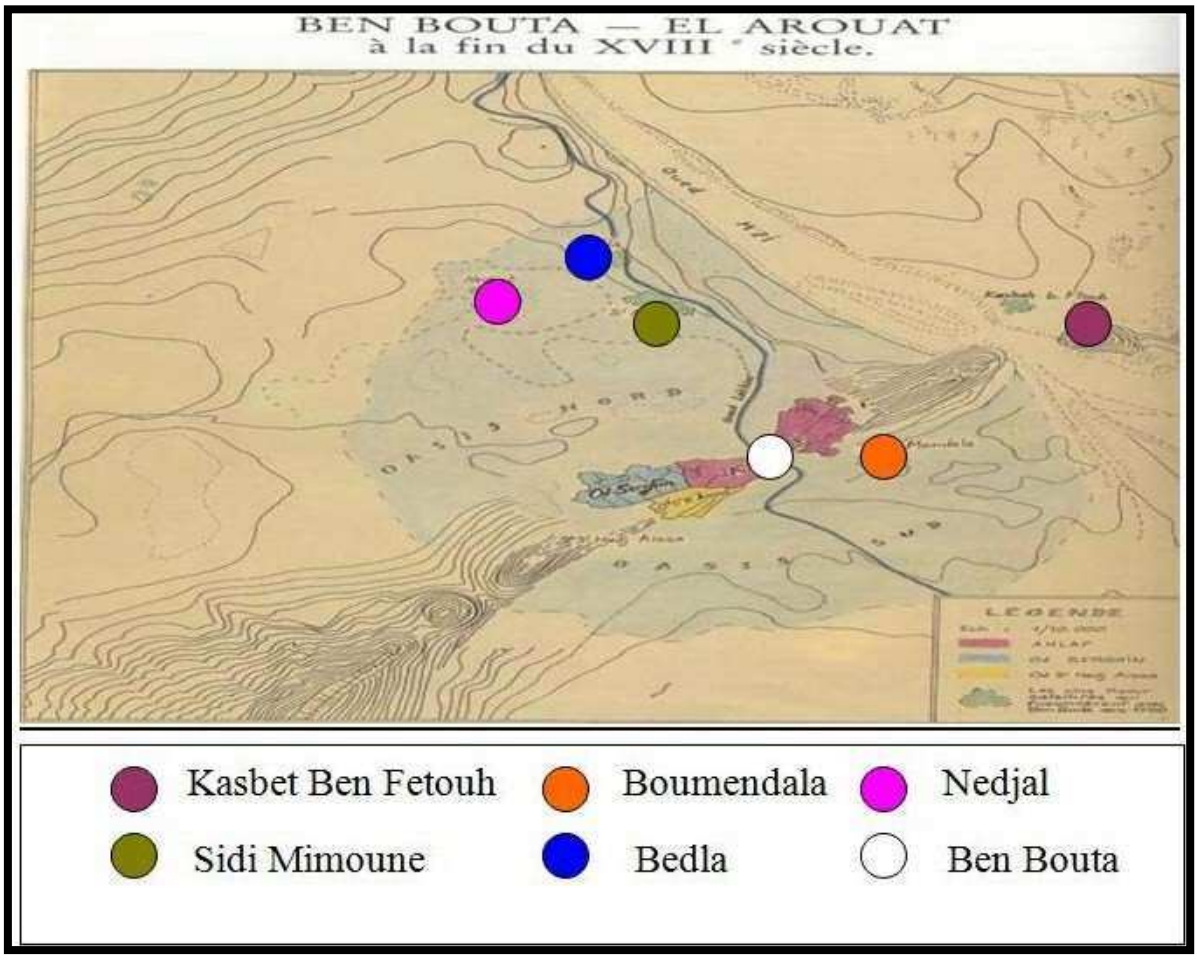

Figure 37:Les ksours satellites
Source : Hirtz, (G), l"Algérie nomade et ksourienne, 1830-1954

[35] : http://rouighibachir.over-blog.com/2017/01/cartes-et-plans-de-la-ville-de-laghouat-d-apres-des-sources bibliographiques.html?fbclid=IwAR26D6KVmwTvIvpPqc5dbYGO2QbO_ax3a3E28HG_94CoxR5K3XEf1XI9YdI

3.2 Périodes pré coloniales (avant 1852) :

Premier noyau, c'est un élément indicateur de croissance.
Les noyaux initiaux (ELGherbia, Safah, Zgague El Hedjadj) sont caractérisés par :
-La proximité d'oued M'zi.
-La présence des portes et des remparts.
-La séparation des trois noyaux.
-Les mosquées et les Souks se trouvent à l'entrée du ksar.
-La situation défensive (versant nord du Kef Tizigarine).
-Les terres arables (oasis nord, oasis sud).
L'extension des trois noyaux qui atteignent les premiers remparts.

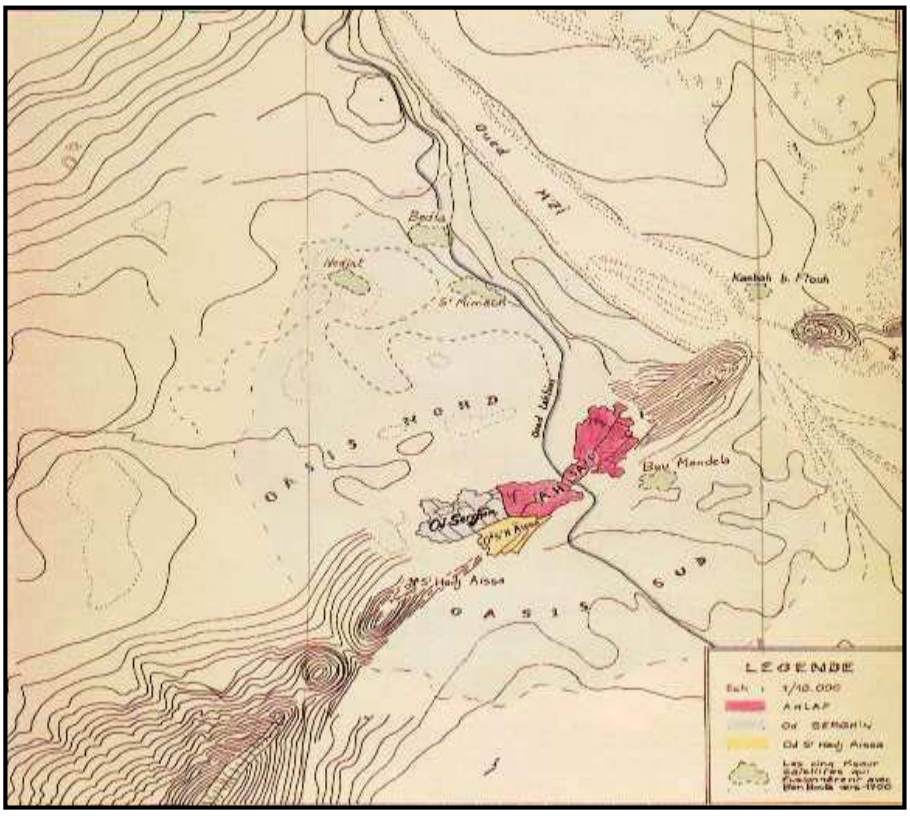

plan 3:PLAN CADASTRALE DE LA VILLE DE LAGHOUAT (AVANT 1852)-2ème phase
source : http://rouighibachir.over-blog.com/2017/01/cartes-et-plans-de-la-ville-de-laghouat-d-apres-des-sources-bibliographiques.html?fbclid=IwAR18tKvlM0ma-dQONqLmN6TqkP8EIPIoZqNscAaeMC74VV_lKrgTHXe_wqQ

3.3 périodes coloniales (1852-1962) :

- L'élargissement et l'alignement des voies de circulation.
- La création et l'aménagement des places.
- La réalisation de deux forts (Morand 1856, Bouscarène 1857), caserne Bessières 1881, Eglise 1900, mosquée Safah 1874.
- L'armée française avait entamé, dès son installation, plusieurs démolitions dans les quartiers ouest de la ville avec la restructuration de la voirie.
- Prolongement de la rue Cassaigne (1er novembre) –et rue de sud.
- Création du grand axe : avenue de Sonis – marguerite.
- Dédoublement de la ville parallèlement à l'axe de transit au nord de l'oasis (rue Yusuf – RN°1).
- La place du Barail (la place des oliviers).
- La place Rondon.

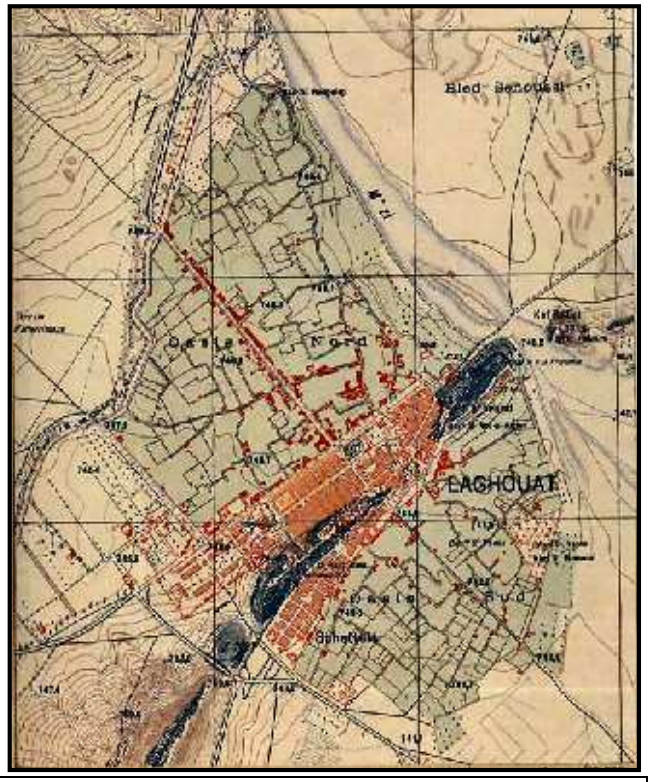

figure 38:carte CADASTRALE DE LA VILLE DE LAGHOUAT (1852 – 1962)
Source: http://rouighibachir.over-blog.com/2017/01/cartes-et-plans-de-la-ville-de-laghouat-d-apres-des-sources-bibliographiques

3.4 Période post coloniale (après 1962) :

-Construction des nouveaux équipements administratifs, sanitaires,…etc.
-Dédoublement des axes (axe de transit et axe structurant).
La ville s'est développée par un dédoublement de sa surface initiale suivant la direction (nord-ouest) du côté d'El Mhafir et suivant l'axe structurant (RN°1). Cette extension est limitée par le djebel Lahmar.
-L'occupation de la palmeraie.

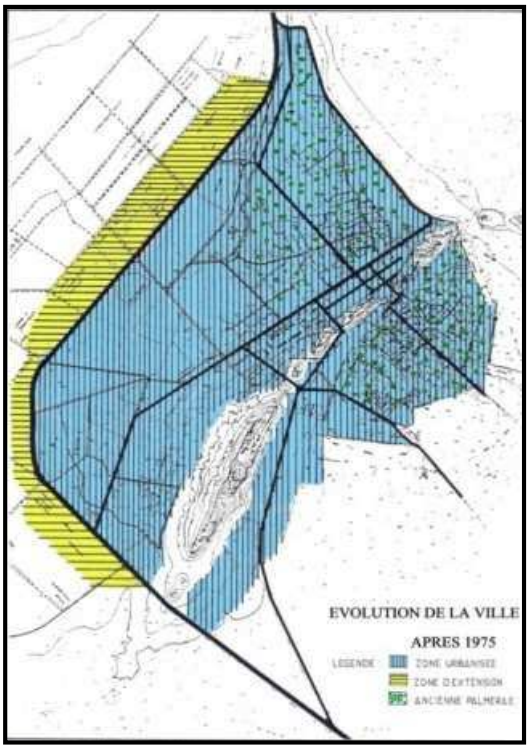

plan 4:L'EXTENSION DE LA VILLE APRES L'INDEPENDANCE
Source: Mme.Bouchareb

3.5 Période contemporaine :[36]

Après l'indépendance, la ville a connu une grande extension sur la côte Sud-ouest avec l'implantation de nouveaux quartiers (MAAMOURAH) sur l'axe principal et l'implantation de la voie de contournement (R.N1)
Actuellement, la ville est en pleine croissance; elle se dédouble sur le côté Nord -ouest (lotissement Oasis nord) et le sud-ouest (MHAFIR)
La RN1 et la bande d'équipements qu'elle longe sur une longueur de 3500m la bande de servitudes du gazoduc créent une rupture dans la continuité urbaine.
La RNI est ponctuée par des carrefours équidistants de 1100m par tronçon (ces distances ne sont pas admises à l'échelle du piéton) qui fragmentent la ville en deux entités.
Les obstacles naturels (Oued M'ZI, la chaîne rocheuse, les deux oasis) ont orienté la croissance urbaine vers le Sud –ouest, ce type de croissance n'a fait que le centre actuel qui n'est autre que le noyau original de la ville.

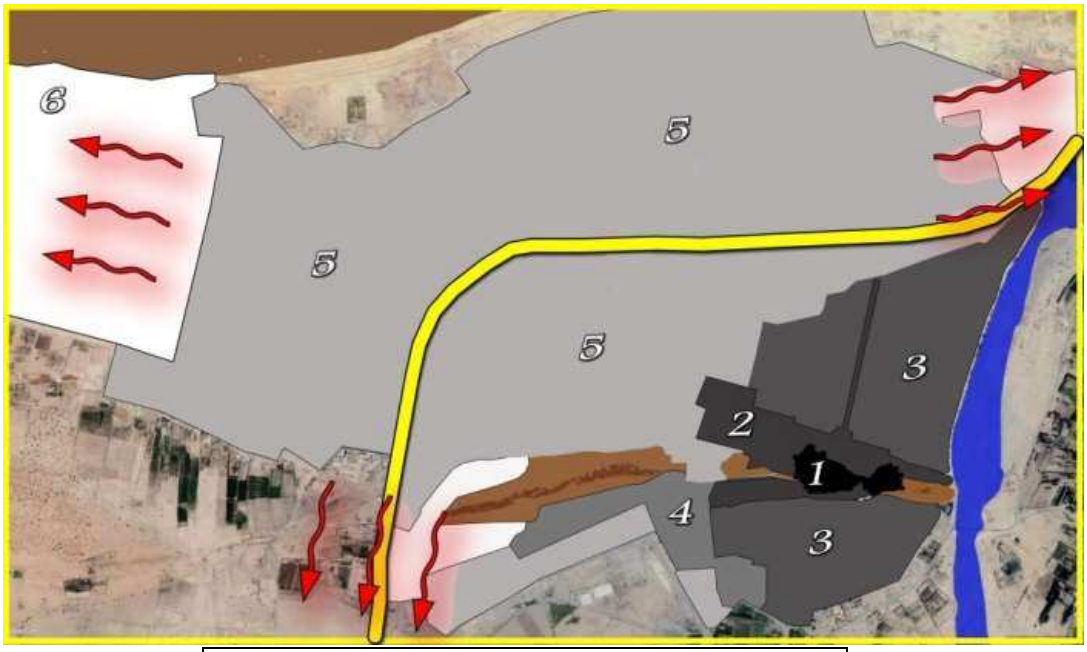

plan 5:PLAN DE LA VILLE DE LAGHOUAT actuel
Source : par l'auteur

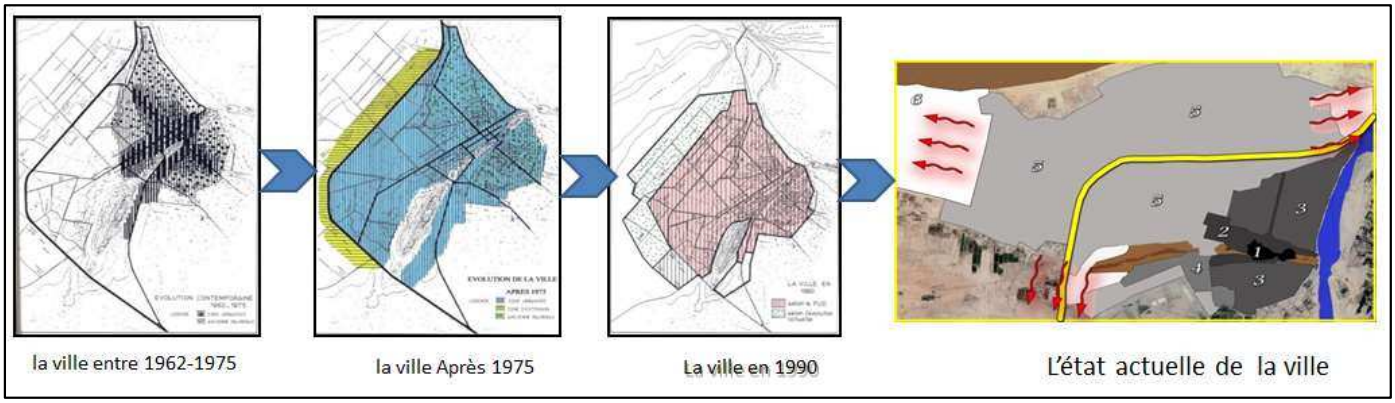

Figure 39:l'évolution historique de la ville de laghouat (1962-2018)
Source : Mme.Bouchareb/par l'auteur.

[36] : mémoire Aménagement de la berge de l'oued M'zi au niveau de la ville de Laghouat par les concepts de développement durable, Tadj Imane Djaouida, université Ammar Telidji– Laghouat, 2011/2012,p32

4 Lecture urbaine de la ville de Laghouat :

4.1 Carte des limites :

Laghouat est limitée au nord et au sud par l'oued M'zi, à l'est par la continuité du oued M'zi et des oasis, à l'ouest par la chaine montagneuse Djebel Amor.

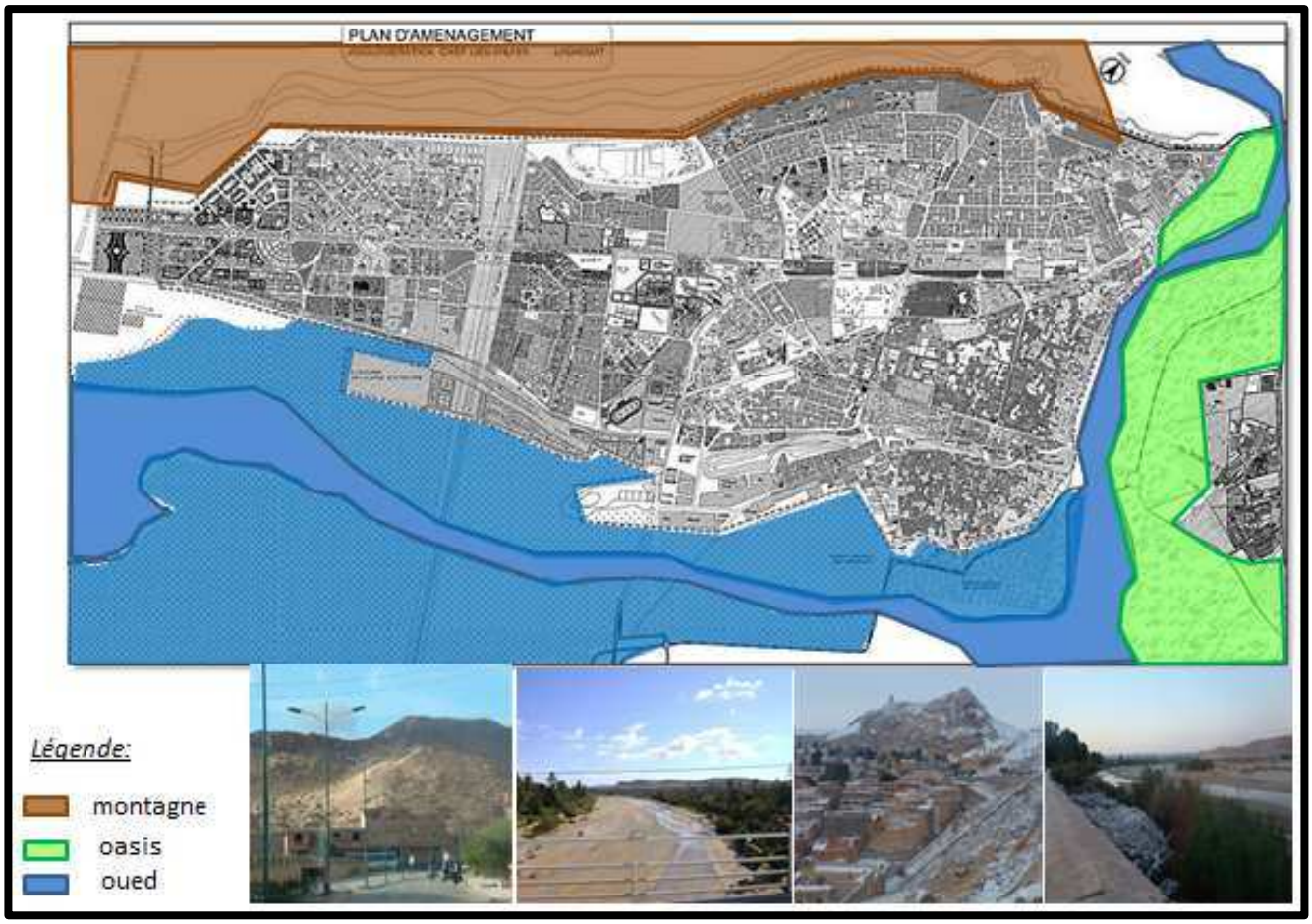

Figure 40:Catre :carte des limites de la ville de Laghouat
Source : par l'auteur

4.2 Carte des secteurs :

On remarque que la ville de Laghouat est caractérisée par sa possibilité d'urbanisation .C'est pour cela, la ville a connu un étalement urbain vers Elkhneg, et pas de développement au nord-est et nord-ouest pour la présence des 2 oueds et la chaine montagneuse comme des obstacles.

Figure 41:Catre : des secteurs de la ville de Laghouat
Source : par l'auteur

4.3 Carte de voiries et les nœuds :

Les réseaux viaires de la ville de Laghouat sont très riches avec une mixité entre l'ancienneté et la nouveauté dans le système voirie.

- Ils sont conformes aux normes internationales.
- Les voiries représentent 40% de la surface totale.
- Le réseau viaire de la ville de Laghouat est un système arborescent donc c'est un réseau urbain par excellence.

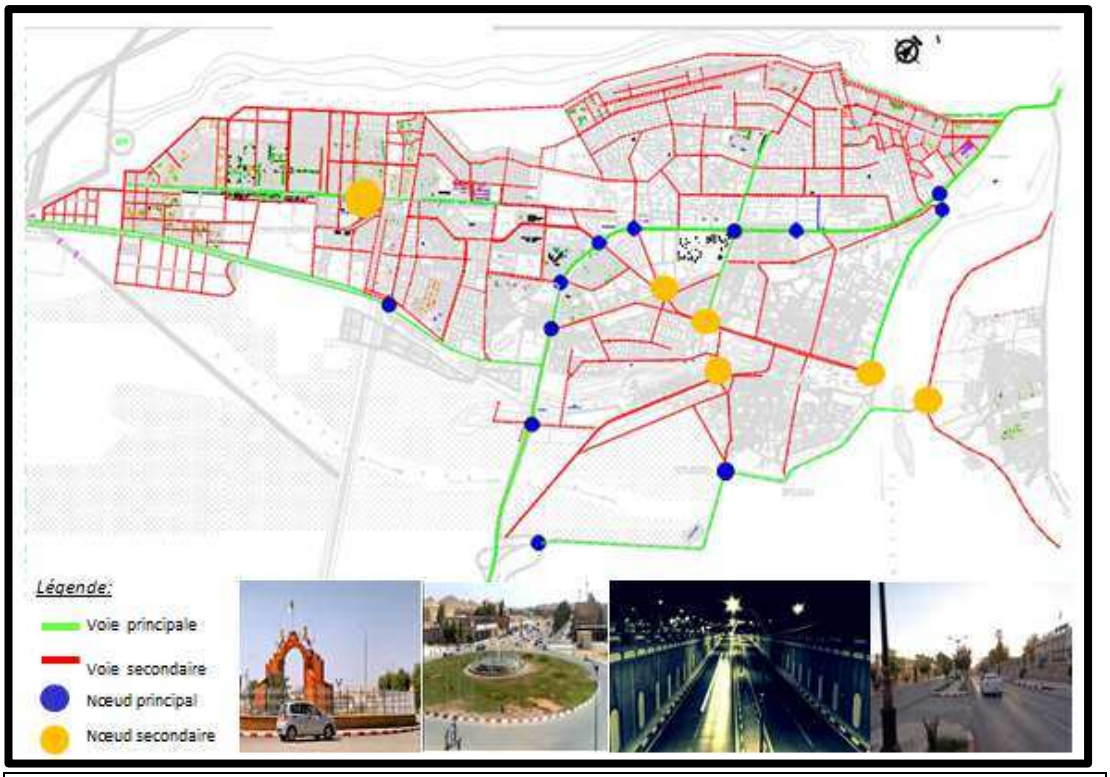

Figure 42:carte des voiries de la ville de Laghouat
Source : par l'auteur

4.4 Carte des tissus:

La ville de Laghouat a connu une variété dans les tissus urbains.

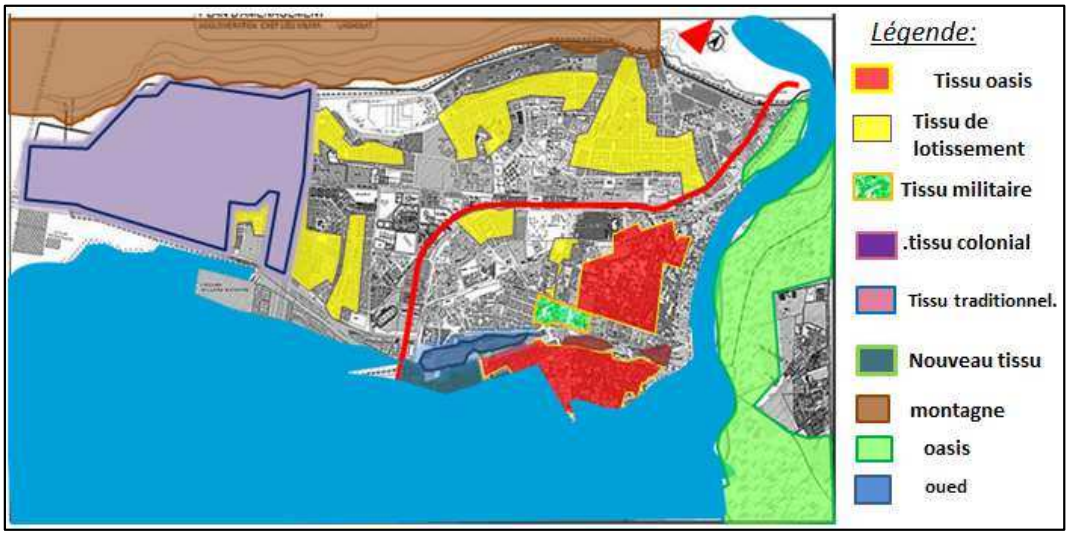

Figure 43: carte des tissus de la ville de Laghouat
Source : par l'auteur

4.5 Carte des espaces publics :

La ville de Laghouat en renferme 6 situés au centre-ville.

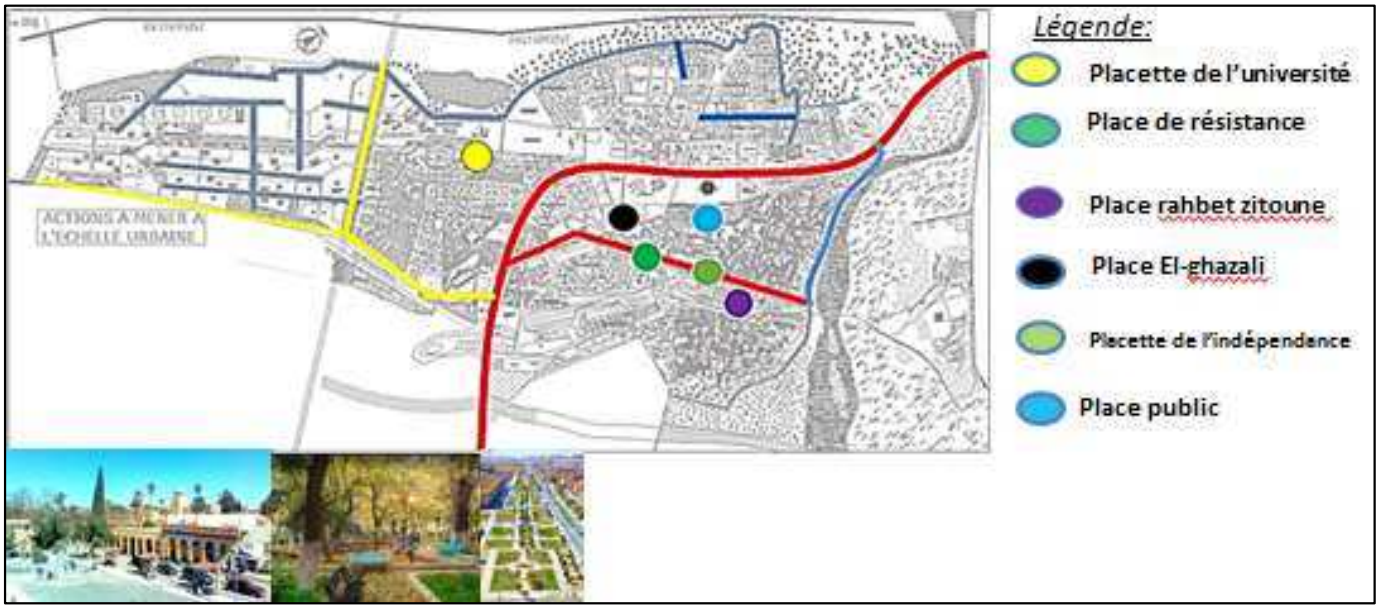

Figure 44:des espaces publics de la ville de Laghouat
Source : par l'auteur

4.6 Carte des équipements :

- Nous remarquons que la ville de Laghouat est riche en équipements de types variés. Cependant, nous constatons un manque dans les infrastructures touristiques.

Figure 45:carte des équipements à la ville de Laghouat
Source : par l'auteur

4.7 Carte des gabarits :

La ville de Laghouat contient une variété de gabarits ce qui lui permet d'aller jusqu'au R+4 et plus.

La carte ne représente qu'à titre indicatif quelques parties de la ville de Laghouat,.

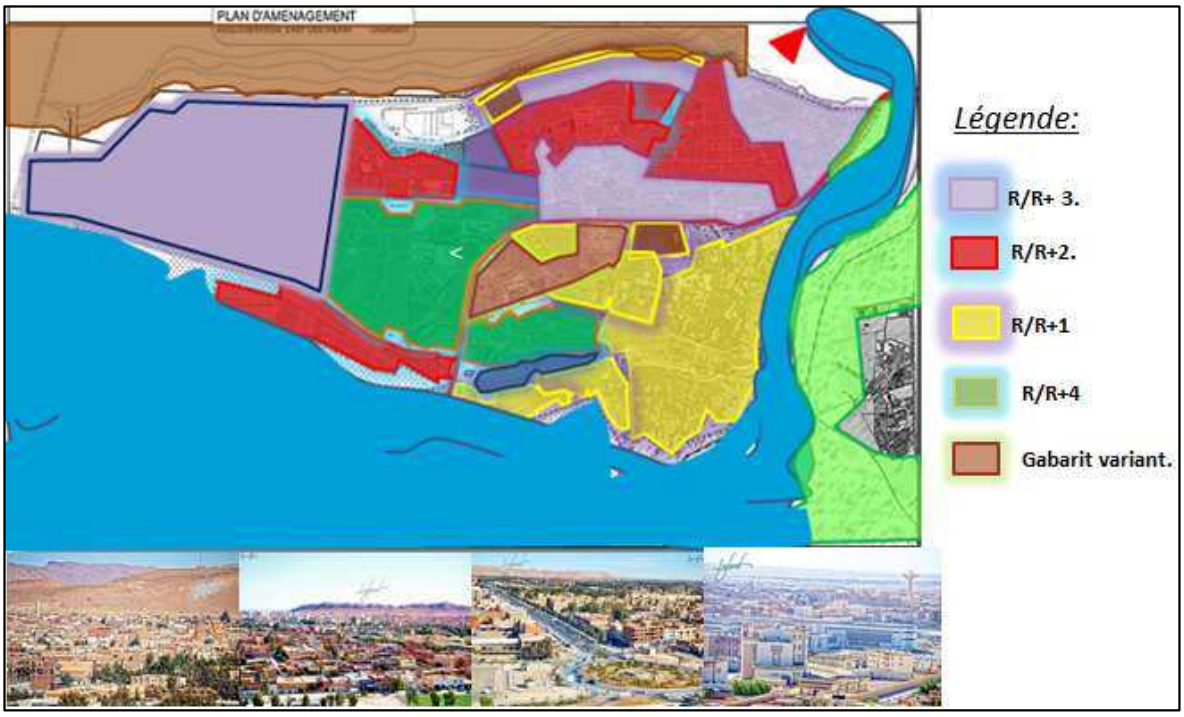

Figure 46:carte de gabarie de la ville de Laghouat
Source : par l'auteur

4.8 Carte des points d'appels

Elle comprend des points de repère variés entre modernes et traditionnels. Les monuments traditionnels sont des points de repères très attractifs et importants pour l'image de la ville .Par ailleurs, quelques édifices modernes sont classés comme des points d'appel pour la ville.

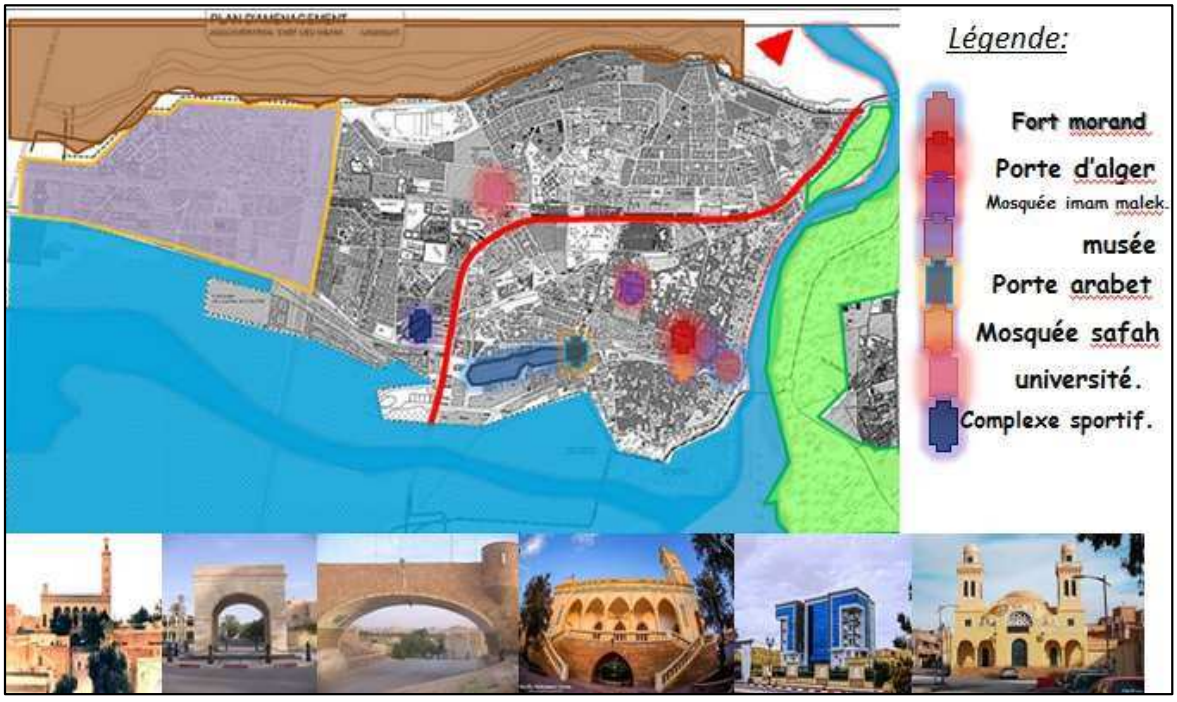

Figure 47:carte de points d'appels de la ville de Laghouat
Source : par l'auteur

5 Le tourisme à Laghouat :

5.1 Diagnostic thématique (tourisme région de Laghouat) :

Laghouat et sa région renferment des potentialités touristiques de points de vue local ou régional (au niveau de la ville ou de la région).

D'après notre recherche, nous les avons classées en 4 catégories réparties sur 3 degrés d'importance pour le touriste (selon M. Hadj KADOUR guide touristique)

- Il y a des potentialités touristiques naturelles : les gravures, les oasis, les rivières, les sources d'eaux …etc, et se classent dans le 1er degré pour l'attraction des touristes
- La culture de la wilaya est un pilier de ces potentialités : tapis, tentes, culture vestimentaire, culture culinaire. Et celle-ci se classe dans le 2ème degré.
- Des potentialités urbaines: ksour , ruelles ,jardins …etc.
- Des potentialités architecturales : les mosquées, les palais, les portes …etc.

Et ces deux dernières catégories se placent dans le 3ème degré.

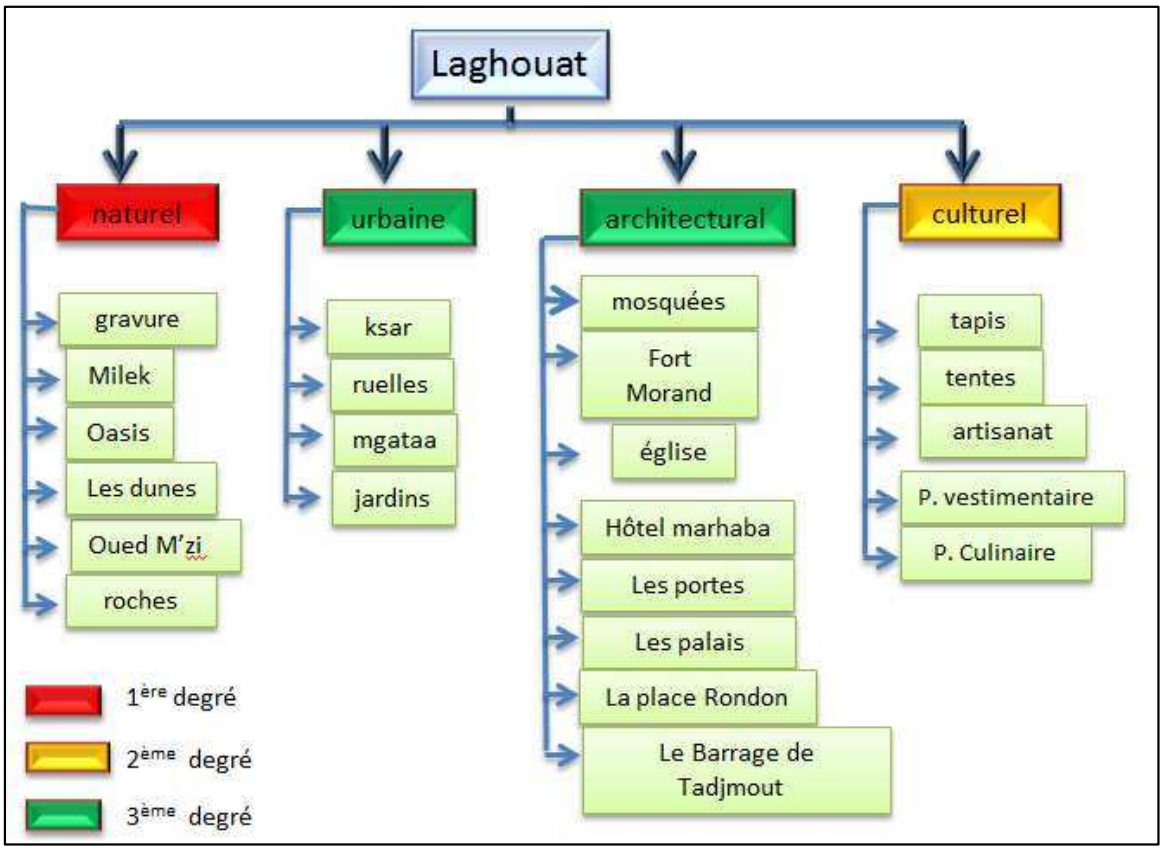

Figure 48:schémas des potentialités touristiques de la ville de Laghouat
Source : par l'auteur

5.1.1 Les potentialités naturelles :[37]

5.1.1.1 Les gravures rupestres :

Des gravures rupestres sont identifiées à la wilaya de Laghouat. Ce sont des sites préhistoriques dont l'état est dégradé. Ces œuvres datent du néolithique et remontent à 8000 ans avant JC.

On retrouve :

La station rupestre d'Ain Sfissifa située dans la commune de Ghicha. L'UNICEF s'est appropriée cette gravure et en a fait son logo pour représenter la protection de l'enfance.

photo 11: les gravures rupestres
source : http://www.radioalgerie.dz/news/fr/node/109891

La station rupestre d'El Hasbaia et la station rupestre d'Oued Remali situées dans la commune de Sidi Makhlouf.

Un ensemble de stations rupestres situées dans la commune de Brida.

Un ensemble de stations rupestres situées dans la commune de Taouiala.

Un ensemble de stations rupestres situées dans la commune D'El Ghicha.

Un ensemble de stations rupestres situées dans la commune de Sebgag.

Un ensemble de stations rupestres situées dans la commune de Tadjrouna.

5.1.1.2 Les Oasis :

La wilaya de Laghouat est clairsemée de petites Oasis où l'on retrouve de petites exploitations agricoles dont la culture est à dominance vivrière. Ces Oasis sont le signe de la présence d'eau et de la qualité des terres qui sont d'année en année mises en valeur. Des populations y vivent mais elles subissent l'effet de l'exode rural.

photo 12:les oasis de laghouat
source :https://www.facebook.com/DjamalBaroudPhotography/photos/a.116936925645802/141575353181959/?type=3&theater

5.1.1.3 *Milok :*

Le mot « Milok », altération du mot arabe <<mailak >> signifiant l'écuelle ou la cuvette, décrit admirablement l'architecture de la chaine montagneuse.

Le djebel Milok s'allonge sur une 20aine de km de longueur en bordure du Oued Metlili à Oued de Laghouat.

photo 13: djebel milok à laghouat
source :https://www.flickr.com/photos/18064890@N06/4081532116

[37] : monographie, DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI BUDGETAIRE, Edition 2015,p223

5.1.2 Les potentialités urbaines :[38]

5.1.2.1 Les Ksours :

Ksar (en arabe) fait partie des réalisations spécifiques de l'architecture traditionnelle. Il peut être défini comme étant un établissement humain collectif fortifié sis sur l'une des berges de l'oued au sein d'une vallée ou d'une oasis, depuis le pied de l'Atlas jusqu'aux portes du désert, et souvent sur des éminences non arables et non loin des cultures. Les composantes spatiales sont déterminées par leurs fonctions sans écarter le poids des contraintes techniques.

On retrouve des Ksour datant de la période berbère et d'autres qui datent de la période arabe. Les premiers furent construits sur des pitons. Ce sont des Ksour en ruine. Les tumulus attestent de foyers d'une vie préhistorique qui s'était répandue sur presque l'ensemble de la wilaya de Laghouat.

Les seconds sont bâtis généralement autour de la tombe d'un marabout d'origine confrérique. Ils durent s'adapter à la vie des nomades auxquels ils fournirent des lieux de repos, d'échange, d'instruction et de plaisir.

photo 14: ksar de ain madhi à laghouat
source : http://sidielhadjaissa.over-blog.com/2015/05/ksar-de-ain-madhi-par-kays-djillali.html

[38] : thése réhabilitation des fortifications de Laghouat, CHETTIH Azzdine et Djamel BAROUD université amar thelidji – laghouat,2009,p32

5.1.3 Les potentialités architecturales :[39]

5.1.3.1 Le Barrage de Tadjmout :

La curiosité de Tadjmout est sans nul doute le barrage de type inféro-flux. Le stockage de l'eau se fait à travers les alluvions du lit d'un cours d'eau.
C'est l'unique du genre en Afrique et le deuxième au monde. Il est construit entre 1947 et 1951 avec un débit de 600 L/S.
Il est situé à quatre kilomètres en amont de Tadjmout dans le lit de l'Oued M'zi.

photo 15: barage tadjemout
source : https://mapio.net/a/114469890/?lang=fr

5.1.3.2 Le palais Kourdane :

Kourdane est situé près d'Ain Madhi à une dizaine de Km, sur la route de Tadjmout. De son vrai nom, « Cour des dames » est un palais construit par Ahmed Ouled Sidi Cheikh Tidjani pour son épouse Aurélie Picard. C'est un signe authentique d'un brassage de cultures et de civilisations et aussi d'ouverture de la culture musulmane au monde qui l'entoure.
Le palais a été construit selon une architecture mariant la modernité et le style local. Les matériaux utilisés tant pour la construction que pour le décor ont été achetés en Europe, en Syrie, en Tunisie…

photo 16:le palais kourdane
source :https://www.flickr.com/photos/18064890@N06/4080334598/in/photostream/

5.1.3.3 *Hôtel Marhaba :*

L'hôtel Marhaba est situé au cœur de la ville de Laghouat sur le boulevard des martyrs. L'hôtel est ancien, il fût construit en 1939 ; dans les années soixante, une aile a été rajoutée par l'architecte français Pouillon.
L'hôtel dispose d'un grand jardin luxuriant et d'une piscine extérieure.

photo 17:Hôtel Marhab
source : http://www.algerie monde.com/hotels/laghouat/marhaba/

[39] : idem,p95-96

5.1.3.4 musée :

Cet édifice fut construit en 1900 comme une église, devenu cathédrale en 1955, après, fut transformé en musée.
Il se trouve au centre-ville de la wilaya de Laghouat. et situé dans la partie nord-est de la ville à côté du marché Rahbet-Ezzitoun.

photo 18: musée (ancien église)
source : http://sidielhadjaissa.over-blog.com

5.1.3.5 La place Randon :

Huit ans après le désastre de 1852, une ville nouvelle est érigée dans l'oasis dense et le vieux tissu urbain. Des transformations dans l'urbanisme de la cité (Style haussmannien), une architecture militaire, des espaces quadrillés par de beaux immeubles.

photo 19: la place randon à laghouat
source : http://rouighibachir.over-blog.com/2016/03/laghouat-le-centre-europeen.html

5.1.3.6 Le fort Morand 1856 :

Cet édifice, qui est égal à une bastille, est composé de deux étages avec une terrasse soutenue par des tours aux quatre angles et des meurtrières sur ses parois externes.
Du côté nord, apparaît une terrasse d'une forme triangulaire accessible par des escaliers, ainsi qu'une cave qui se divise en trois parties utilisée comme un château d'eau.

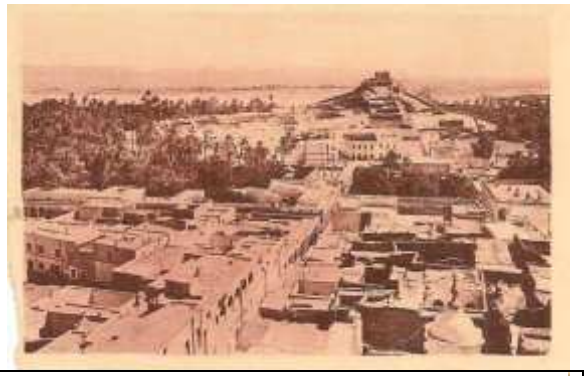

photo 20:le fort morand à laghouat
source : https://www.vitaminedz.com/laghouat-vue-generale-et-le-fort/Photos_20155_141019_3_1.html

5.1.3.7 Le fort Bouscaren 1857 :

Situé sur l'un des sommets du mamelon Tizegrarin, il est construit en 1857 avec de la pierre, le Toub et la chaux. Le fort a connu des modifications à l'époque coloniale pour être utilisé comme une caserne militaire et après comme un hôpital militaire.

photo 21:le fort bouscaren à laghouat
source : https://www.alg24.net/laghouat-plusieurs-projets-en-cours-de-realisation-a-sidi-makhlouf/

5.1.4 Les potentialités culturelles :[40]

5.1.4.1 Tapisserie de Laghouat :

La wilaya de Laghouat est réputée pour sa tapisserie. On la réalise à Aflou où il y a un grand centre commercial. On la produit aussi à Ain Madhi et à Laghouat. Elle est différente d'une zone à une autre par les motifs qui y sont représentés. On retrouve des motifs berbères et des motifs arabes. Cela exprime la diversité et la richesse de cette branche de l'artisanat dans la wilaya de Laghouat.

photo 22:un plat traditionnel à la ville de Laghouat
source : https://www.youtube.com/watch?v=CV6XvJwWEjQ

5.1.4.2 Art Culinaire :

La wilaya de Laghouat recèle des spécialités culinaires propres à la région. Ce sont des plats un peu relevés.

On en retrouve :

Les Plats : GHERNOURG (ou Frissure) ; Méchoui, Couscous, Mardoud.

Les soupes : Tchicha (Soupe de blé)

Pâtisserie : Bsissa, R'fisEtmar ; Tcharek avec glaçage

photo 23: un plat traditionnel à la ville de Laghouat
Source : http://sidielhadjaissa.over-blog.com/2016/03/56f1057d-01cf.html

5.1.4.3 La Tente :

La tente traditionnelle utilisée par les nomades dans les zones désertiques et arides de l'arabe « khaïma ». Dans la société Sahraouie, le terme khaïma désigne aussi la notion de famille, foyer, voire la tribu.

Elles sont d'une forme pyramidale avec tapis de sol et (parfois) les "murs" décorés.

La majorité des tentes sont faites à partir d'un tissage en poil de chameau ou de mouton.

photo 24:une tente traditionnelle à la ville de Laghouat
Source : http://www.djaromed.fr/150277794

[40] : monographie, DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI BUDGETAIRE, Edition 2015,p224

5.2 Statistiques du tourisme de la ville de Laghouat:

5.2.1 Statistiques des touristes à la ville de Laghouat :

Le tableau et le graphe représentent des données des touristes à la ville de Laghouat. L'analyse des données est quantitative. Les données quantitatives sont transformées en deux catégories étranger et national. L'analyse des données indique que le nombre de touristes nationaux est beaucoup plus supérieur que le nombre de touristes étrangers, la différence est significative. L'analyse montre également que le nombre de touristes nationaux a nettement baissé alors que le nombre de touristes étrangers a connu une augmentation remarquable sur la période de 2012 à 2016 .

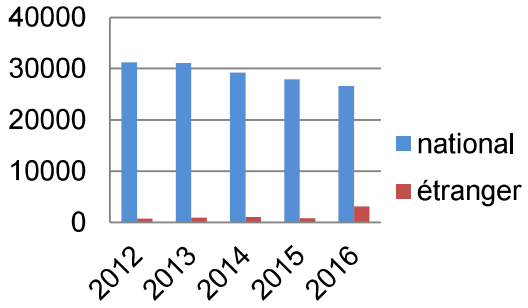

	2012	2013	2014	2015	2016
National	31196	31058	29225	27891	26610
étranger	766	989	1063	859	3129

Figure 49:Statistiques des touristes à la ville de Laghouat
Source : monographie 2012-2017

	2012	2014	2016
National	25.5 %	5.99 %	4.59 %
étranger	12.6 %	7.5 %	2.64 %

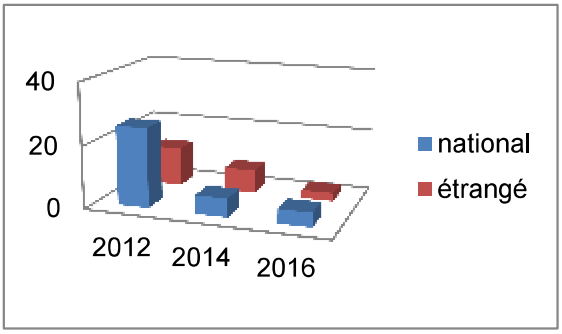

Figure 50:Le taux d'accroissement des touristes à la ville de Laghouat
Source : monographie 2012-2017

5.2.2 les statistiques de l'artisanat à Laghouat :

Il s'agit d'un tableau représentant des statistiques sur l'artisanat à la région de Laghouat. L'analyse des données révèle que le nombre d'artisans a doublé de 2012 à 2014 puis a quadruplé de 2014 à 2016. Nous constatons également que le nombre de réalisation (objets artisanaux) a nettement augmenté ; une augmentation qui s'explique par la vivification du secteur du tourisme.

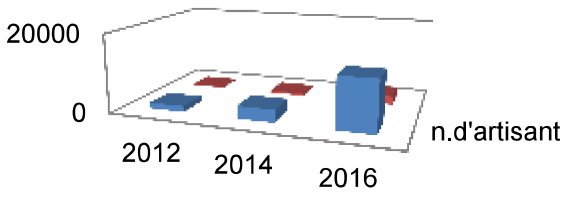

	2012	2014	2016
n.d'artisant	1472	3246	13037
n.réalisation	132	475	2201

Figure51:Statistiques de l'artisanat à la ville de Laghouat
Source : monographie 2012-2017

5.2.3 *Statistiques des infrastructures hôtelières :*

Le tableau représente des données des hôtels de Laghouat et le flux touristique par catégories de clients nationaux ou étrangers. L'analyse des données indique que les flux des touristes nationaux et étrangers ont connu une augmentation de 2012 à 2014 puis une baisse entre 2014 et 2017. Concernant les hôtels, EL BOUSTANE est le mieux prisé pour les touristes nationaux et l'hôtel TAIBA pour les touristes étrangers.

Dénomination et localisation	2011		2014		2017		Capacité	
	Flux							
	nationaux	Etrangers	nationaux	Etrangers	nationaux	Etrangers	Lits	Chambres
MARHABA	2879	50	3617	706	3486	98	73	48
SEYCHEL	4717	425	6014	665	3735	2487	72	39
SAHRAOUI	4003	00	5443	129	4751	47	59	20
EL FADHL	2054	09	2784	02	2347	11	36	16
EL BOUSTANE	7938	166	7366	368	6412	307	54	36
AFNANE	1155	08	1789	60	1367	46	80	22
TAIBA	2097	22	2215	39	2174	28	43	17
Total	24843	680	29228	1969	2338	105	417	198

Tableau 7 : statistique des infrastructures hôtelières à Laghouat
Source : monographie 2011-2017

5.2.4 Affluence touristique au niveau des hôtels :

Le tableau et le graphe indiquent que le nombre de touristes étrangers restent trop inférieur par rapport aux touristes nationaux, et que la capacité d'accueil demeure minime.

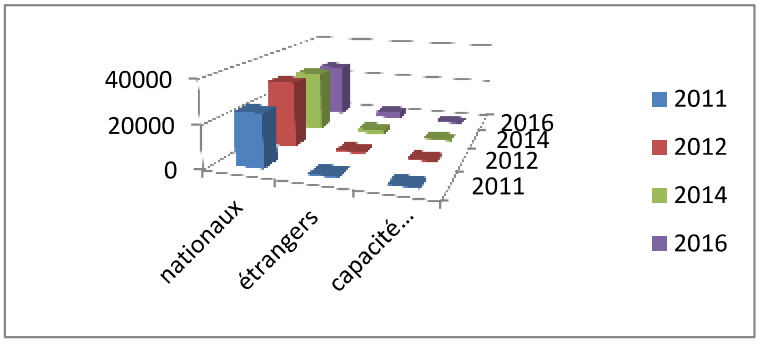

	2011	2012	2014	2016
Nationaux	24843	31196	29228	26610
Étrangers	680	762	1969	3129
Capacité d'accueil	258	246	296	312

Figure 52: affluence touristique au niveau des hôtels à Laghouat
Source : monographie 2011-2017

5.3 *Lecture de la variante 2*

La collectivité locale dans son nouveau programme, a proposé d'aménager une zone d'expansion touristique (ZET) dans le même site d'intervention choisi qui est en cours d'étude.
Nous avons étudié les programmes proposés par la Direction de tourisme et de l'artisanat de Laghouat et le Bureau d'études de Batna, pour l'aménagement de cette infrastructure touristique.

5.3.1 Le développement de l'idée

Le concept utilisé est la centralité : l'aire d'exposition est au centre (c'est l'élément attractif) à partir de ce dernier, on aura la distribution et l'orientation vers les autres parties de la ZET.

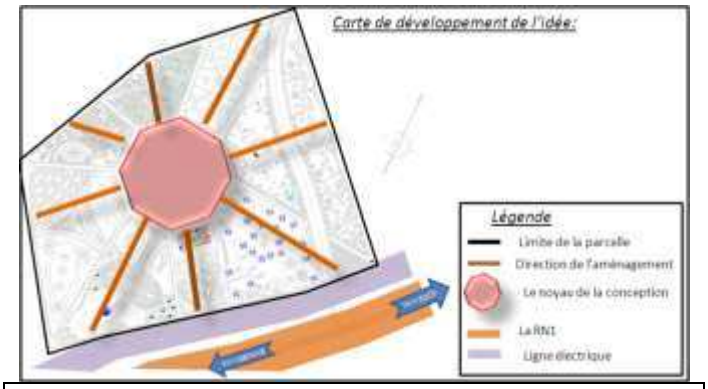

plan 6: développement de l'idée primaire de la variante n2
Source : par l'auteur

5.3.2 Le système de voirie :

Le site est situé à proximité de la RN1, la distribution du système de voirie est basée sur l'idée primaire de l'idée d'aménagement (le rayonnement), des voies mécaniques secondaires qui entourent la périphérie du site.

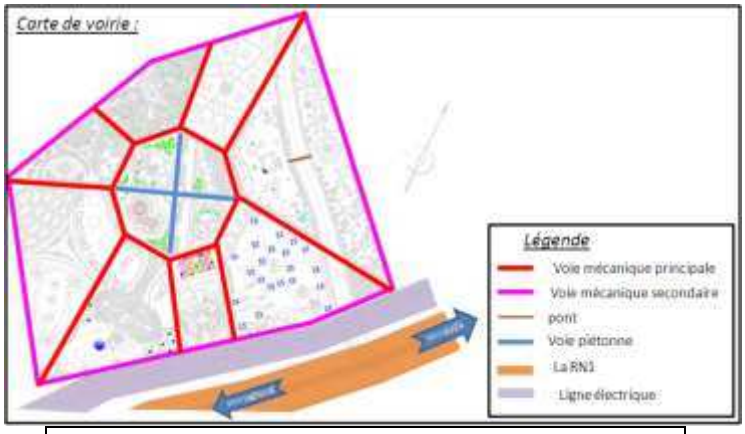

plan 7:systéme de voirie de la variante n2
Source : par l'auteur

5.3.3 Le zoning:

Cette répartition contient 3 zones fondamentales qui englobent un groupe d'équipements et d'espaces et cette division suit leurs fonctions.

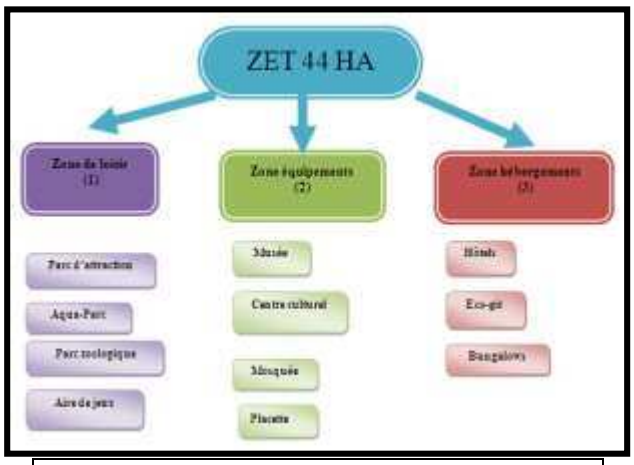

Figure 53:schémas de la division des zones
Source : par l'auteur

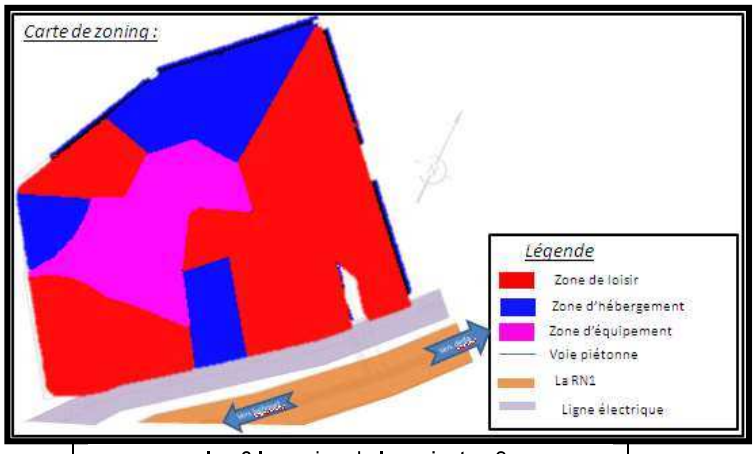

plan 8:le zoning de la variante n2
Source : par l'auteur

5.3.4 Description des zones :

programmes			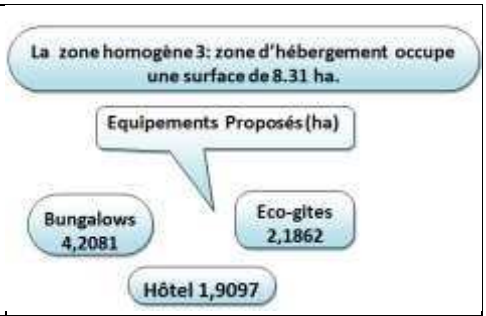
caractéristiques	est constituée de principaux équipements: musée, mosquée, centre culturel, placette, kiosque. Les sites affectés pour la réalisation de ce programme d'équipements sont les îlots (1, 2 ; 3, 4,5). Surface foncière= 3.08 ha Nombre de niveaux =R+1.	est constituée de principaux équipements: parc d'attraction ; parc zoologique, placette, aire de jeux, aqua-parc. Les sites affectés pour la réalisation de ce programme d'équipements sont les îlots (1, 2, 3, 4, 5,6 ,7). Surface foncière= 20.71 ha Nombre de niveaux =RDC.	est constituée de principaux équipements: des bungalows et des écogites et hôtels pour répondre aux besoins des visiteurs. Les sites affectés pour la réalisation de ce programme d'équipements sont les îlots (1, 2, 3,4). Surface foncière= 8.31 ha Nombre de niveaux =R+3.
Les ilots	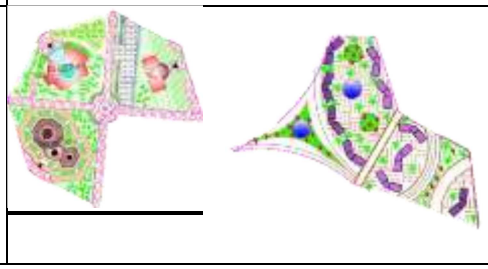	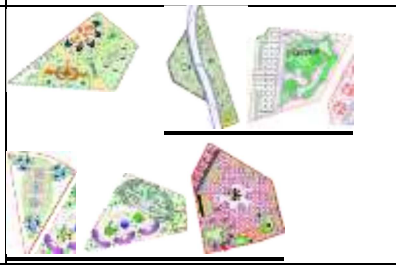	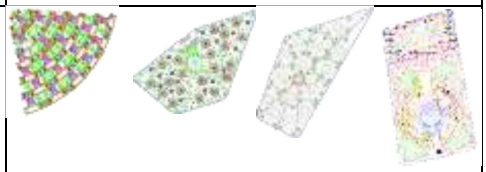

Tableau 8:Description des zones de la variante n2
Source : par l'auteur

5.4 Comparaison entre les 3 destinations de détentes de Laghouat:

	Merigha	Aqua- parc	ZET
Type	Parc d'attraction	Aqua- parc	Zone d'expansion touristique
Surface	80 ha	20 ha	44 ha
Statut	commune Près du chef -lieu	Privé Sur la route de Ghardaïa	Wilaya Zone de Hameda
Situation	Centrale par rapport à la wilaya	Dans le côté sud de la ville	Centrale par rapport à la wilaya
rayon	rayon régional	rayon local	rayon national

Tableau 9:Comparaison entre les 3 destinations de détentes de Laghouat
Source : par l'auteur

Conclusion :

	Les points forts de la ville	Les points faibles de la ville
urbain	• L'historique de la ville joue un rôle très important dans l'urbanisation du futur. • La présence d'un pôle culturel (l'université) possédant un nombre important d'étudiants. • Sa position à l'intersection des deux axes • Elle dépend de la 4ème zone militaire accueillant un grand nombre de militaires.	• Absence d'une planification urbaine • Rupture entre l'ancien tissu et le nouveau tissu qui cause des différents fragments dans la ville • La crise urbaine rapide anarchique et difficilement maîtrisable • Absence de structuration et perte des caractères de l'urbain
touristique	• Potentialités paysagères naturelles • Richesse de la culture et du patrimoine	• La perte d'identité de la ville comme lieu d'établissement humain doté d'une cohérence formelle en continuité avec l'existant • Manque remarquable des destinations de détentes.

Tableau 10: points forts et points faibles de la ville de Laghouat
Source : par l'auteur

6 Analyse du site d'intervention:

6.1 Situation:

Le site se situe au nord de la ville de Laghouat à côté de la route nationale N1 vers Djelfa. Il se situe à 20 km loin du chef-lieu Laghouat et à 4 km de la caserne.
Superficie Totale : 44 Ha

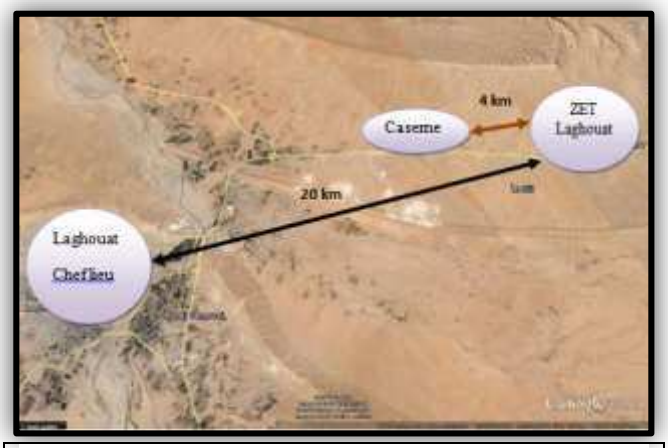

Figure54:vue aérienne de la siuation du site d'intervention
Source : google earth

6.2 Morphologie :

Le terrain a une forme régulière et de nature vierge en pente négligeable. Composé de quatre légers talus, il est traversé par deux rivières taries.

La morphologie du terrain ne représente pas un obstacle pour l'aménagement de la ZET.

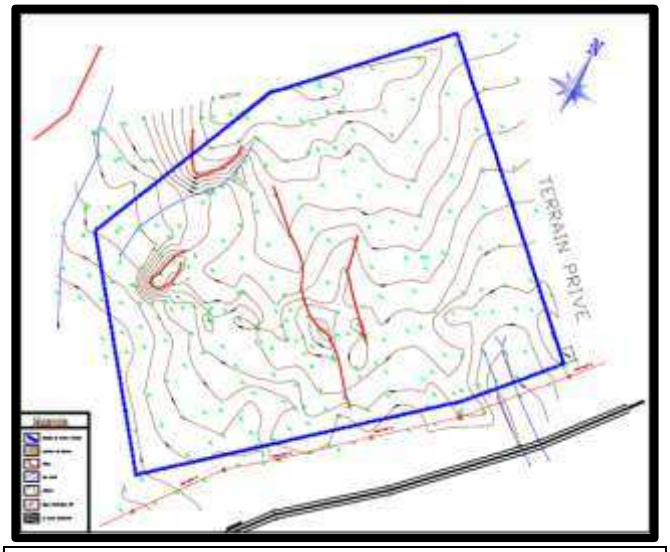

plan 9:levé topographique du site d'intervention
source : URBATIA - Laghouat

6.3 Dimensions :

Avec la forme régulière, le site a une longueur de 765 m et une largeur de 600 m.

La zone d'intervention a 44 ha de superficie

Un dimensionnement important et suffisant pour l'aménagement d'une ZET.

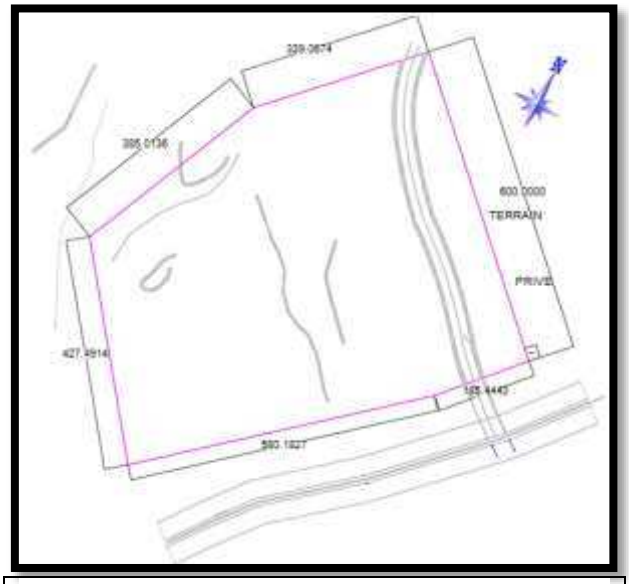

plan 10:les dimensions du site d'intervention
source : par l'auteur

6.4 ***Les Limites :***

- Le site est limité par des terrains vierges du côté nord, ouest et sud-ouest et limité par la route nationale numéro 1 du côté sud-est.
- Le site est bien exposé sur la RN1, cela lui permet d'être une vitrine pour l'attraction des touristes.

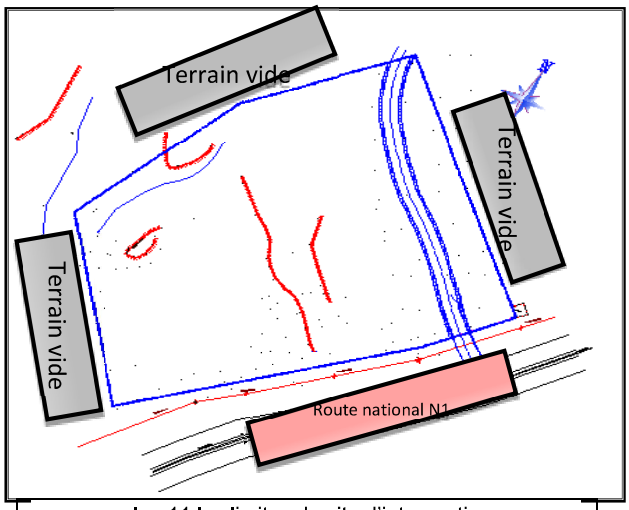

plan 11:les limites du site d'intervention
source : par l'auteur

6.5 Accessibilité:

Le site se lie avec la RN1 d'une façon directe
La proximité du site d'intervention de la RN1, nous permet d'avoir un flux important sur le projet (la ZET) et ce dernier aura une possibilité d'être une fenêtre touristique et un lieu d'attractivité pour les passagers.

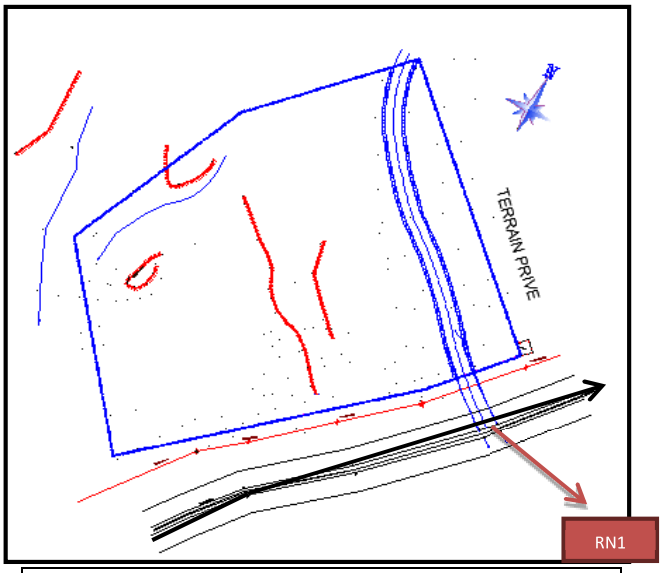

plan 12:l'accessibilié du site d'intervention
source : par l'auteur

6.6 Les servitudes :

Le site d'intervention est composé de deux rivières qui le traversent, l'une du côté est et l'autre du côté ouest du site.

Une ligne électrique moyenne tension se dresse à proximité du terrain sur le côté sud-est et des talus.

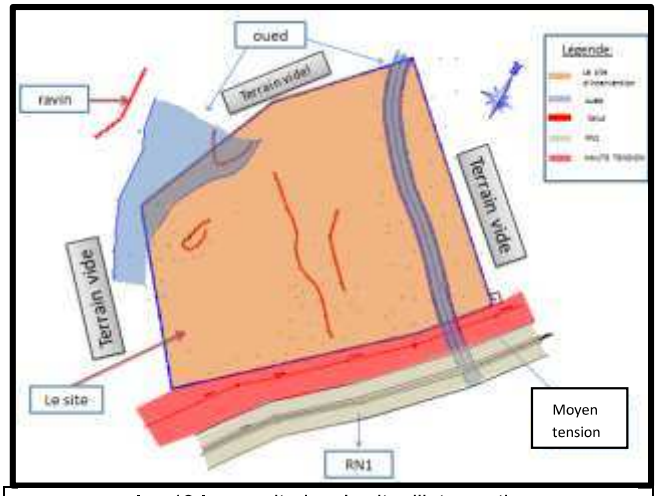

plan 13:les servitudes du site d'intervention
source : par l'auteur

6.7 Climatologie :

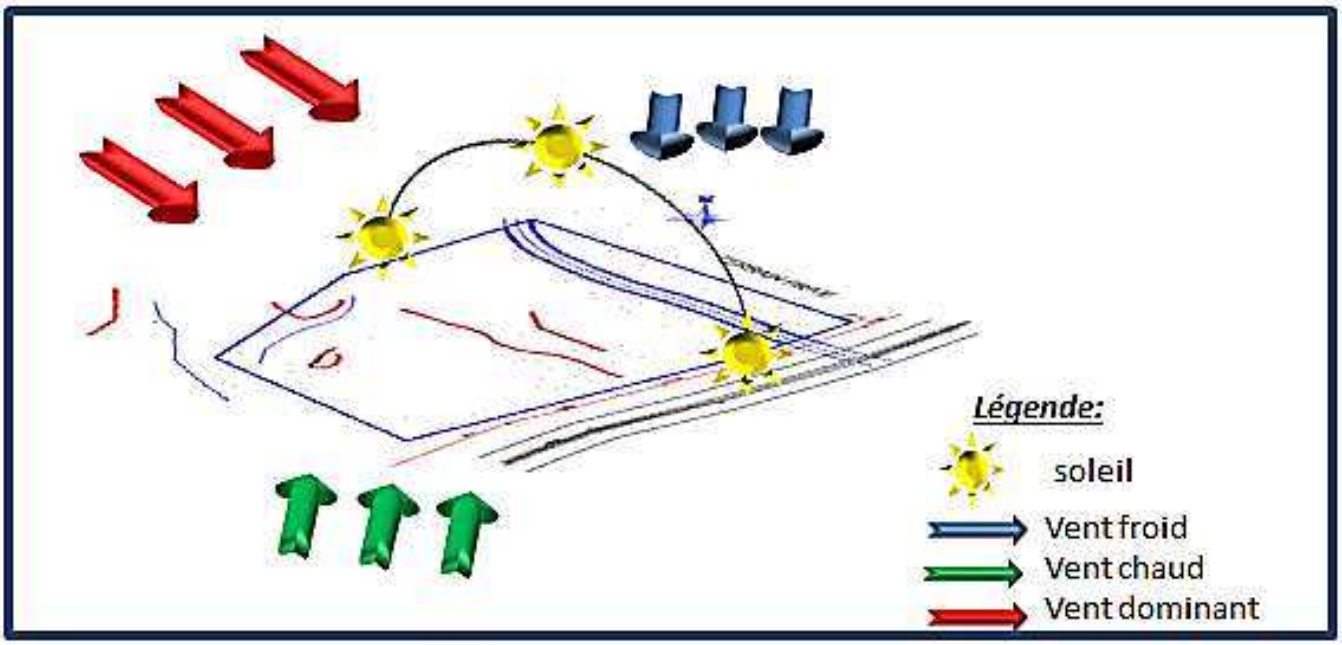

Figure 55:carte de climatologie du site d'intervention
Source : par l'auteur

- Le site se caractérise par un climat saharien.
- La parcelle est bien exposée au soleil, elle profite au maximum des rayons solaires.
- Le site d'intervention est exposé au vent.

6.8 Photographie :

Après notre visite de l'assiette, nous avons pu avoir une idée sur l'état de lieux de notre site d'intervention via les photos :

parcelle

oued 2

oued 1

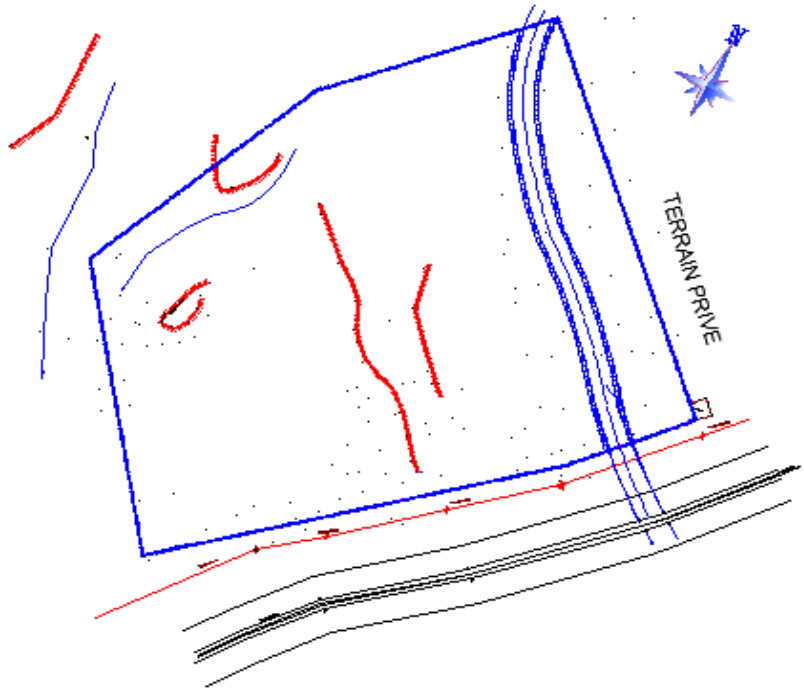

ravin

moyen tension

RN1

Figure56 : photographie de site d'intervention
Source : par l'auteur

6.9 Synthèse des contraintes et potentialités de la zone d'intervention:

a) Les potentialités :

- Situation stratégique de la parcelle.
- Bonne exposition au soleil du site d'intervention.
- Accès facile au site d'intervention.
- Présence des rivières qui va être une servitude pour l'aménagement.
- Une morphologie adéquate à l'aménagement.
- Présence d'une ligne électrique.

b) Les contraintes :

- La présence des rivières non protégées.
- La ligne électrique moyenne tension sur la façade principale.

Conclusion :

La situation géographique stratégique et la richesse historique et culturelle de la ville et la région de Laghouat qui lui attribue le caractère d'une ville touristique, nous permet d'intégrer notre projet qui a une valeur touristique par excellence, vu que cette zone d'étude remarque un manque important dans les infrastructures touristiques, ce qui met sa valeur en danger de perte.
Après l'étude faite sur cette région choisie pour notre projet et prise de connaissance de ses compositions historiques, urbaines et naturelles, et après la détermination de l'aire d'étude et la caractérisation des points forts et faibles de notre site d'intervention, nous avons pu tracer les grands axes pour l'aménagement et la aménagement de notre projet.
Le projet sera intégré dans son contexte comme suit :

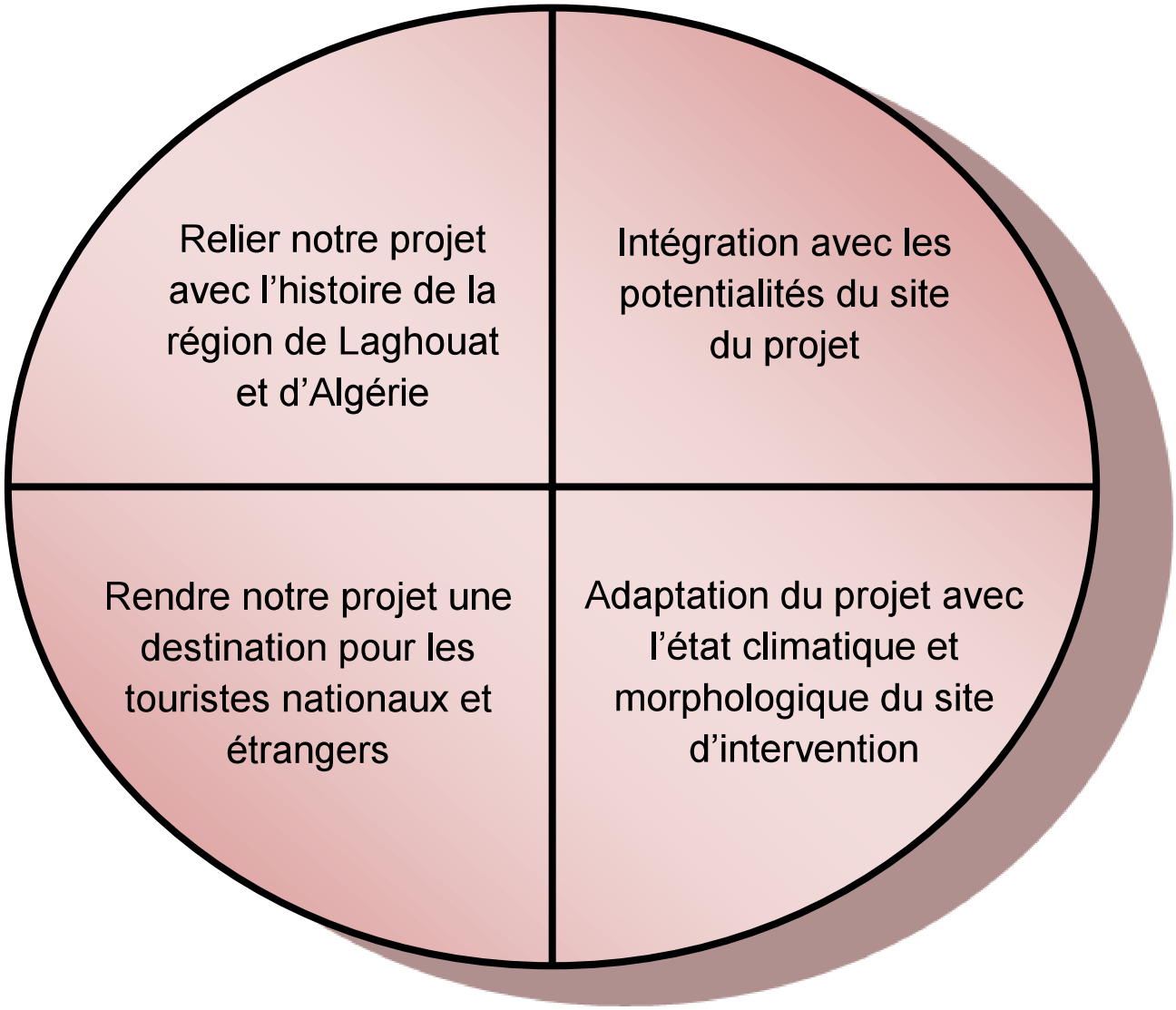

CHAPITRE PROGRAMMATIQUE

Introduction :

Après les différentes lectures, nous pouvons proposer un programme dicté de la spécificité existante.

- Notre projet –pour être complémentaire et efficace- sur le plan global des infrastructures transparentes doit avoir un rayonnement national.

1. Les entités

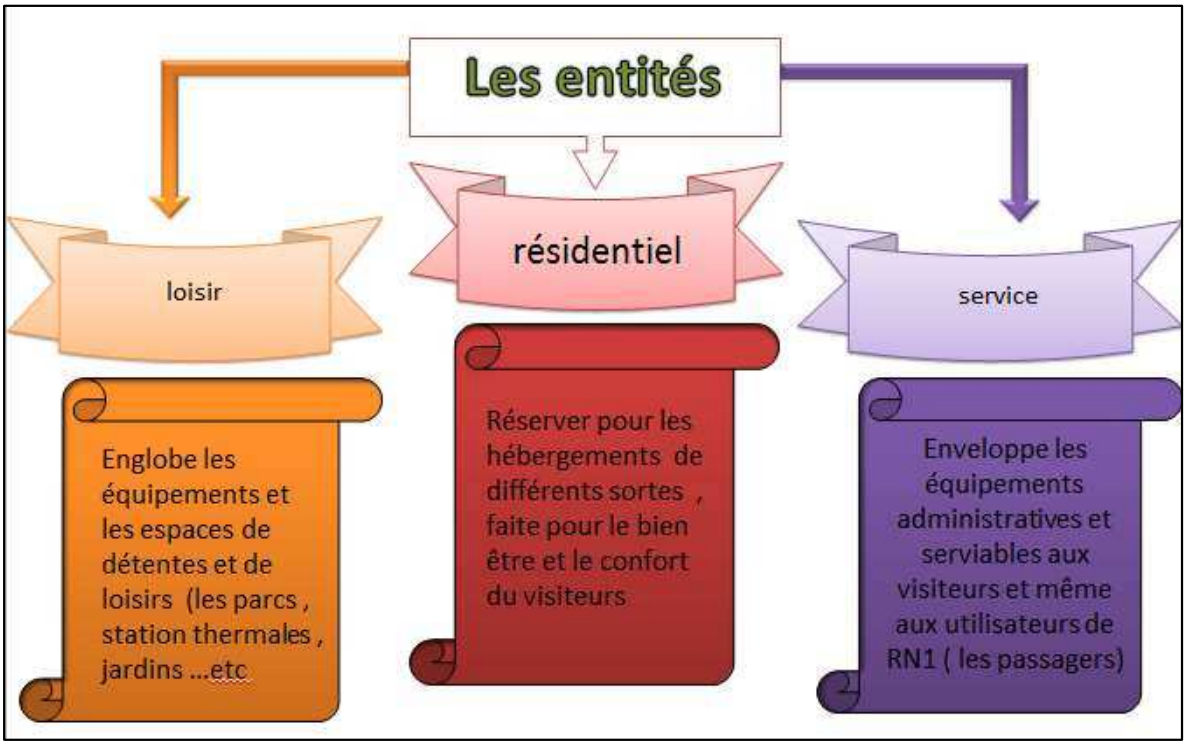

-

- Figure 57: schémas des entités
- Source : par l'auteur

2. Les fonctions principales présentes dans notre projet :

Notre projet tourne autour de fonctions principales variées. D'un côté, le projet traduit le thème principal à savoir tourisme et urbanisme. D'autre côté, le projet comprend des fonctions répondants à des éléments de besoins des touristes et du développement du secteur du tourisme.

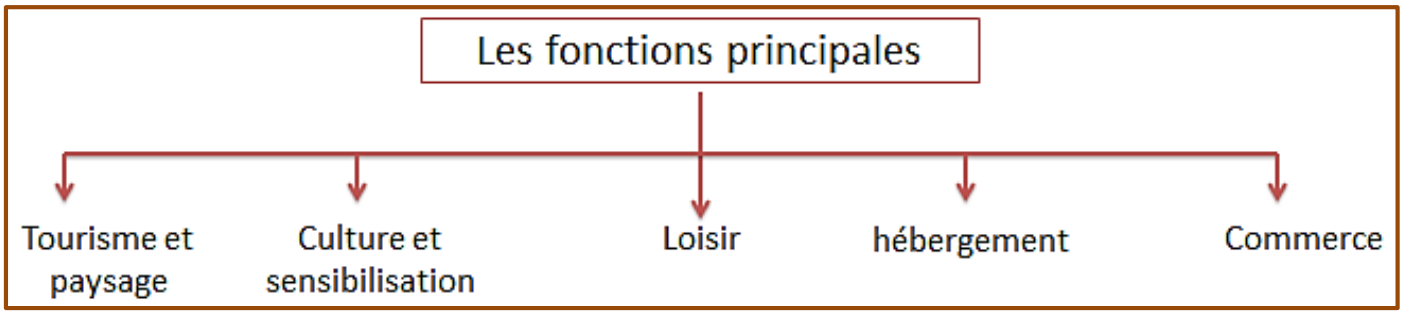

Figure 58: schémas des fonctions principales présentes dans le projet
Source : par l'auteur

3. Les concepts liés au programme :

Fonctionnalité :

Pour bien fonctionner et obtenir continuité et complémentarité, les différentes fonctions seront disposées selon leurs relations et leurs caractéristiques.

Flexibilité :

Elle se traduit par la structure qui réduirait au maximum les contraintes d'aménagement de l'espace et la modularité des différents composants constructifs ; ce qui permettrait l'exploitation rationnelle du projet et garantirait à ce dernier une meilleure adaptation à d'éventuels changements.

Hiérarchie :

La richesse et la diversité des fonctions que présente le projet nécessitent une hiérarchisation dans la disposition des éléments constituants, et ce dans le but de distinguer les fonctions primaires et secondaires, calmes et bruyantes.

4. Les concepts liés à la aménagement urbaine :

Pour une bonne aménagement urbaine, la aménagement du projet devrait reposer sur les concepts suivants :

- ✓ Alignement et série
- ✓ Interaction des facteurs de cohérence
- ✓ Relation
- ✓ L'équilibre
- ✓ Continuité
- ✓ Le rythme
- ✓ L'ouverture
- ✓ L'articulation
- ✓ La fluidité
- ✓ La gradation
- ✓ La superposition
- ✓ La mixité fonctionnelle et sociale

5. Le programme :

Le programme est le suivant :

fonction	rôle	espace	Nombre De zones	Surface (ha)
loisir	détente	Cinéma en plein air	1	0,1
		piscine	1	0,5
		théâtre	1	0,1
		planétarium	1	0,3
		Complexe balnéothérapie	1	0,6
		bibliothèque	1	0,1
		musée	10	2.6
		boutiques	2	1
		Restaurants traditionnels	1	0,7
		Atelier de musique	1	0,2
		Atelier de peinture	1	0,4
		Atelier de tapis et vêtements	1	0,3
		Poumons verts	4	9.8
service	administration	Salle de conférence	1	04
		administration	1	0,4
		Bureau de poste	1	0,2
		hypermarché	1	0,2
		mosquée	1	1,5
Résidentiel	Hébergement	Hôtel	1	0,08
		bungalow	1	0,7

Tableau 11: le programme
Source : par l'auteur

6. L'idée d'Algeria Land :

Pour renforcer et valoriser l'aspect touristique de la région de Laghouat, nous avons opté à créer un parc qui rassemble et relate l'Histoire, la culture, la géographie, l'urbanisme et le patrimoine de l'Algérie.

Cette idée a donné naissance à une constituante de notre projet, que nous avons nommé ALGERIA LAND

L'histoire :

civilisations	date	langue
Gétules	(-1250 à250)	tiphinagh
Phéniciens	(-1250 à -146)	grec
Garamante	(-500 à 500)	phénicienne
Numide	(-250 à -25)	tiphinagh
Romain	(-25 à 430)	romain
Vandales	(430 à 533)	latin
Byzantine	(534 à 647)	grec
Islamique	(676 à 1556)	arabe

Tableau12: les civilisations antiques en Algérie
Source : par l'auteur

La géographie :

L'Algérie jouit d'une variété de reliefs et de paysages. Dans le nord, il y a le littoral méditerranéen, le long duquel s'étend la bande du Tell formé de chaines montagneuses qui sont séparées par des vallées.
Au centre, s'élèvent deux ensembles montagneux l'Atlas Tellien et l'Atlas Saharien entre lesquels s'intercalent des plaines et hauts plateaux. Au sud, se trouve le Sahara formé essentiellement de regs et ergs (étendues pierreuses et dunes), du Hoggar et du Tassili.
Cette richesse paysagère, concrétisée dans notre projet, fait de l'Algérie une destination convoitée des touristes étrangers et algériens.

Figure 59 : grandes parties géographique en Algérie
Source : par l'auteur

Culture constructive:

Pour représenter la diversité de la culture constructive d'Algérie, nous l'avons concrétisée en intégrant d'anciens tissus urbains de plusieurs villes algériennes connues par leurs valeurs patrimoniales et historiques.

	positions	villes	illustrations
Culture constructive	nord	-Casbah	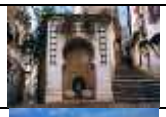
		- Kabylie	
		Boughezoul	
	est	-Constantine	
		-Timgad	
		-Djemila	
	ouest	- Tiaret	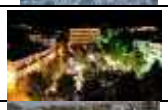
		- Mascara	
		- Oran	
		- Tlemcen	
	Sud	- Laghouat	
		- Hassi Messaoud	
		- Béchar	
		- Hoggar	
		- Ghardaïa	
		- El-oued	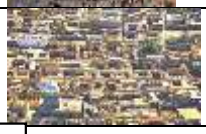

Tableau 13: présentation de la zone centrale
Source : par l'auteur

Les personnalités :

Dans notre projet, nous avons intégré des statues qui honorent 6 personnalités nationales célèbres. Celles-ci ont marqué le pays d'une façon ou d'une autre, chacune dans son domaine.

Noms	Origines	Statuts	Illustrations
El Amir Abdelkader	Mascara	Révolutionnaire	
Abdelhamid BEN BADISS	Constantine	Symbole et homme de religion musulmane	
Hassiba BEN BOUALI	Chlef	Militante et martyre	
Moufdi ZAKARIA	Ghardaïa	Poète + écrivain	
Bennasser BENCHOHRA	Laghouat	Révolutionnaire	
Yasmina KHADRA	Bechar	Écrivain	
Belkacem HABA	Oued Souf	Chercheur en électronique	

Tableau 14 : présentation des personnalités
Source : par l'auteur

Les traditions :

L'Algérie est riche par son héritage patrimonial varié. Dans la aménagement de notre projet, nous avons veillé à montrer quelques traits de ce patrimoine.

caractéristiques	illustrations
Tente	
Musique	
Fête	
Patrimoine vestimentaire	
Patrimoine culinaire	

Tableau 15 : présentation des traditions
Source : par l'auteur

La composition de la aménagement :

Les composants	Les parcs	- Jardins de détentes - complexe thermal - Piscine - Planétarium - Théâtre + cinéma en plein air - Bibliothèque	musée
	Les civilisations	- Gétules (-1250 à250) ---------- tiphinagh - Phéniciens (-1250 à -146) ---------- grec - Garamante (-500 à 500) ---------- phénicienne - Numide (-250 à -25) ---------- tiphinagh - Romain (-25 à 430) ---------- romain - Vandales (430 à 533) ---------- latin - Byzantine (534 à 647) ---------- latin - Islamique (676 à 1556) ---------- arabe	
	Les villes	- Alger (la Casbah) - Tlemcen - Kabylie - Tiaret - Mascara - Oran - Constantine - Jijel - Djemila - Béchar - El-oued - Laghouat - Hoggar	
	Les personnalités	- Hassiba BEN BOUALI - Amir ABDELKADER - Abdelhamid BENBADISS - Ben Nasser BENCHOHRA - Yasmina khedra (Mohamed MOULESSEHOUL) - Belkacem HABA - Moufdi ZAKARIA	
	Les services	• hypermarché • Hôtel 5 étoiles • Bureau banque + poste • Salle de soin • Restaurant • Salle de conférence • administration	

Tableau 16: les composants du projet
Source : par l'auteur

Conclusion :

Comme le programme de notre projet doit répondre à des concepts qui permettent la revalorisation des valeurs historiques et patrimoniales de nos régions, nous avons pensé à créer L'ALGERIA LAND, un parc qui englobe divers traits relatifs à l'Histoire et à la culture de notre pays en respectant la spécificité de chaque région.

CHAPITRE CONCEPTUEL

Introduction :

L'approche conceptuelle constitue l'avant dernière phase de l'élaboration de notre projet. Après un rappel sur les fondements théoriques et les instruments adoptés pour la projection, nous présentons :
- En premier lieu, les éléments de base pour la conduite de la aménagement du projet en prenant en compte à la fois les éléments du programme de base et les principes directeurs liés aux aspects fonctionnels, au rapport du centre projeté à son environnement.
En second lieu, la formalisation du projet qui apparaît en tant que synthèse dans la aménagement des différents volumes et leurs compositions.

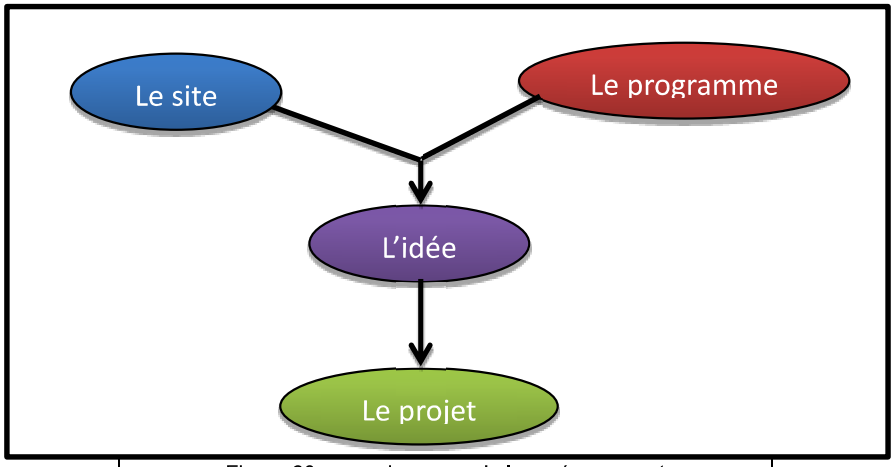

Figure 60 : organigramme de la aménagement
Source : par l'auteur

1. L'idée primaire du projet:

- Préserver la richesse historique et culturelle de l'Algérie
- Garder la nature et les éléments naturels existants dans notre site d'intervention et adapter notre projet avec.
- Lier entre les deux côtés de la rivière avec un musée qui symbolise la relation et l'attachement des émigrés avec leur pays d'origine.
- Créer une communication entre les deux rivières.
- Limiter le parc Algeria Land par des parcours verts (jardins et espaces verts) et des parcours bleus (lacs)
- Créer un parc au centre de la zone qui relate l'histoire et la culture algérienne,

2 . Le développement de l'idée

Comme première étape dans la aménagement de notre ZET, nous avons divisé notre site d'intervention en 4 parties par deux axes virtuels, le premier est parallèle à la route nationale 1 et l'autre est parallèle à la rivière.

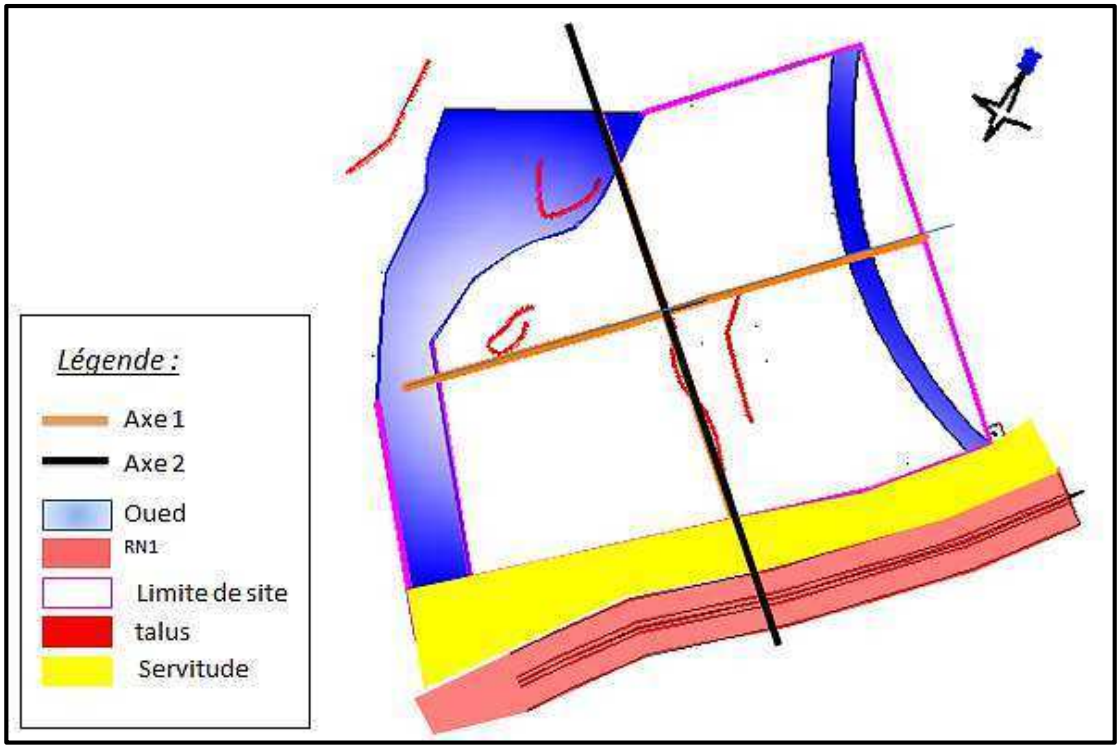

- Puis, nous avons créé un élément central qui servira de noyau pour le développement de l'idée

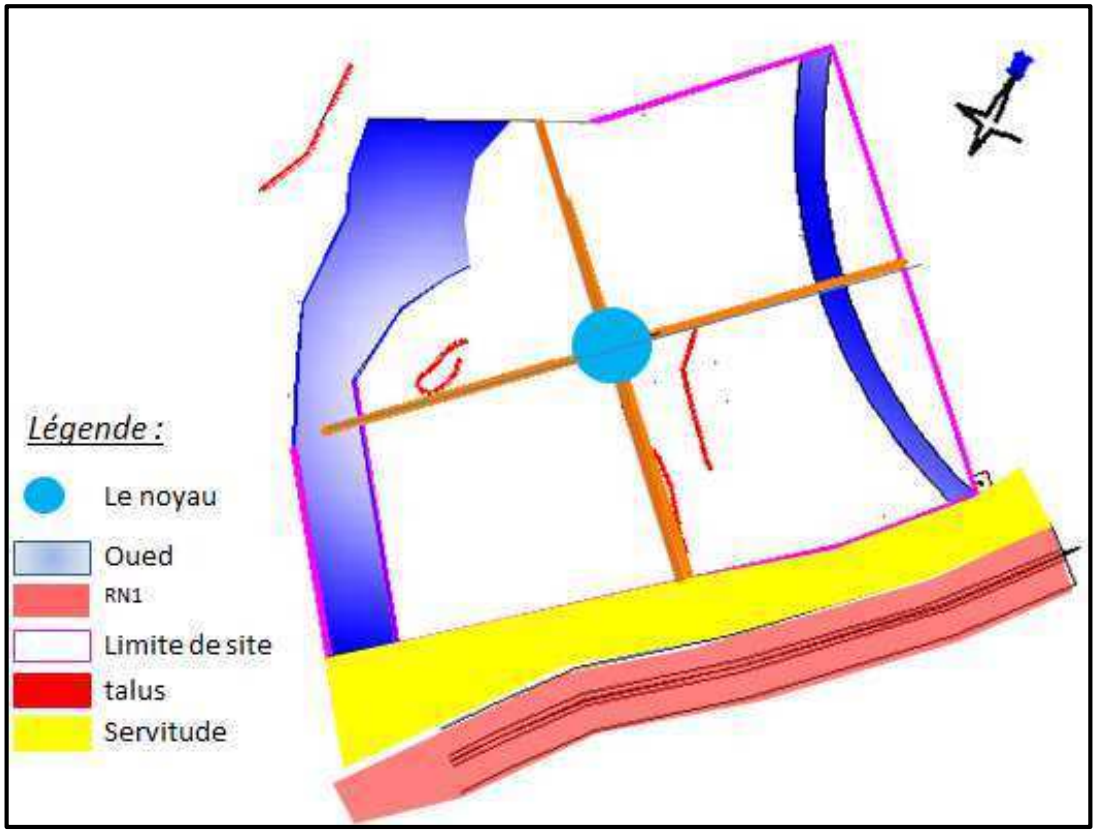

- Ensuite, nous avons divisé le site d'intervention par rapport à l'axe 1 en 3 parties, de telle façon que la zone 2 occupe 50% de la superficie du site d'intervention, vu qu'elle sera réservée à l'idée principale de notre projet.

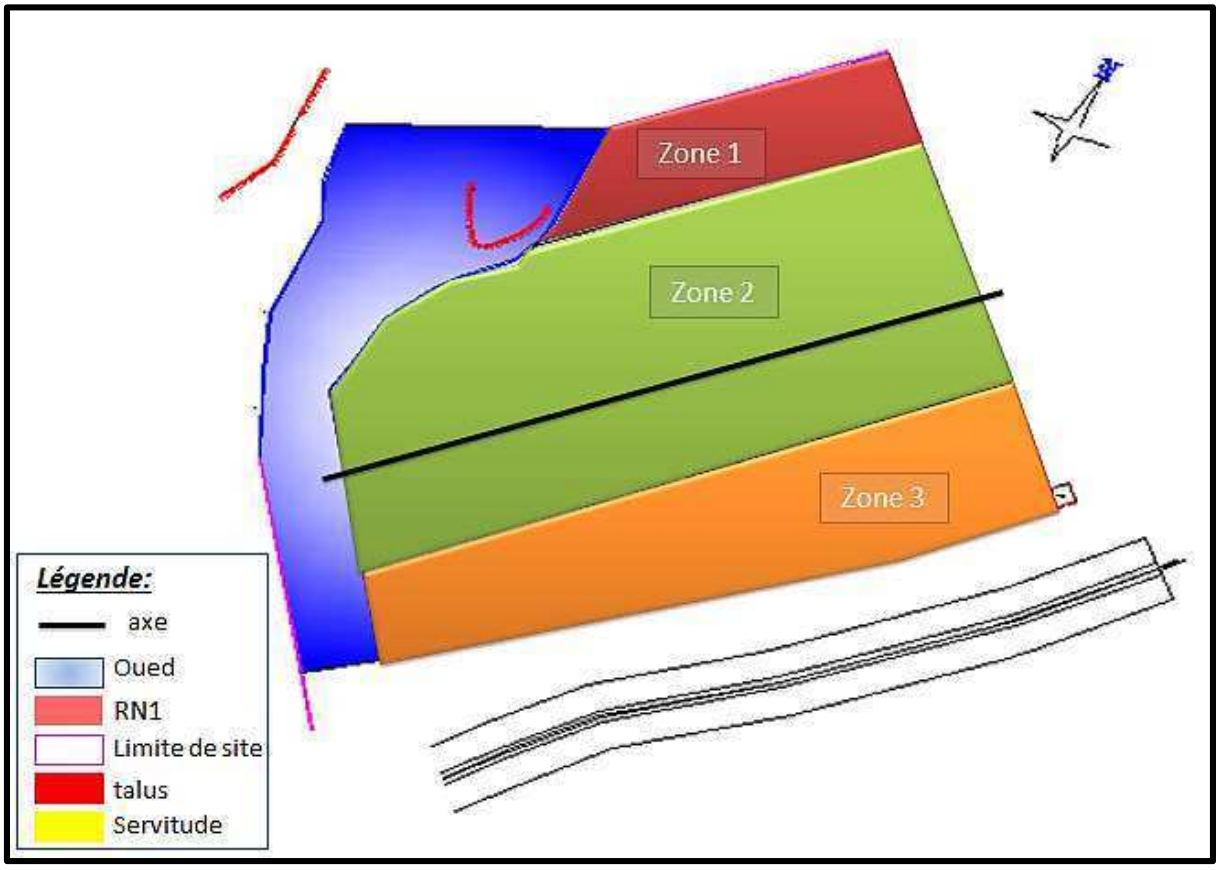

- Donné une forme fluide pour l'extrémité de la zone N°2 pour garder la vocation principale de notre projet (vocation touristique)

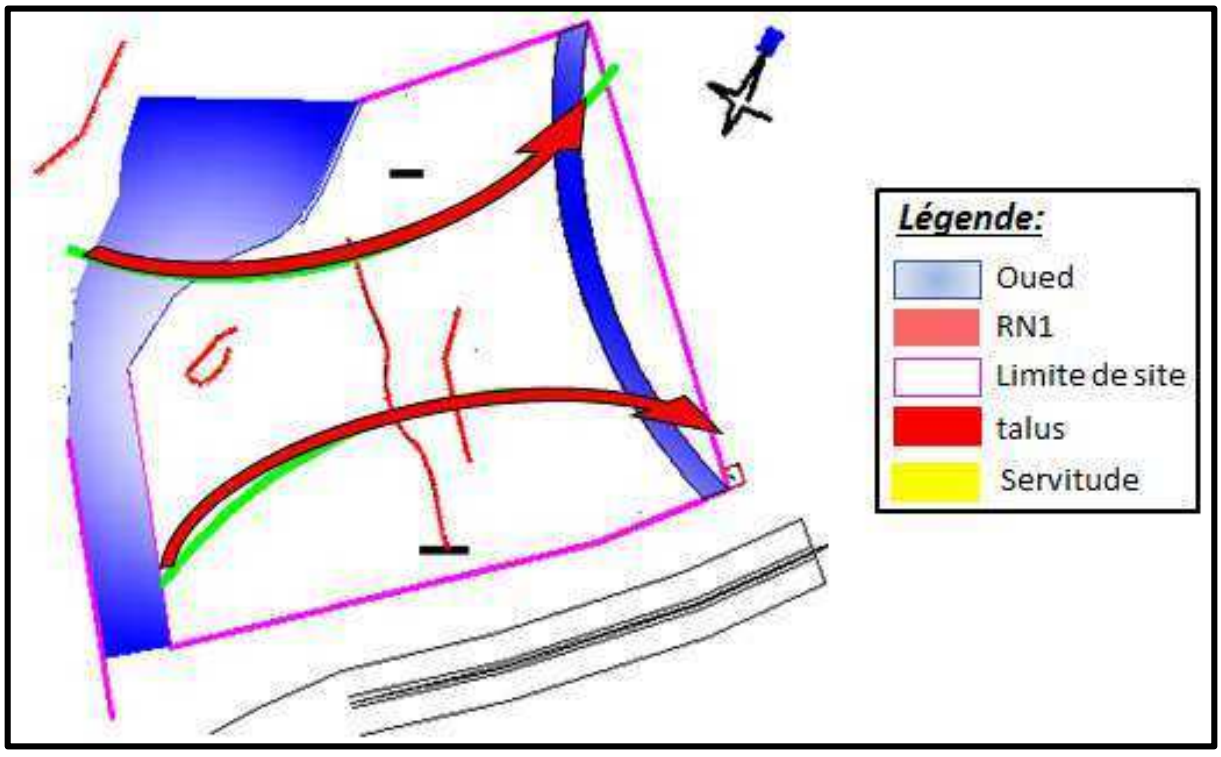

- réservé la 2ème partie (zone N°2, la partie centrale) pour le parc Algeria Land et le déterminer par des parcours verts (jardins et espaces publics) pour mettre en évidence le concept du développement durable.

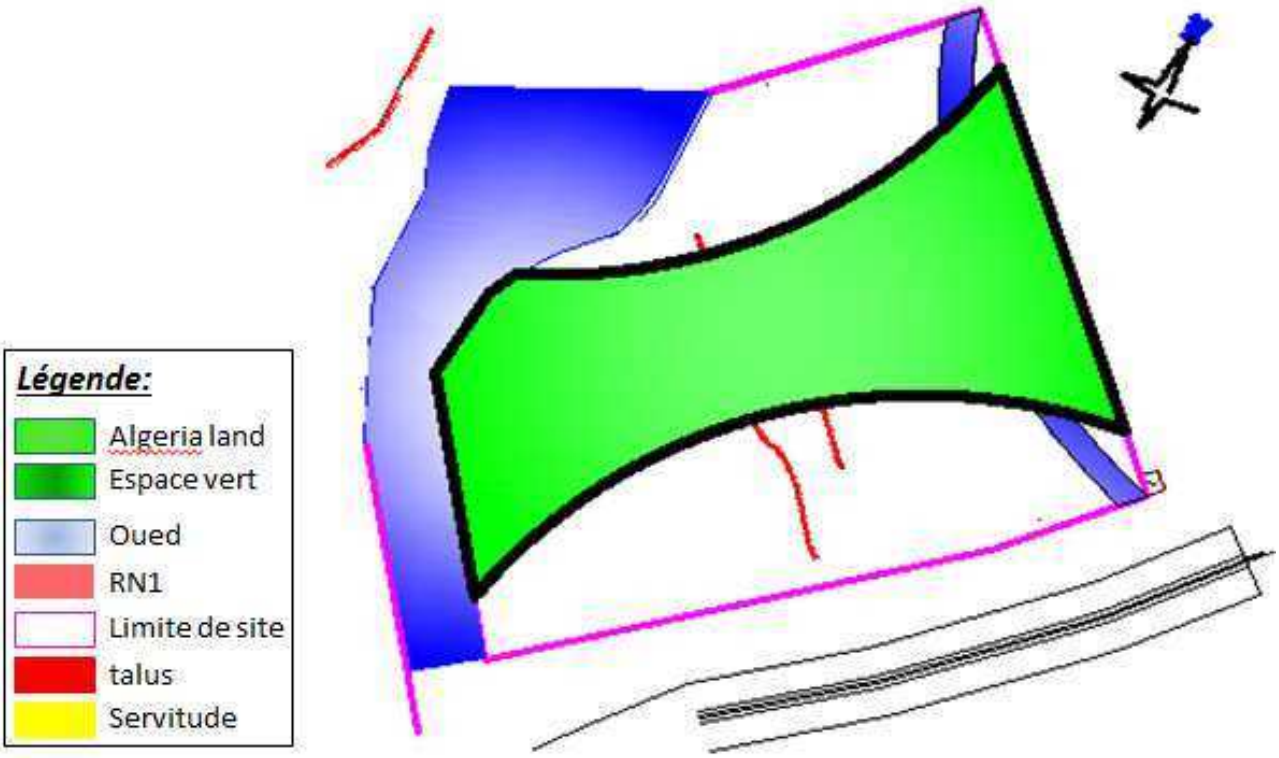

- Développé l'idée par rapport à l'axe 2 qui débute de l'entrée principale et qui soit perpendiculaire par rapport à la RN1
- Fait apparaitre le noyau central qui se situe à l'intersection des 2 axes principaux du développement de l'idée du projet.
- Créé une communication entre les 3 zones par des lacs artificiels qui traversent les 2 poumons verts et des points d'appel qui donnent une importance et un angle de vision pour le projet total.

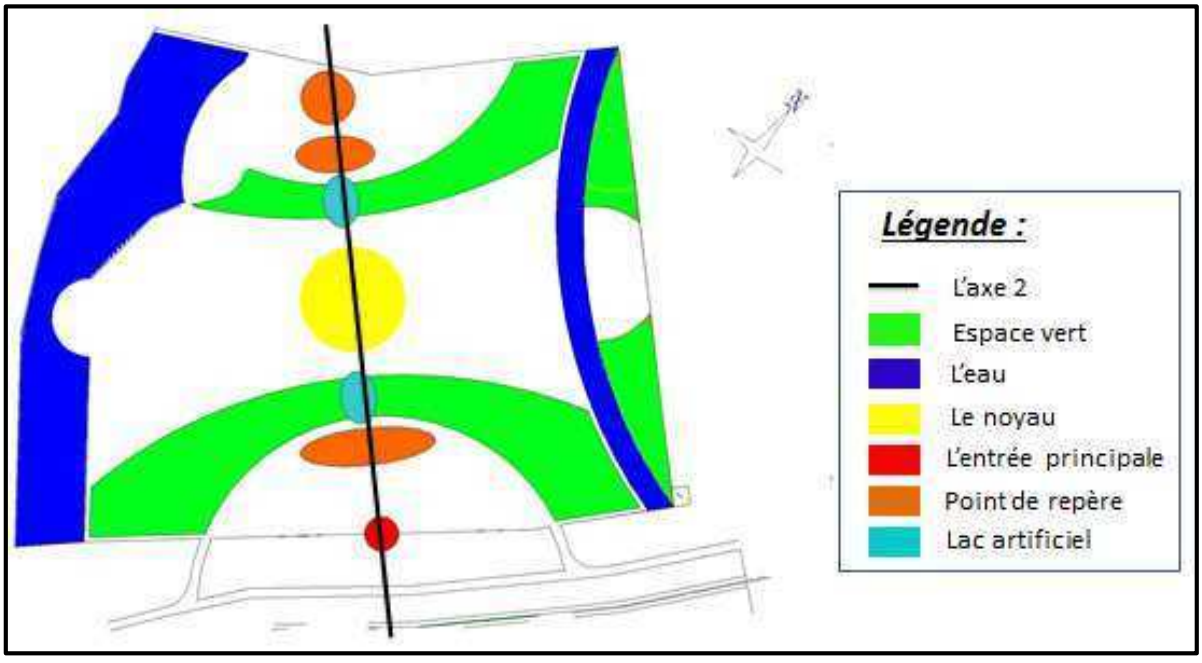

3. Organigramme :

Cet organigramme est structuré et adapté pour illustrer les relations fonctionnelles existantes entre les fonctions principales et les parties composantes de notre projet.

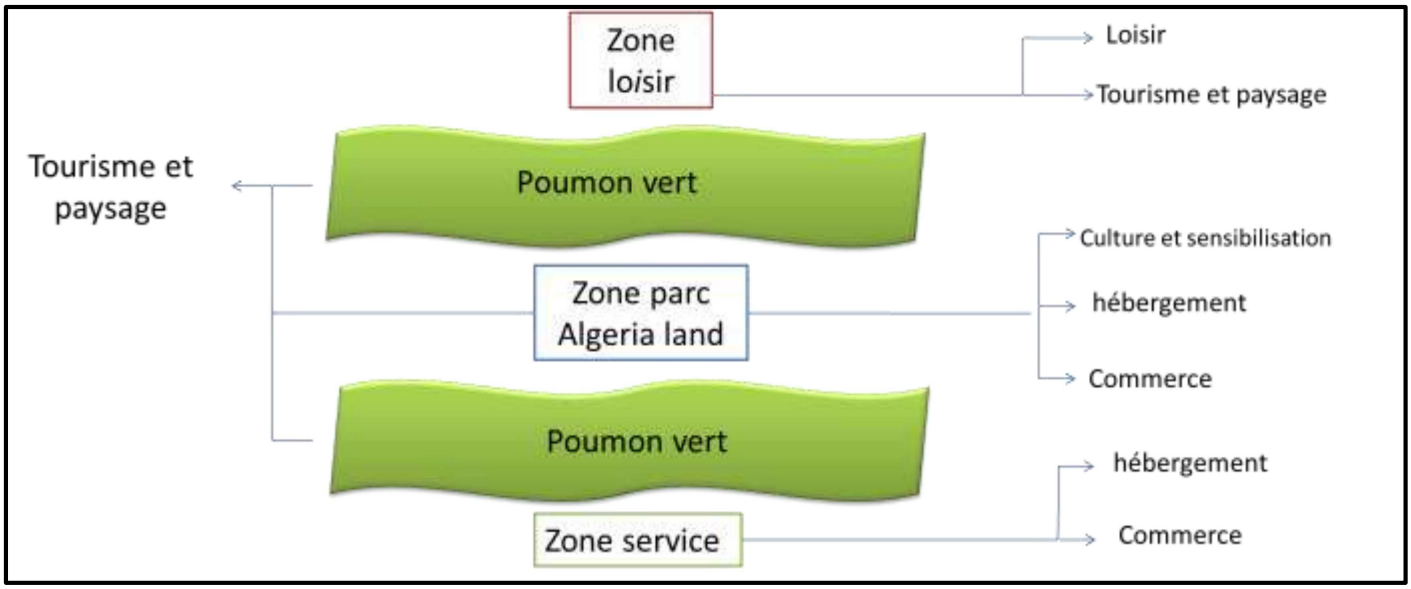

Figure 61: organigramme de distributions des fonctions dans le projet
Source : par l'auteur

4. Le zoning:

Les équipements sont répartis selon leurs fonctions dans les 3 grandes zones ; et cela permet de garantir l'utilité de ces équipements pour les différentes catégories de clients (touristes et passagers).

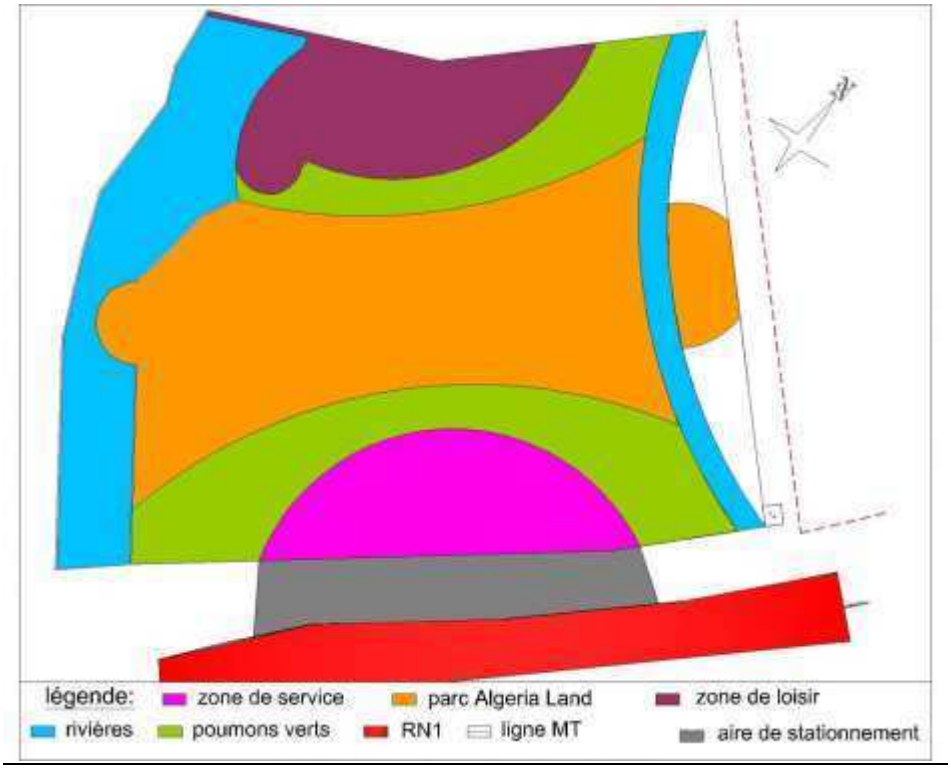

Zone haute (de loisir) :

La zone de loisirs englobe des infrastructures de détentes pour toutes les catégories de clients.

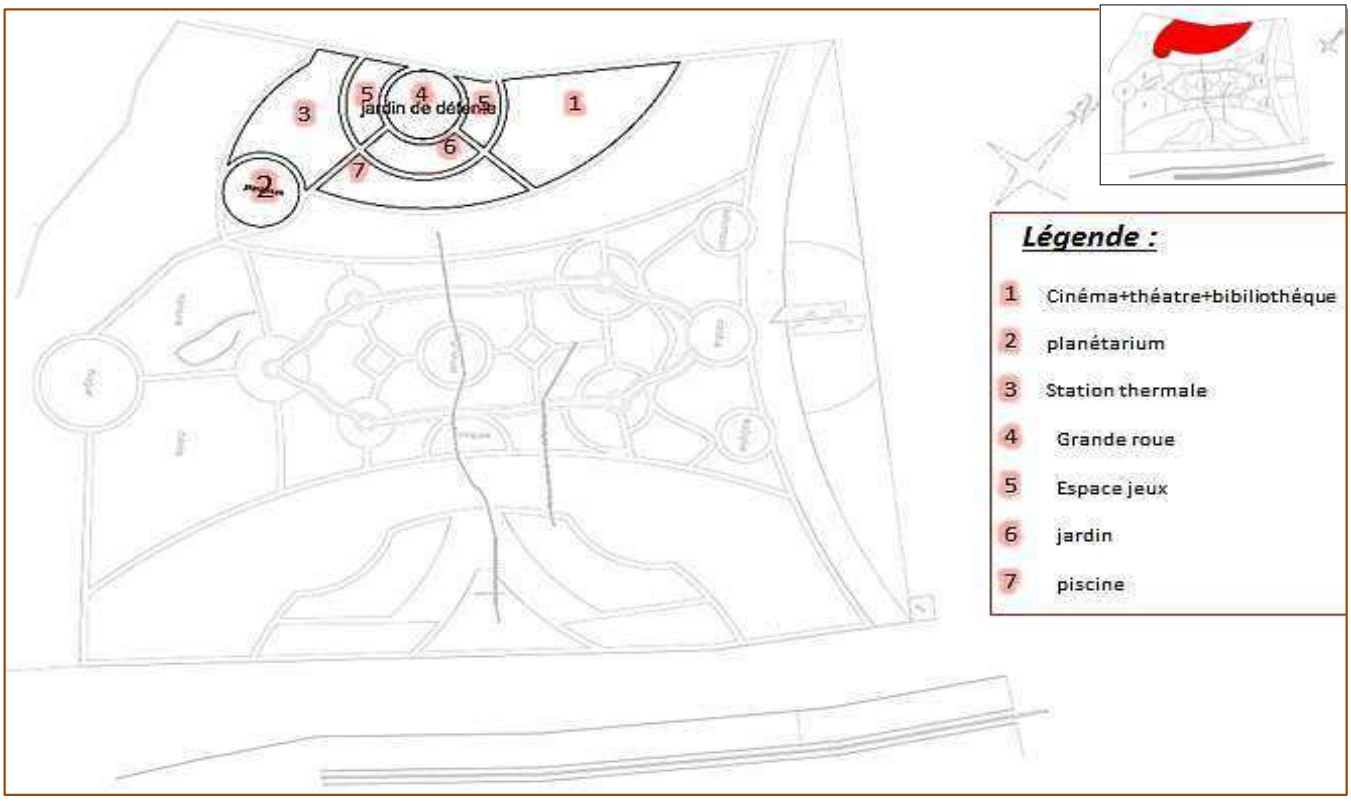

Zone basse (de services):

La zone de services contient des équipements qui seront serviables non seulement pour les touristes mais aussi pour les passagers de la RN1

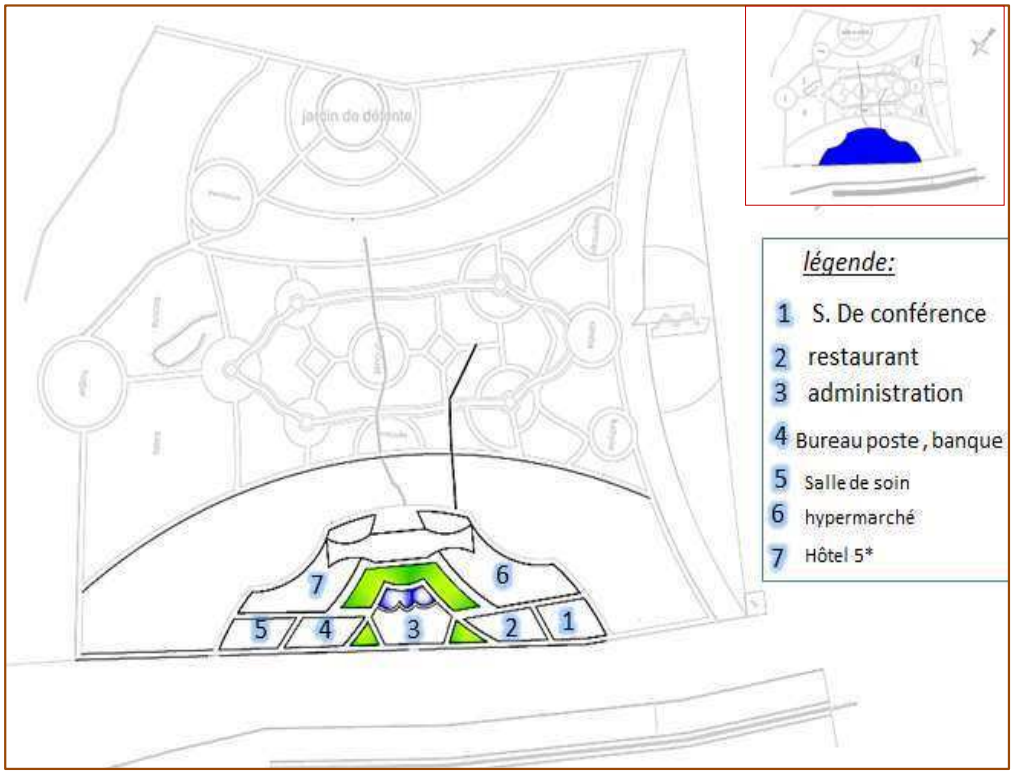

Zone centrale

Par rapport à l'axe 2, suivant la forme de la rivière, et symétriquement par rapport à l'axe principal, nous avons divisé cette partie en 3 zones en veillant à :

* Représenter l'aspect culturel et historique algérien.

*Présenter quelques villes algériennes par des cercles.

* Supposer que la rivière se trouvant dans notre site d'intervention symbolisera le rôle de la méditerranée suivant le concept et l'idée principale de notre projet final.

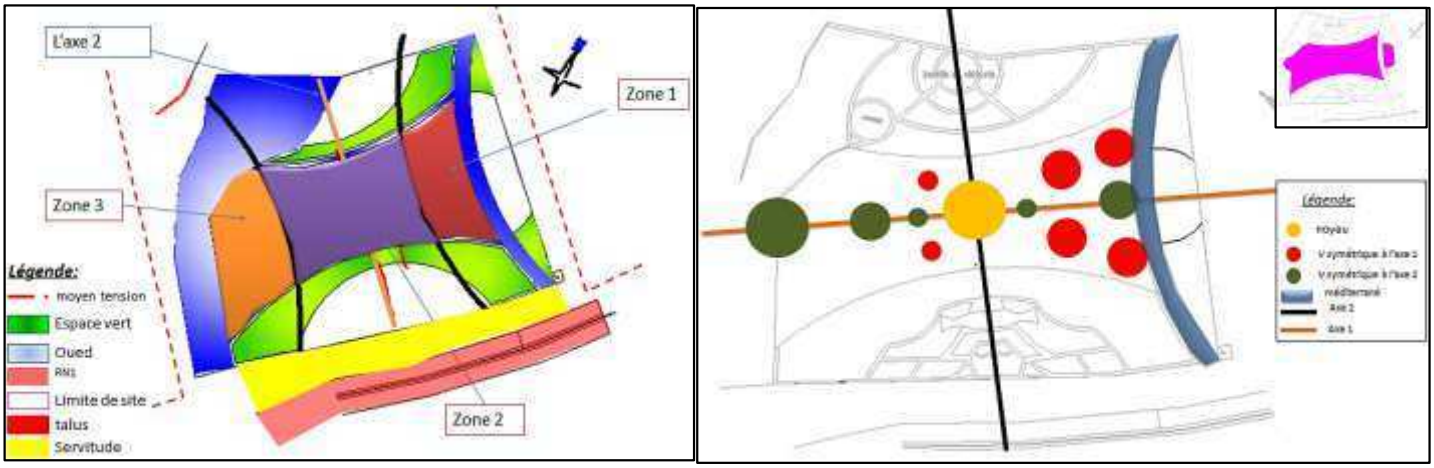

*Représenter quelques villes par des symboles sous forme de monuments désignant des personnalités connues de ces villes –là.

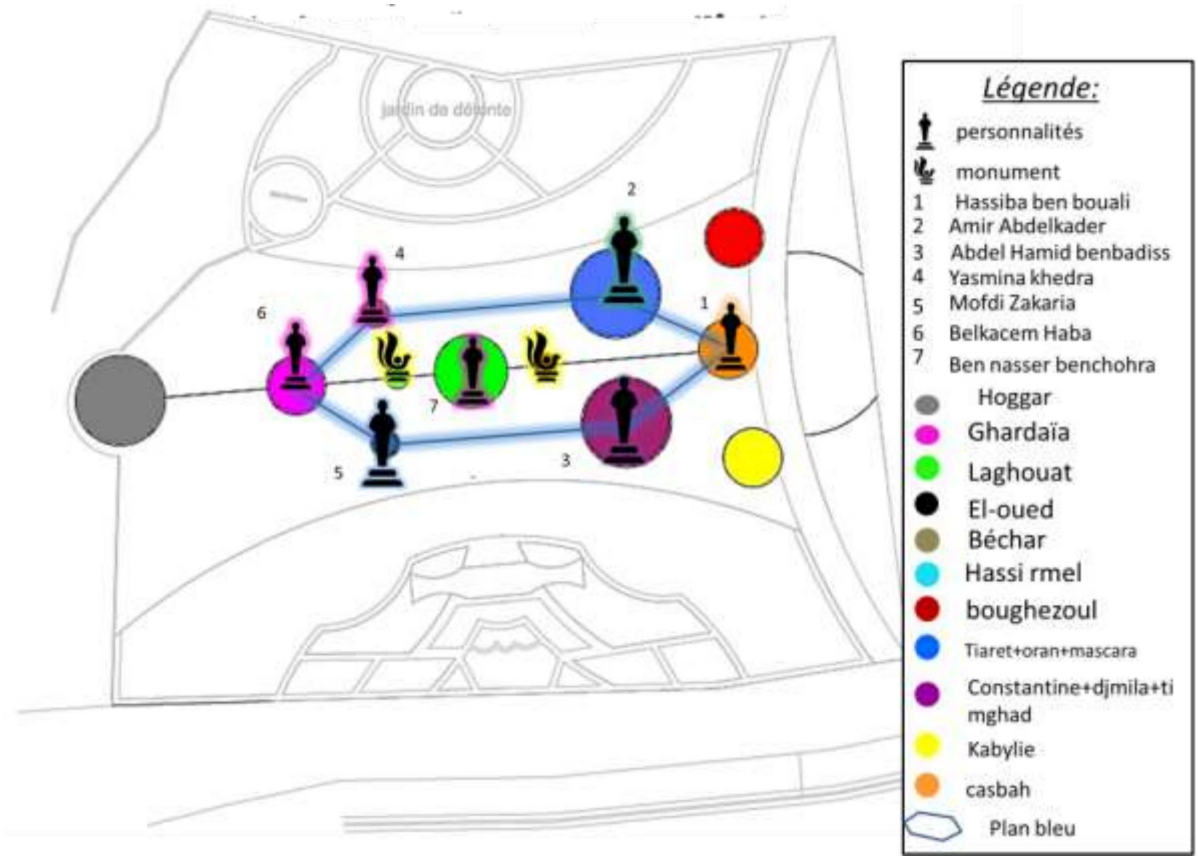

Plan 14 : plan des monuments
Source par l'auteur

Les poumons verts :

Nous avons créé des jardins nommés ici « les poumons verts » du projet pour mettre en exergue l'aspect du développement durable. Ils rendent déférents services à l'écosystème et également aux utilisateurs.

Pour l'écosystème, c'est un moyen de lutte contre la pollution, le réchauffement climatique et la désertification.

Pour les utilisateurs, en plus d'apporter un confort visuel, ces trames vertes constituent des lieux de détentes et de récréations.

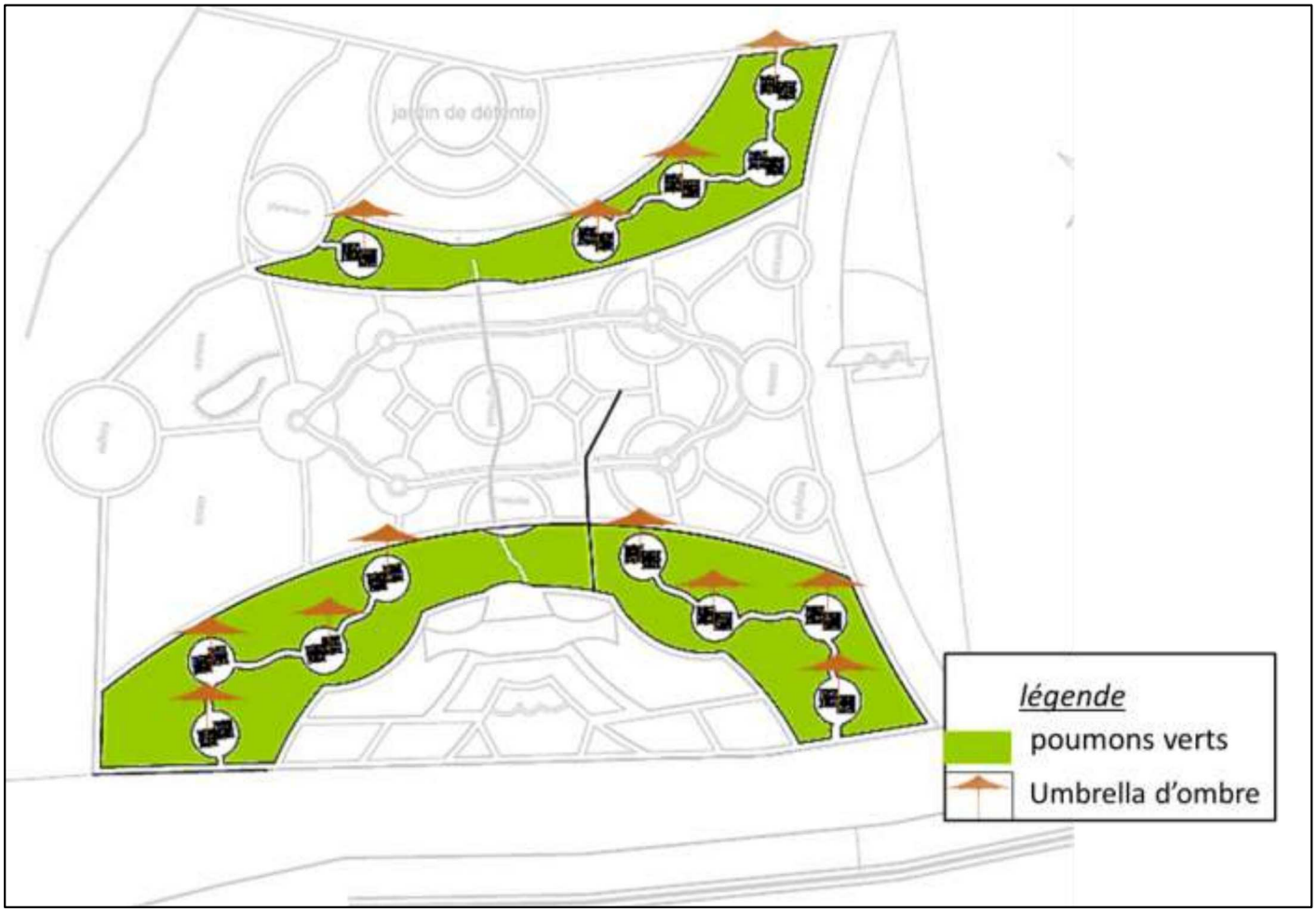

plan 15: plan des poumons verts
Source : par l'auteur

légende:

- poumons verts
- rivière
- oasis
- hébergement
- espace vert
- 01 s.de conférence
- 02 restaurant
- 03 administration
- 04 bureau de poste
- 05 salle de soin
- 06 hotel
- 07 hypermarché
- 08 mosquée
- 09 c. balnéotérapie
- 10 planétorium
- 11 piscine
- 12 jardin de détente
- 13 cinéma
- 14 théatre
- 15 bibliothèque
- 16 musée
- 17 les ateliers
- 18 boutiques
- 19 restaurants
- 20 C.constructive
- 21 parking
- 22 dune de sable

0

plan d'aménagement de la zone d'expansion touristique

6. Les schémas de voirie:

Les voiries créées répondent aux critères permettant de :

- Mieux circuler et assurer les différents types de confort.
- Lutter contre la pollution de l'air en diminuant l'utilisation des véhicules.
- Encourager les gens à faire de la marche à pied.
- Recevoir le grand flux des usagers (chemins larges) et privilégier la mobilité douce (les véhicules électriques, la marche, le cyclisme)

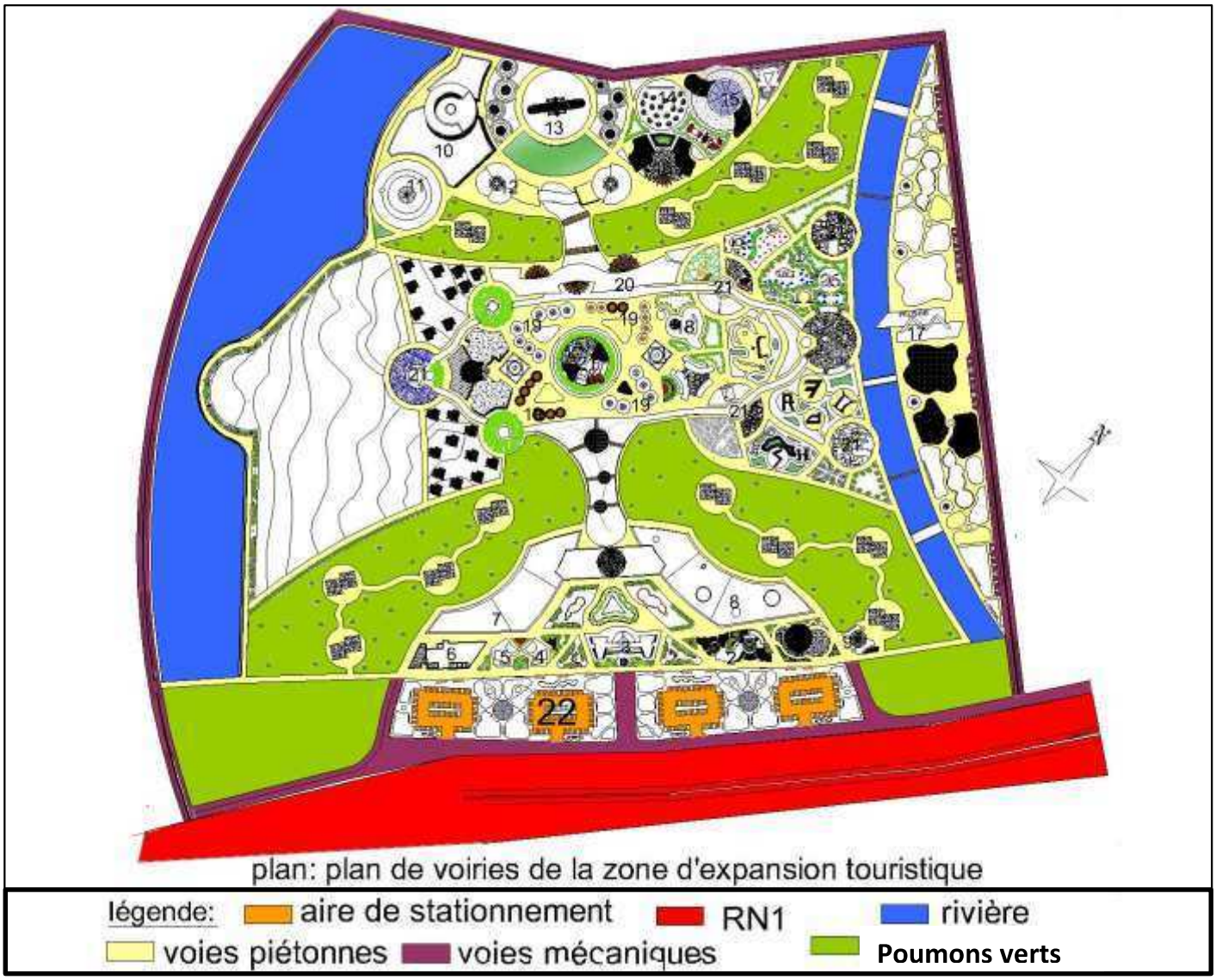

Plan 16: schéma de voirie
Source : par l'auteur

7. Plan d'espaces verts :

En plus des « poumons verts », et dans le but d'assurer l'ombrage et d'adoucir les températures pendant les périodes de chaleurs, nous avons enrichi notre projet en intégrant des espaces verts où sont cultivés divers types de plantes et d'arbres.

Certains de ces espaces, représentent des oasis : types de zones de végétation spécifique de la région de Laghouat.

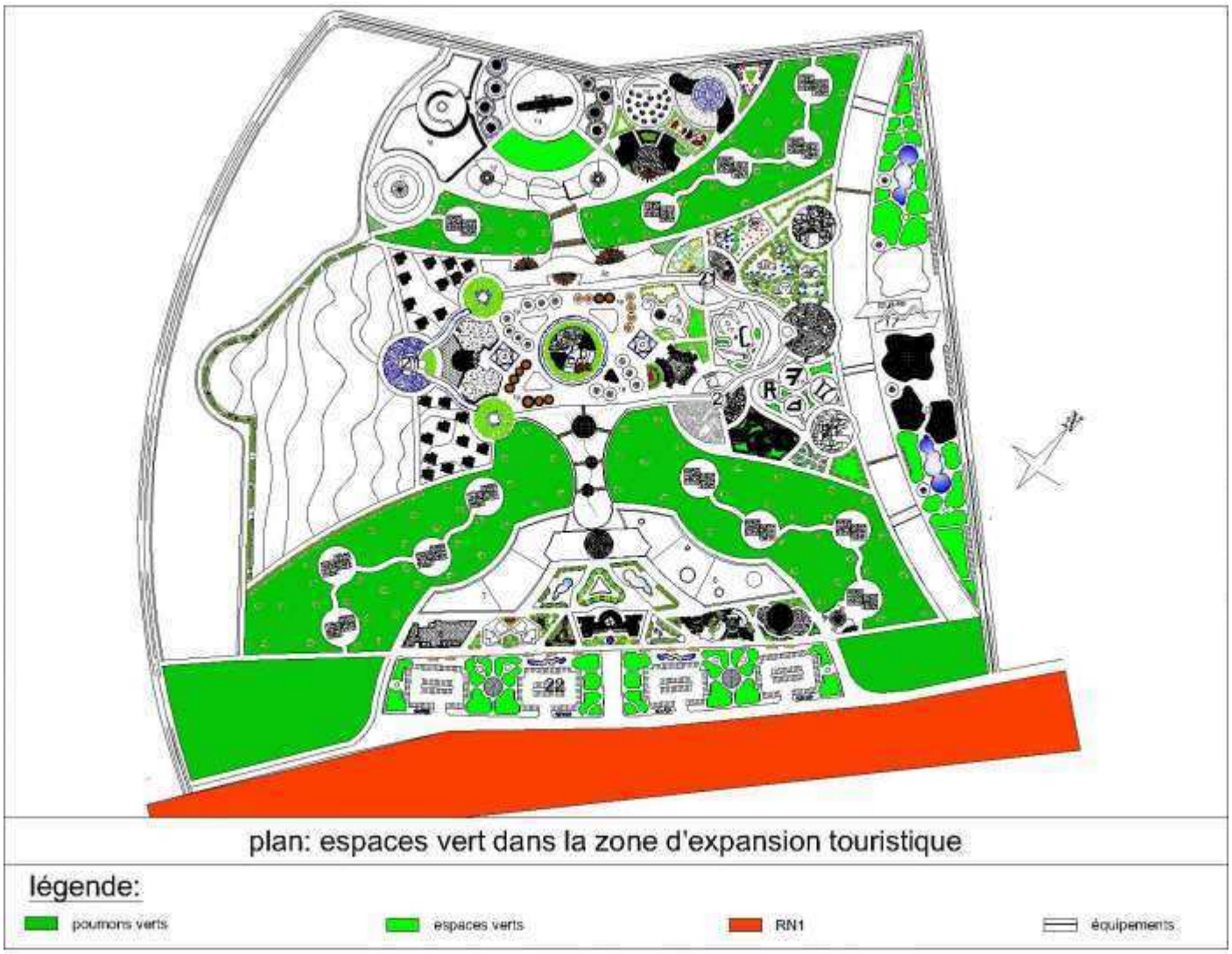

Plan 17: plan des espaces verts
Source : par l'auteur

8. Plan d'espaces bleus dans le projet :

Étant donné que l'eau a une influence positive sur la psychologie de l'homme à travers les deux sens de la vue et l'ouïe, et pour répondre aux aspirations de « nature des utilisateurs », nous avons enrichi notre projet par des espaces bleus.

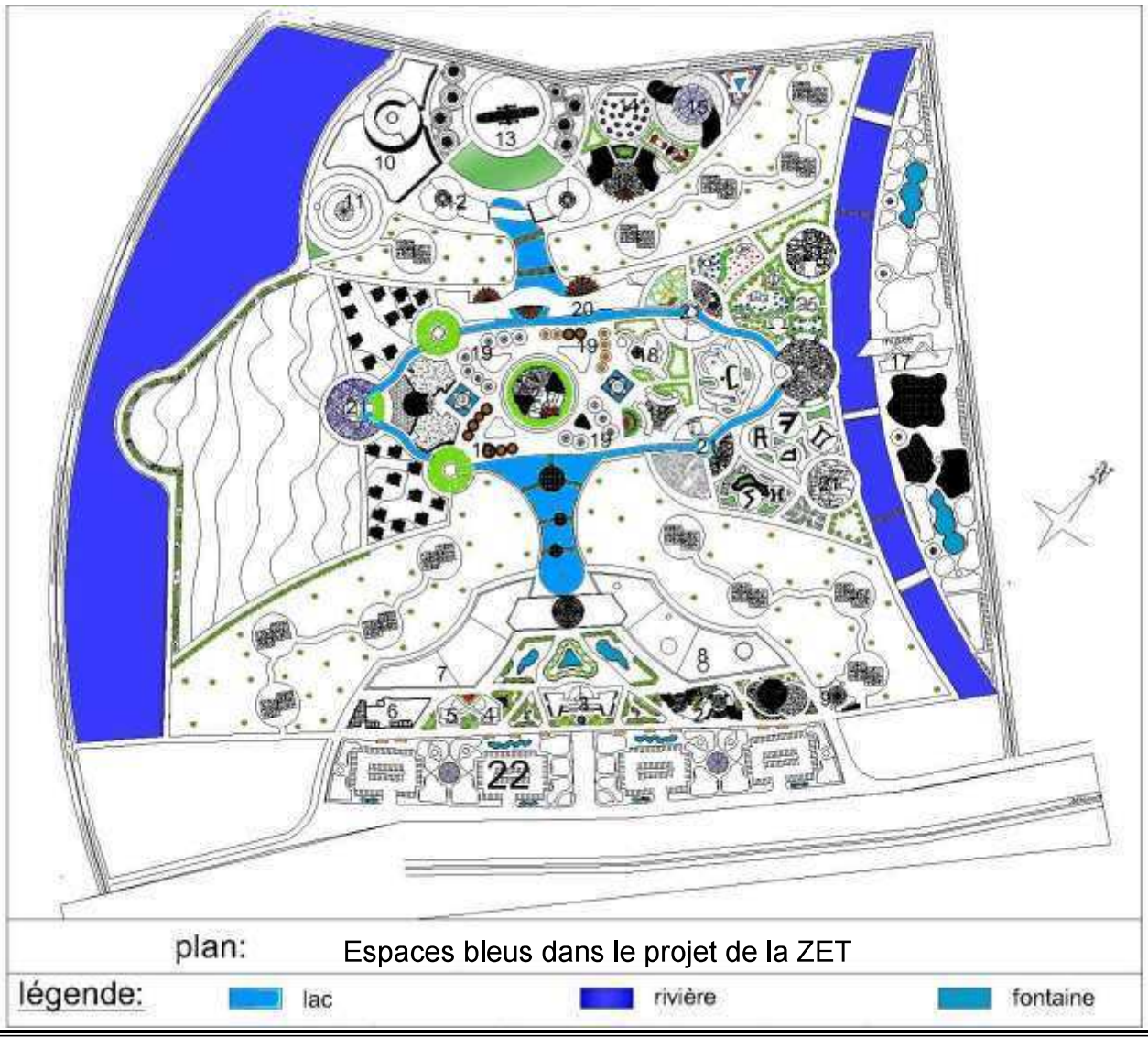

Plan 18 : espaces bleus
Source : par l'auteur

Les vues 3D :

photo 25: vue 3d sur le restaurant
source : par l'auteur

photo 256: vue 3d sur l'administration
source : par l'auteur

photo 27: vue 3d sur la salle de conférence
source : par l'auteur

photo 28:vue 3d sur les poumons verts
source : par l'auteur

photo 29: vue 3d sur la mosquée
source : par l'auteur

photo 30: vue 3d sur la salle de conférence
source : par l'auteur

photo 31: vue 3d sur le statut de Yasmina Khedra
source : par l'auteur

photo 32:vue 3d sur le statut de Belkacem Haba
source : par l'auteur

photo 33: vue 3d sur le statut de Abdel Hamid Benbadiss
source : par l'auteur

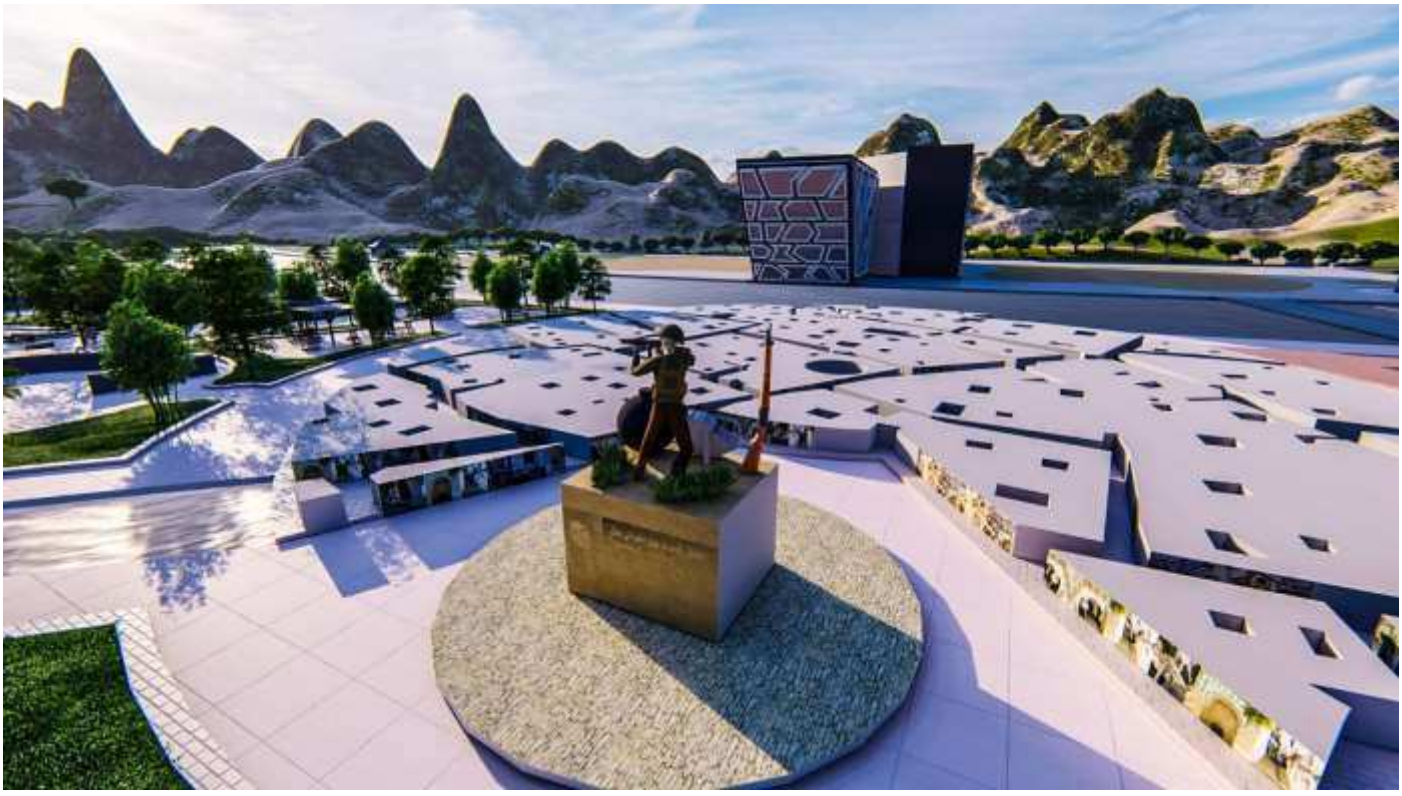

photo 26: vue 3d sur le statut de Hassiba Benbouali
source : par l'auteur

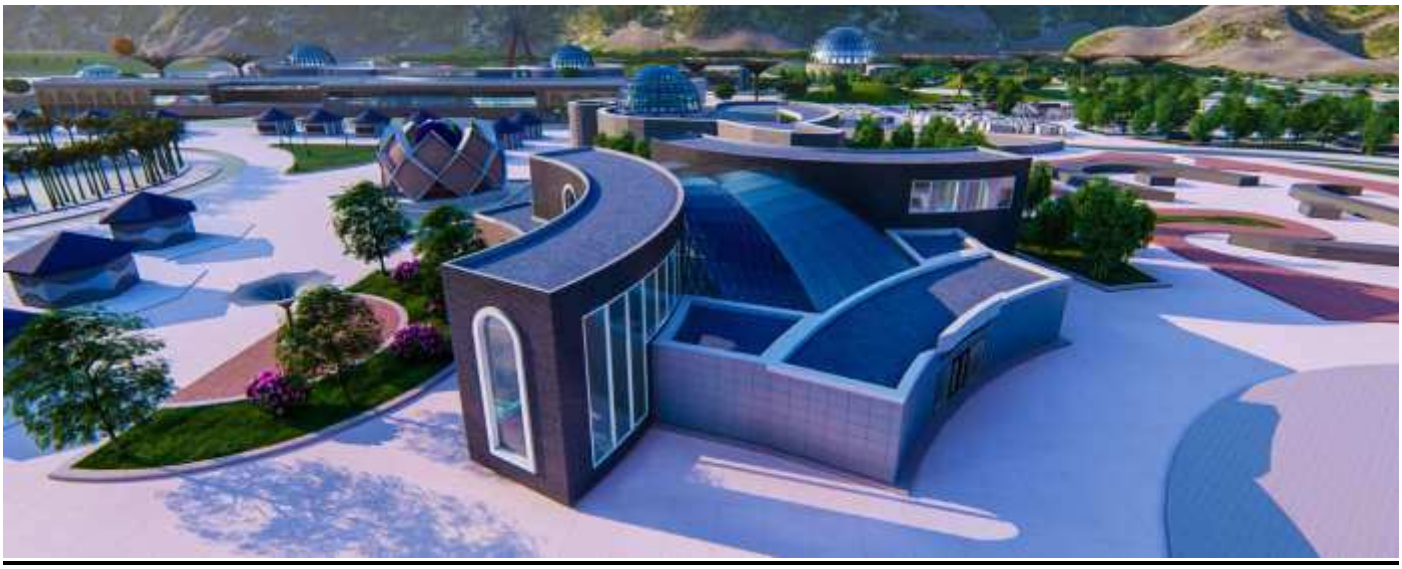

Photo35: vue 3d sur l'atelier de tapiterie
source : par l'auteur

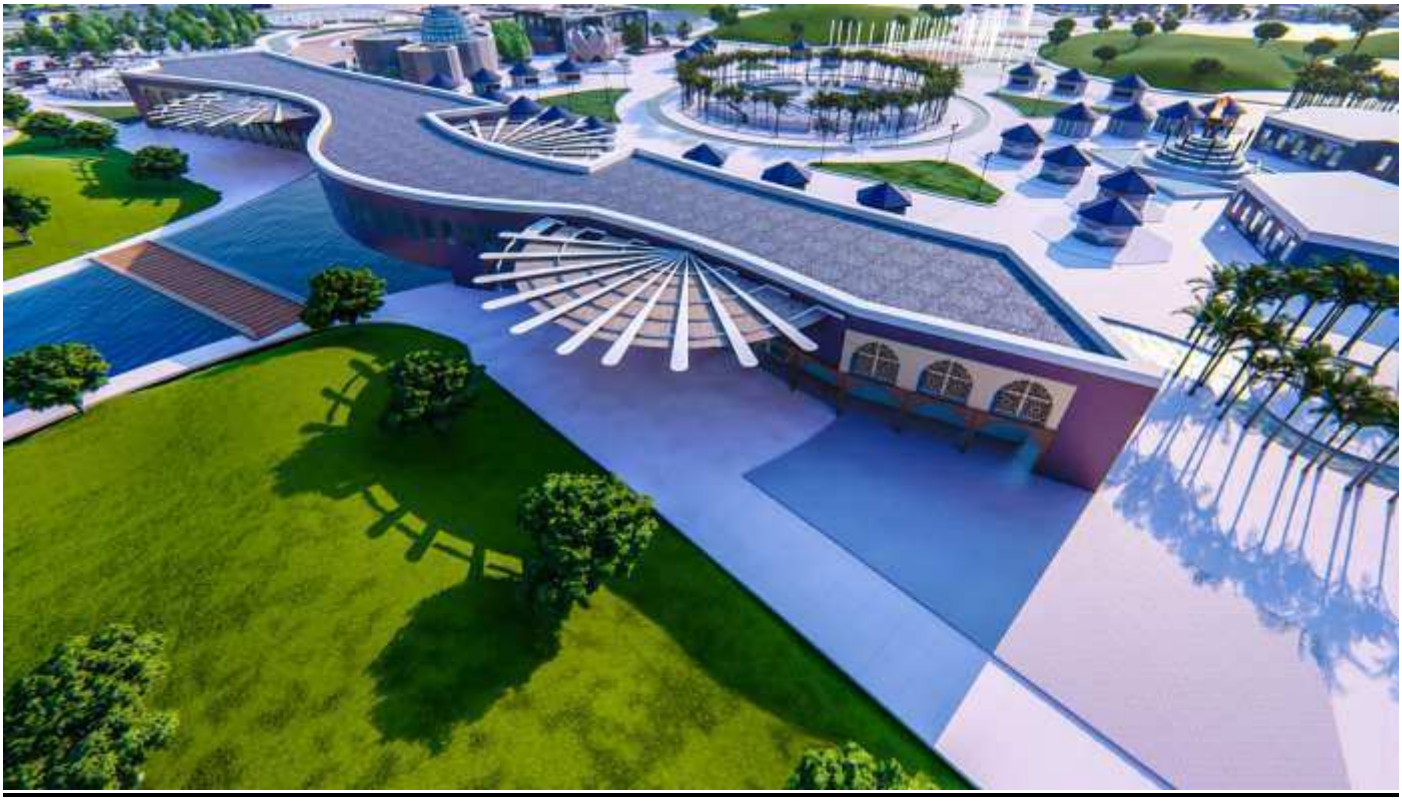

photo 36: vue 3d sur le restaurant
source : par l'auteur

photo 27: vue 3d sur le monument de Hassi Massaoud
source : par l'auteur

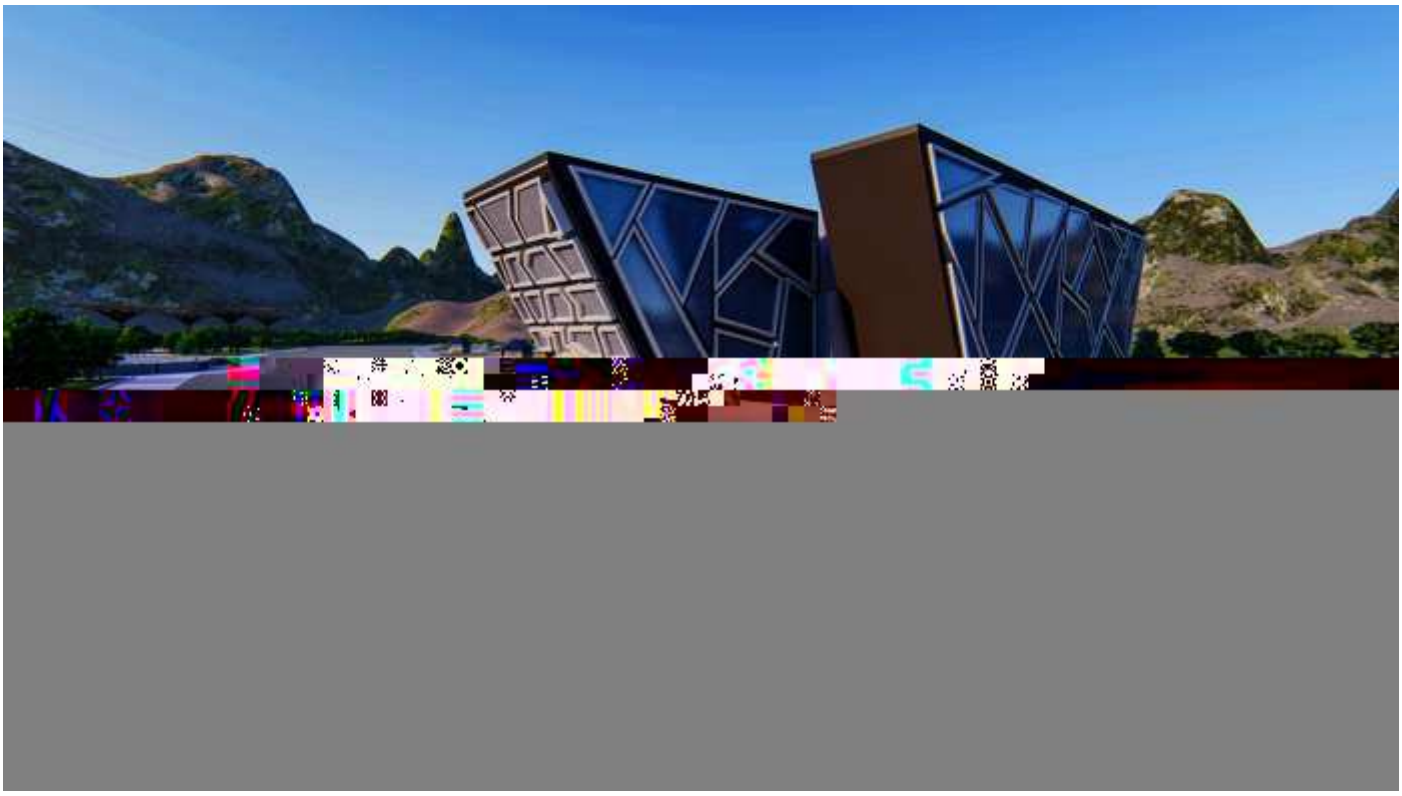

photo 38: vue 3d sur le musée d'émigration
source : par l'auteur

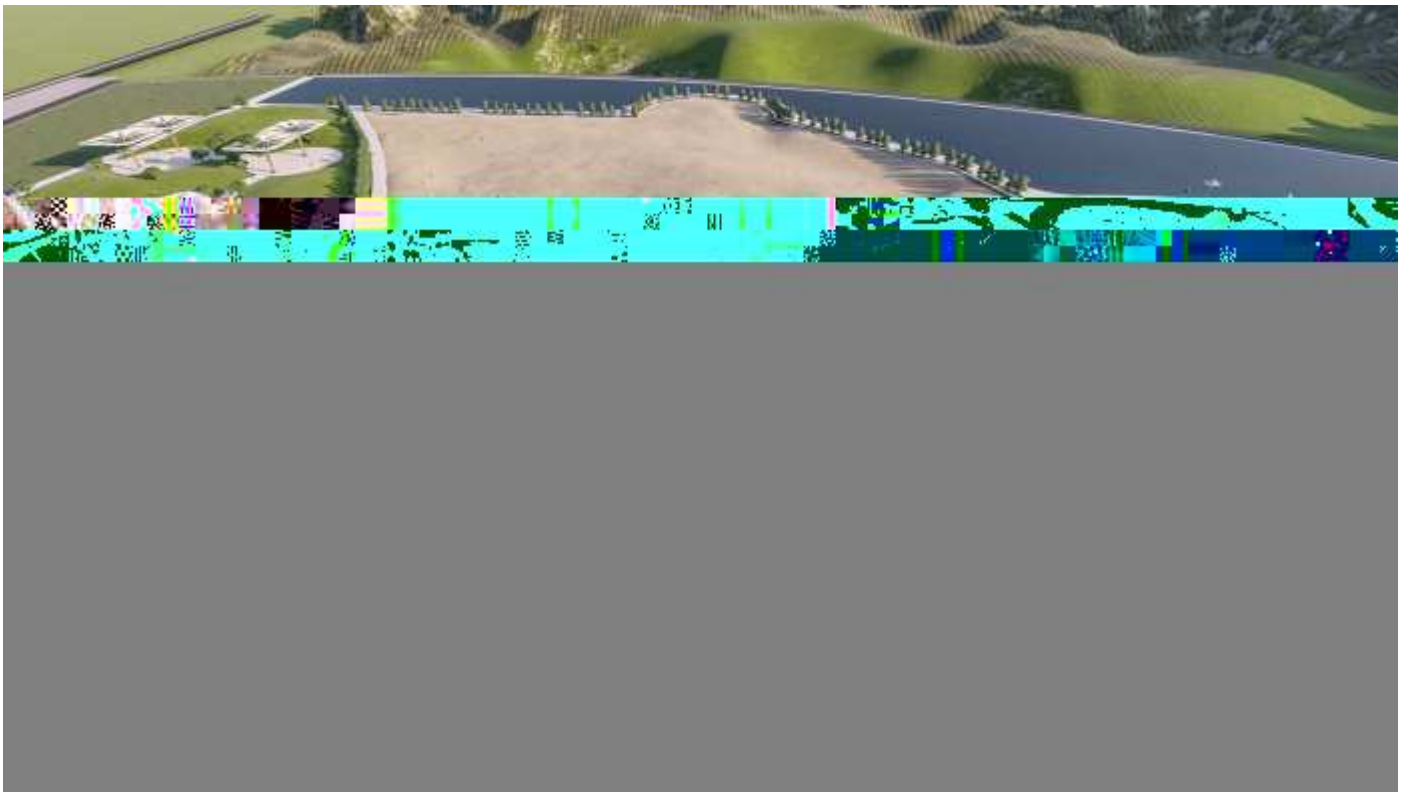

photo 39: vue 3d sur les dunes
source : par l'auteur

photo 40: vue 3d sur les hébergements
source : par l'auteur

photo 28: vue 3d sur le jardin de détente
source : par l'auteur

Photo42 :vue 3d sur le planétarium
source : par l'auteur

photo 43:vue 3d sur le théâtre et cinéma en plein air
Source : par l'auteur

photo 44: vue 3d sur la piscine
source : par l'auteur

photo 45: vue 3d sur le centre balnéothérapie
source :par l'auteur

photo 46: vue 3d sur la zone centrale
source : par l'auteur

photo 29: vue 3d sur la zone centrale
source : par l'auteur

Conclusion :

Ce projet consiste à mettre en harmonie le site d'intervention aride, les potentialités touristiques de la région et les moyens techniques tout en introduisant les divers patrimoines nationaux et en respectant les dimensions environnementales.

Les objectifs de l'aménagement et l'aménagement d'un tel projet à vocation touristique environnemental visent à :

- Revaloriser les potentialités historiques et culturelles de la région
- Mettre en exergue l'identité de la région et en parallèle celle du pays (intégration de monuments de personnalités algériennes et les symboles relatifs aux civilisations).
- Préserver la qualité des paysages naturels.
- Renforcer l'économie à travers la vivification du secteur du tourisme dans la région (commerces, restaurants…etc) .
- Assurer l'attractivité de la ville tout au long de l'année et pour toutes les catégories de clients (choix d'équipements avec impact paysager pour divers activités et loisirs, aménagement d'espaces verts et d'espaces bleus, équipements d'accueil……).
-Respecter la qualité environnementale par des réseaux de voiries adéquats, par le choix des types de végétations et également les techniques de gestion des eaux.

Ainsi, nous avons essayé de mettre en œuvre divers moyens et connaissances pour assurer la aménagement d'un projet à vocation touristique caractérisé par sa multifonctionnalité et aussi par sa performance environnementale.

CHAPITRE INDIVIDUEL

Introduction

L'eau est une ressource essentielle pour l'homme, sans eau l'homme ne peut pas vivre .L'eau est donc une ressource primordiale. Pour certains, il suffit simplement d'ouvrir un robinet pour en profiter tandis que d'autres souffrent du manque atroce de ce précieux liquide.
Les actions de gestion sont de court, moyen et long termes et pour certaines, elles doivent concerner tout un bassin versant. Elles concernent donc de nombreux acteurs (dont collectivités publiques, entreprises, agriculteurs et habitants). Dans un contexte de marchandisation, l'eau est de plus en plus perçue comme une ressource naturelle précieuse et un bien commun à partager avec les autres êtres vivants de la planète ; une ressource limitée et inégalement répartie, à utiliser de manière économe et à dépolluer avant de la rendre au milieu naturel.

Problématique

Dans un contexte où l'on cherche aujourd'hui à économiser les ressources en eau, la récupération et la réutilisation des eaux semblent présenter des potentialités intéressantes, Donc comment faire pour réussir la bonne gestion des eaux dans notre projet qui a une vocation touristique ?

Objectifs :

- ✓ Maintenir le cycle naturel de l'eau.
- ✓ Economiser les ressources en eau.
- ✓ Réduire les rejets dans le réseau d'évacuation et les stations d'épuration.
- ✓ Valoriser les eaux usées.

1. Définitions

1.1 Définition de gestion :[41]

Se définit comme un ensemble des règles permettant de gérer, d'administrer, ou d'organiser quelque chose; selon le dictionnaire français encarta (1993/2008) la gestion se définit comme : administration, organisation et contrôle administratifs de quelque chose.

1.2 Définition de gestion de l'eau :[42]

La gestion de l'eau ou la gestion des ressources en eau est le nom donné à l'activité de planification, développement, distribution et gestion d'une utilisation plus optimisée des ressources en eau. C'est une partie de la gestion du cycle de l'eau. L'industrie de l'eau fait référence à la gestion de l'eau par l'Homme.

Dans un monde idéal, la planification des ressources naturelles et de la gestion des ressources naturelles en eau douce prend en compte tous les besoins en eau simultanés et cherche à la distribuer de manière équitable afin de satisfaire tous ses usages et besoins; dans la pratique, cependant, cela peut rarement être fait idéalement.

La gestion de l'eau est l'activité qui consiste à planifier, développer, distribuer et gérer l'utilisation optimale des ressources en eau, des points de vue qualitatif et quantitatif. Les actions de gestion sont partagées par de nombreux acteurs et notamment des collectivités publiques et des entreprises dans un contexte de marchandisation. L'eau est de plus en plus perçue comme une ressource naturelle précieuse et un bien commun à partager avec les autres êtres vivants de la planète ; une ressource limitée et inégalement répartie, à utiliser de manière économe et durable à dépolluer et de la rendre au milieu naturel.

[41] : Encarta 2008
[42] : charlot-valdieu,philippe outrequin, l'urbanisme durable : concevoir un éco-quartier,catherine,2009,p264

2. Les enjeux de la gestion d'eau :

L'eau est un élément indispensable à la vie, en conséquence, son épuisement et sa pollution pourraient bien causer d'importantes entraves (contraintes) sur l'activité et le bien-être des humains. Pour y faire face, il est nécessaire de développer des actions sur plusieurs niveaux ; la gestion de l'eau en fait partie des plus importantes.

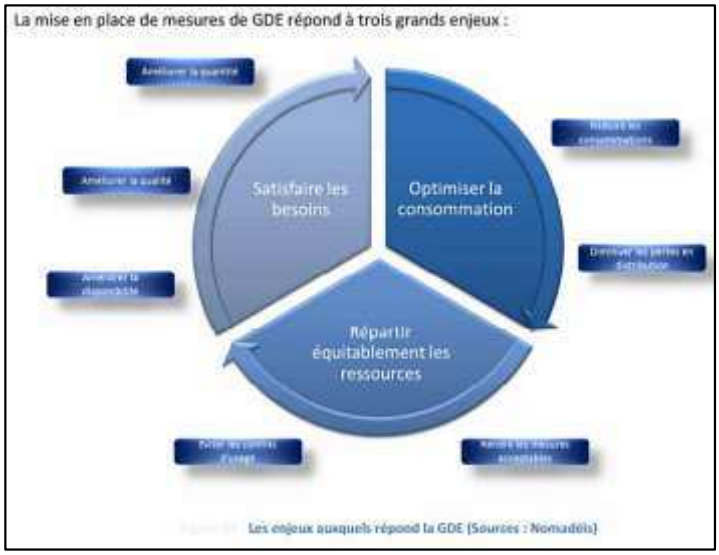

Figure 63: les enjeux de la gestion d'eau
Source : https://www.econostrum.info/Un-eventail-ouvert-de-possibilites-pour-les-acteurs-de-l-eau-durable_a18470.html

La gestion durable de l'eau est supposée résoudre les problèmes liés aux eaux usées industrielles et domestiques dont l'augmentation est engendrée principalement par l'urbanisation, développer et travailler sur la qualité des réseaux d'assainissement en allant vers l'exploitation et l'utilisation de nouvelles méthodes techniques.

Rendre l'eau accessible à toutes les populations (point représenté sur la figure par « satisfaire les besoins » et « répartir équitablement les ressources »), protéger les équilibres écologiques (point représenté sur la figure par « optimiser la consommation ») font partie des enjeux du développement durable.

3. La gestion des eaux pluviales :

3.1 Définition :

La gestion des eaux pluviales n'est pas seulement un paramètre de perfectionnement de la gestion hydraulique des réseaux et des cours d'eau mais également un moyen et un outil pour la valorisation d'un aménagement urbain et pour la satisfaction des critères du développement durable et de la qualité environnementale.

3.2 Collecte de L'eau pluviale :[43]

La collecte des eaux pluviales inclut à la fois des approches actives et passives et une utilisation sur place.

Les approches passives concernent notamment la préparation de terreaux collectant les eaux pluviales et réduisant leur écoulement. Pour mettre en place une collecte de ce type, l'architecte paysagiste peut créer des jardins pluviales et les laissent s'infiltrer dans le sol pendant les périodes pluvieuses. Les approches plus actives concernent le captage et la rétention des écoulements provenant de surfaces imperméables (comme les toits, les trottoirs et les allées) dans des réservoirs ou des citernes. Cette eau stockée est ensuite utilisée pendant les périodes plus sèches.

[43] : livre éco-aménagement,Nancy Rottle et Ken Yocom,p164

3.3 Les critères et sélection d'un plan de gestion des eaux pluviales : [44]

De façon générale, l'objectif de base qui doit être visé par une planification pour la gestion des eaux pluviales est de préserver le cycle hydrologique naturel, en tenant compte des quatre aspects (contrôle quantitatif, contrôle de l'érosion, contrôle qualitatif et contrôle pour la recharge ou le maintien du cycle hydrologique de base). Le niveau idéal de planification pour définir adéquatement les différents ouvrages et pratiques de gestion optimales qui permettront d'atteindre ces objectifs.

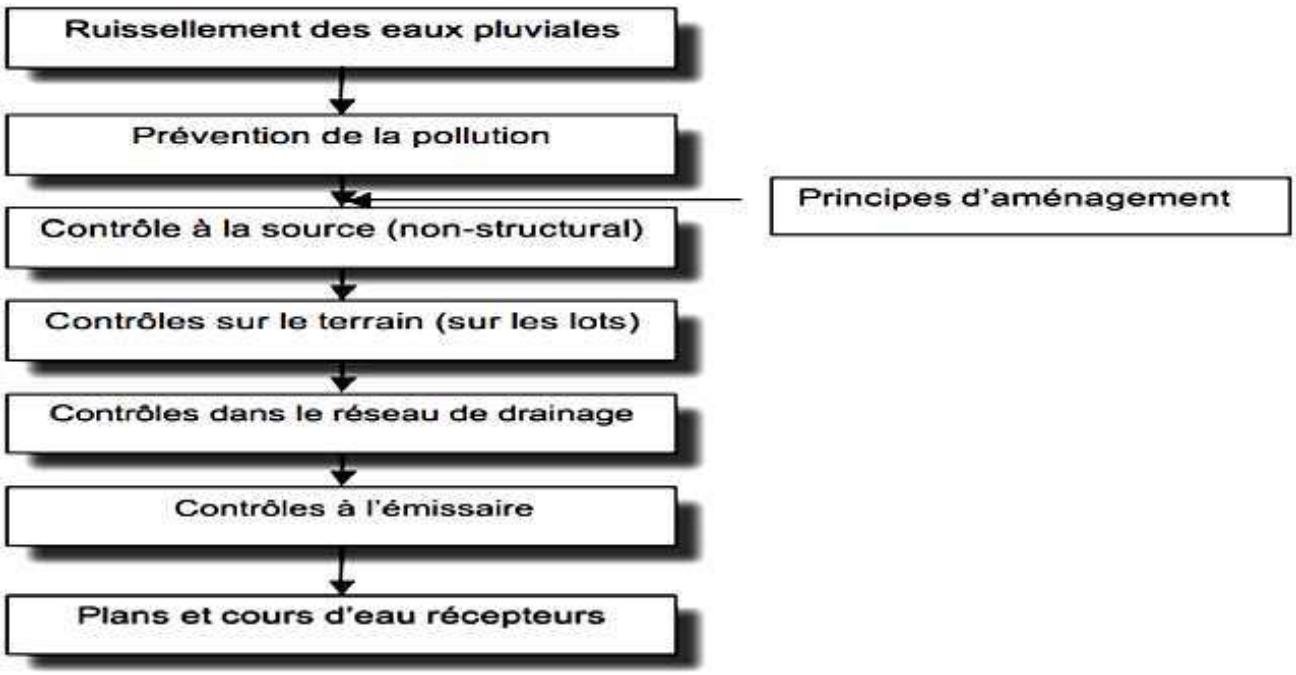

Figure64: Chaîne de traitement relative au contrôle du ruissellement,
Source : Tiré et adapté de l'UDFCD (1992), Urbonas et Roesner (1993)

[44] : Tiré et adapté de l'UDFCD (1992), Urbonas et Roesner (1993)

4. Les techniques de gestion d'eau utilisées dans notre projet:

4.1 PUITS D'INFILTRATION :

- Définition :

Ouvrage de profondeur variable, permettant un stockage et une évacuation directe vers le sol des eaux pluviales (préférentiellement issues des toitures).

- Principe de fonctionnement :

1. Alimentation par ruissellement ou par conduites.
2. Décantation sommaire dans un ouvrage spécifique en amont du puits.
3. Stockage temporaire dans le puits.
4. Evacuation des eaux stockées par infiltration dans le sol.

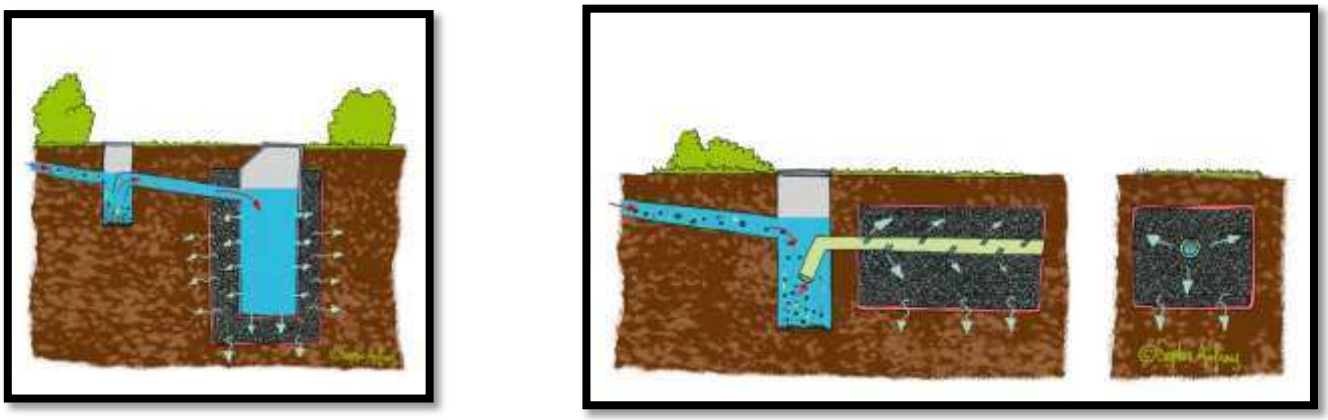

Figure 1: un puit de filtration
Source : http://sophie-anfray.fr/03-ville-de-tarnos/

4.2 Les filtres plantés de roseaux :

Cette méthode se classe parmi les filières de traitement biologique aérobie à cultures fixées sur des supports fins. Un prétraitement n'est pas obligatoire mais en pratique, un dégrilleur est souvent installé. Les eaux usées transitent par un poste de stockage avant de traverser les lits. Ces derniers se présentent sur deux étages qui correspondent à deux traitements complémentaires. Dans le premier étage, les eaux usées brutes traversent un massif filtrant actif. Le processus épuratoire est assuré par des micro-organismes fixés dans le massif. Les roseaux évitent le colmatage du système grâce au développement de leurs racines qui percent les dépôts. Le deuxième étage complète l'épuration pour les pollutions azotées et carbonées.

L'avantage principal de la méthode est sa faible consommation électrique. Par contre, ce type d'installation demande un entretien des végétaux et elle consomme beaucoup de surface. Cette filière peut totalement s'affranchir de génie civil.

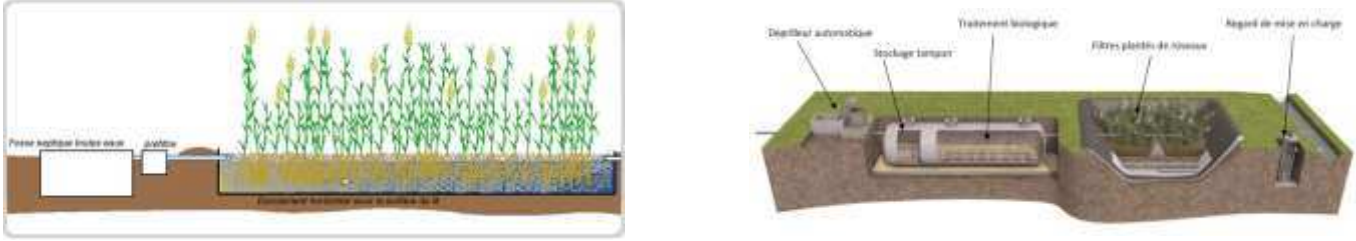

Figure66:Les filtres plantés de roseaux
Source : http://humedales-construidos-wetlands.fr/francais-boues-activees-et-filtres-plantes-de-roseaux/?lang=fr

La création et l'intégration des solutions pour la récupération et la Gestion de l'eau dans notre ZET (Phase opérationnelle du projet) :

Notre projet a été conçu avec les concepts et les aspects du développement durable. Dans cette approche, nous avons évalué l'eau comme ressource vitale et indispensable qu'on doit préserver et récupérer pour protéger l'environnement et l'économie et pour assurer la satisfaction des besoins en eau dans un projet touristique. Un milieu touristique peut être créé à partir de la création d'une retenue d'eau. Dans notre projet où existent 2 affluents, un bassin peut être aménagé qui servira à rendre le milieu urbain plus agréable et créer un micro climat dans cette zone.

Cette retenue peut être alimentée en eau à partir d'un nouveau forage destiné spécialement à remplir ce bassin sans oublier les recommandations techniques de la réalisation de la retenue d'eau. Une étude de la création de la retenue s'avère nécessaire afin de projeter un ouvrage avec un aspect touristique attirant et attractif.

Plan d'espace bleu

Notre projet contient des parcours bleus naturels et d'autres artificiels que nous avons créés dans la aménagement.

Pour les cours d'eau naturels vu que ce sont des rivières sèches pendant toute l'année, nous avons pensé à les revitaliser et les transformer en lacs artificiels pour qu'elles soient serviables durant toute l'année pour notre ZET.

Pour les cours d'eau artificiels, nous les avons injectés dans notre aménagement en intégrant la « seguia » puisque l'eau donne une vie pour la aménagement». Par ailleurs, nous avons enrichi notre projet par des fontaines et des miroirs d'eau.

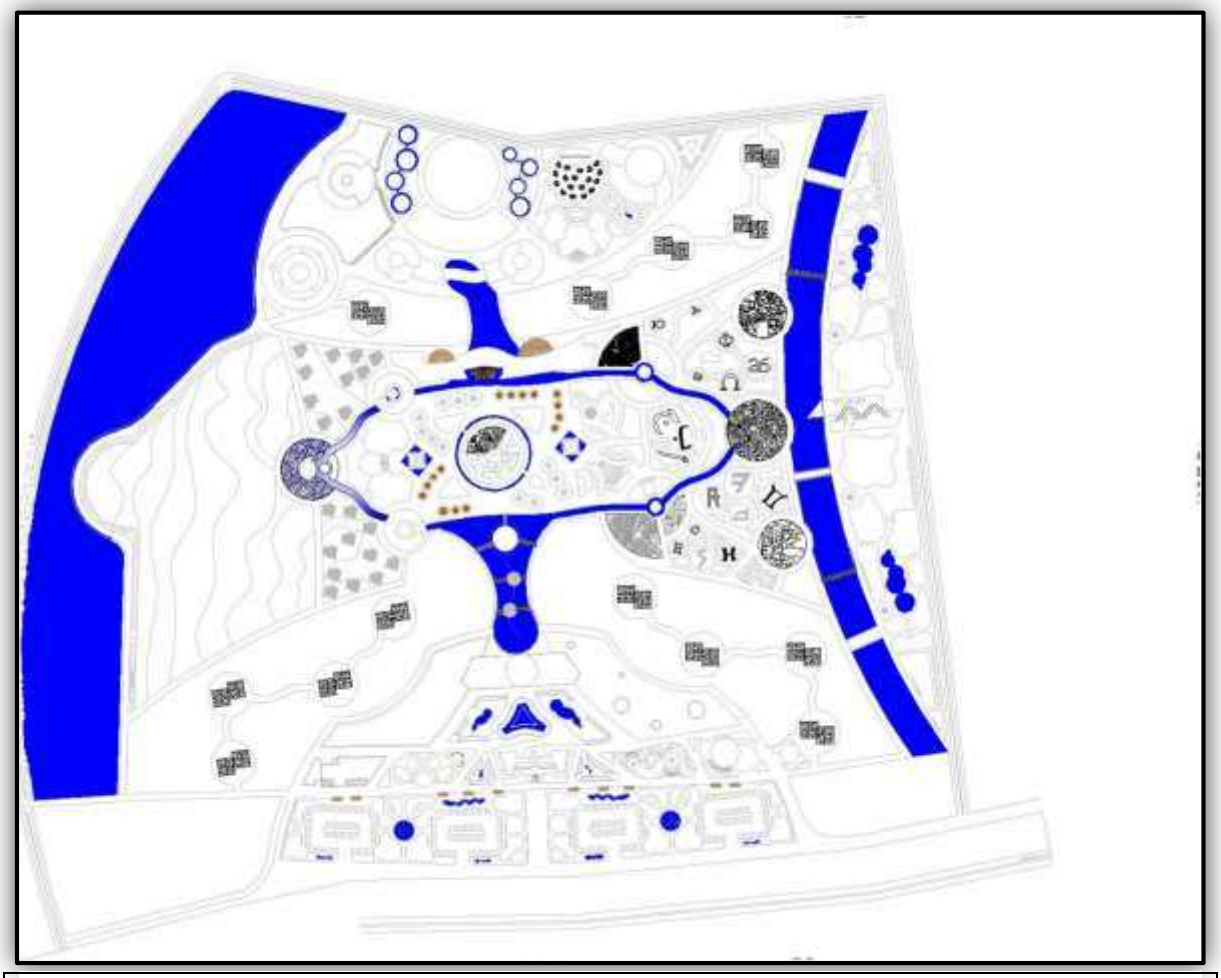

plan 19: plan des espaces bleu dans notre site d'intervention
Source : par l'auteur

Gestion d'eau dans la ZET :

- Alimenter les espaces bleus et verts à l'intérieur du projet à partir des 2 rivières existantes.
- Aménager un réservoir souterrain pour la récolte et le traitement des eaux sous la station thermale.
- Récolter l'eau dans les 2 rivières par la création de 2 barrages mobiles pour la revitalisation des rivières.
- Arroser les espaces verts à partir des lacs artificiels situés à l'intérieur du projet pour créer un circuit d'eau ou une trame bleue.
- L'alimentation, le traitement et la récolte des eaux seront souterrains.

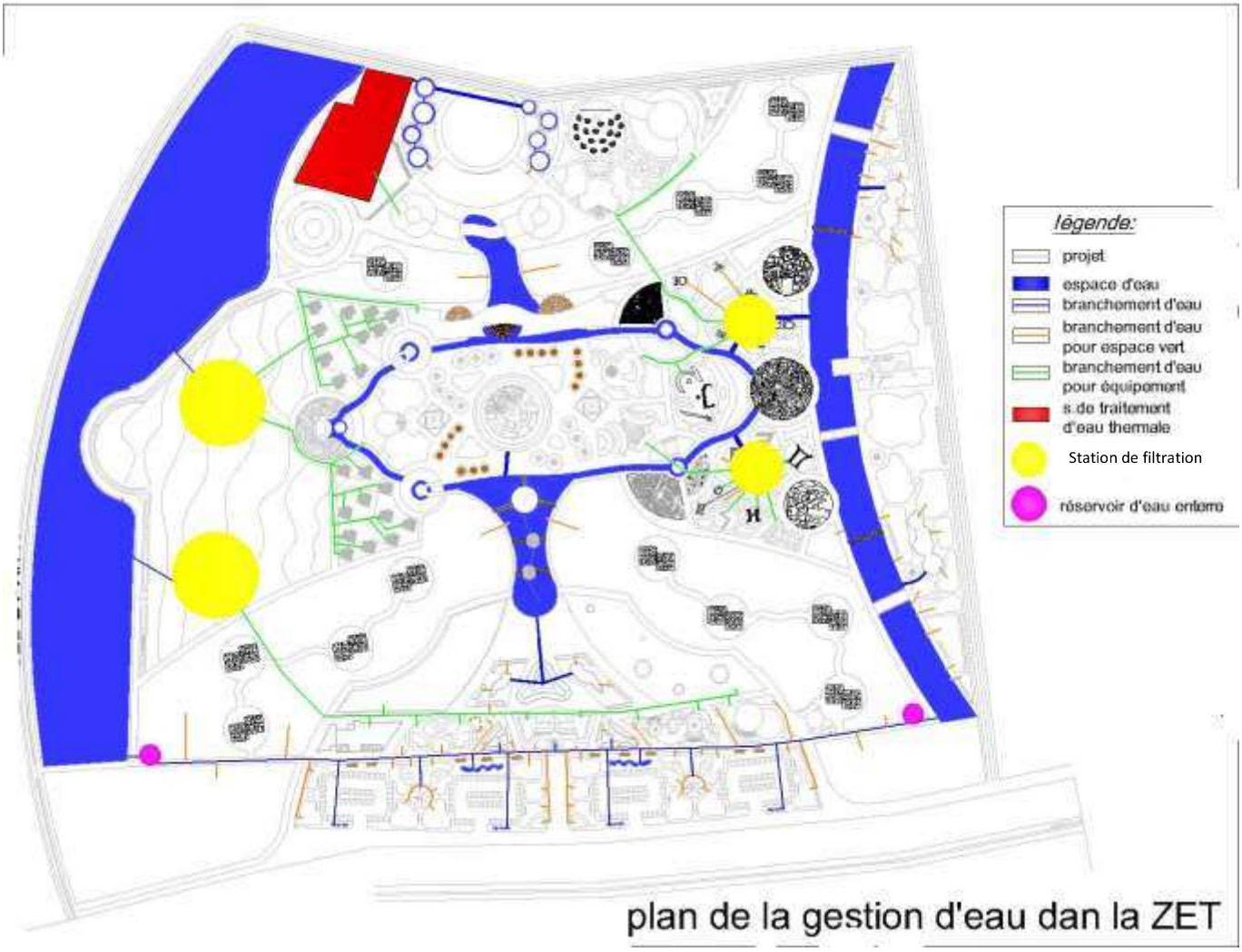

Plan 20: Gestion d'eau dans la zet
Source : par l'auteur

photo 48: vue 3d sur la fontaine dansante
source : par l'auteur

Pour les espaces verts , nous avons adapter des systèmes d'irrigation (les asperseurs) qui sont alimenter par un branchement enterrer a partir des espaces bleus de notre ZET pour réutiliser leurs eaux à but d'éviter le gaspillage , la pollution et les mauvaises odeurs.

photo 49: les asperseurs
source : par l'auteur

La récupération des eaux pluviales dans notre projet

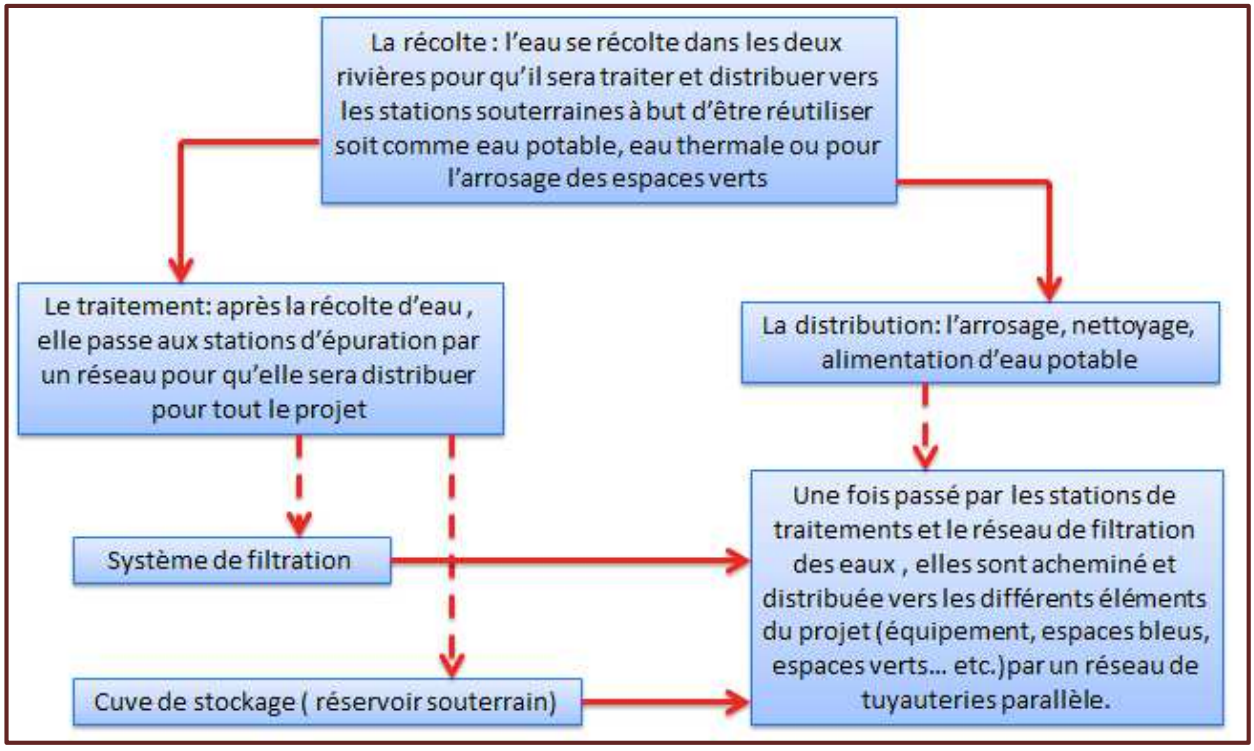

Figure 66:La récupération des eaux pluviales dans notre projet
Source : par l'auteur

Conclusion :

En conclusion, pour bien gérer l'eau, il est primordial de s'assurer de ne pas la gaspiller ni de la polluer car on y manquera et on y souffrira de son coût. «Les divers utilisateurs de cette ressource se disputent les réserves d'eau existantes afin de satisfaire leurs besoins essentiels, d'alimenter le développement économique, de soutenir le milieu naturel et de pouvoir pratiquer des activités récréatives. Il est nécessaire de concilier ces besoins divergents et de promouvoir une utilisation qui tient compte des avantages sociaux, économiques et environnementaux liés aux ressources en eau.»

Donc, il était impératif pour notre projet d'intégrer des solutions en collaboration avec les services directement concernés pour préserver et protéger cette précieuse ressource et afin de répondre aux besoins et aux exigences de notre ZET, sans porter atteinte aux ressources en eau.

Conclusion générale :

Nous avons essayé de créer un projet de zone d'expansion touristique pour revaloriser le secteur touristique à Laghouat. Pour atteindre cet objectif, nous avons exploré l'alliance entre le tourisme et le développement durable vu que même si le tourisme est économiquement bénéfique, il peut avoir des effets négatifs sur l'environnement.

C'est dans ce contexte que nous avons évoqué une multitude d'aspects du tourisme durable à respecter et à mettre au profit de la valorisation des potentialités spécifiques de la région où se trouve le site à aménager.

Ce travail nous a prouvé l'efficacité de la réalisation de notre zone d'expansion touristique comme produit économique et comme outil de protection et de valorisation de l'environnement et de la région.

Ainsi, nous pouvons conclure que la conception d'une zone d'expansion touristique durable à Laghouat s'avère comme l'un des moyens efficaces pour renforcer et revitaliser la vocation touristique de la région en valorisant son patrimoine et sa culture.

Bibliographie :

Les livres et les dictionnaires :

1- Dictionnaire Larousse

2- François Moinet : le tourisme rural concevoir-créer-gérer 4eme édition, France-Agricole

3- charlot-valdieu,philippe outrequin, l'urbanisme durable : concevoir un éco-quartier,catherine,2009,p264

4- livre éco-conception,Nancy Rottle et Ken Yocom,p164

Les sites d'internet :

1- https://www.universalis.fr/encyclopedie/tourisme/

2- https://www.cnrtl.fr/definition/motel

3- https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bungalow/11684

4- https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/auberge/

5- https://fr.wikipedia.org/wiki/Camping

6- https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/musee/

7- https://educalingo.com/fr/dic-fr/caravaning

8- https://www.mta.gov.dz/

9- Wikipédia

10- https://fr.weatherspark.com

11- Encarta 2008

12- http://rouighibachir.over-blog.com

13- http://pro.tourisme-loireatlantique.com

14- https://www.doubs.travel.com

15- https://www.preparez-vous.gc.ca.com (annexe)

16- https://lenergeek.com/2018/08/10/les-differents-types-de-lignes-electriques/ (annexe)

Les revues et les documentaires :

1- http://geotourweb.com/nouvelle_page_124.htm

2- Organisation mondiale du tourisme (OMT 2015)

3- Recommendations on Tourism Statistics, United Nations and World Tourism Organization,2008,p15

4- journal officiel, Loi n° 03-10 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable,p8

5- http://www.santemaghreb.com/algerie/documentations_pdf/docu_38.pdf

6- monographie de la wilaya de Laghouat, DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI BUDGETAIRE, ,2015

7- monographie de la wilaya de Laghouat, DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI BUDGETAIRE, édition 2017,p117-119

8- étude de PDAU,DIRECTION DE LA WILAYA DE LAGHOUAT,édition 2008 p2

9- l'UDFCD (1992), Urbonas et Roesner (1993)

Thèses et mémoires :

1- Sylvie. Rudaz (2006) : *impacts du tourisme sur le territoire et la population : évaluation de la durabilité touristique. Cas de Val d'Hérens*. DESS en étude urbaine. Faculté des géosciences et de l'environnement. Université de Lausanne .Suisse

2- mr Hamza Meghzili, Modèles d'aménagement et d'urbanisation des Zones d'Expansion Touristique de la wilaya de Skikda (algérie), université de bretagne occidentale- Bretagne, 2015,p105-114

3- thése réhabilitation des fortifications de laghouat,CHETTIH Azzdine et Djamel BAROUD, université amar thelidji – laghouat,2009,p

4- mémoire Aménagement de la berge de l'oued M'zi au niveau de la ville de Laghouat par les concepts de développement durable, Tadj Imane Djaouida, université Ammar Telidji– Laghouat, 2011/2012,p32

ANNEXE

Les lois relatives aux ZET en Algérie :

- Loi 03-03 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques
- Le Président de la République ;
- Vu la Constitution, notamment ses articles 119, 120, 122-19 et 126 ;
- Vu l'ordonnance 66-62 du 26 mars 1966 relative aux zones d'expansion touristiques ;
- Vu l'ordonnance 66-154 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure civile;
- Vu l'ordonnance 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale ;
- Vu l'ordonnance 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal ;
- Vu l'ordonnance 75-58 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code civil ;
- Vu la loi 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement ;
- Vu la loi 83-17 du 16 juillet 1983, modifiée et complétée, portant code des eaux ;
- Vu la loi 84-12 du 23 juillet 1984, modifiée et complétée, portant régime général des forêts ;
- Vu la loi 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune ;
- Vu la loi 90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya ;
- Vu la loi 90-25 du 18 novembre 1990, modifiée et complétée, portant orientation foncière ;
- Vu la loi 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme ;
- Vu la loi 90-30 du 1er décembre 1990 portant loi domaniale ;
- Vu la loi 90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations ;
- Vu la loi 91-11 du 27 avril 1991 fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique ;
- Vu la loi 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juillet 1998 relative à la protection du patrimoine culturel ;
- Vu la loi 99-01 du 19 Ramadhan 1419 correspondant au 6 janvier 1999 fixant les règles relatives à l'hôtellerie ;
- Vu l'ordonnance 01-03 du Aouel Joumada Ethania 1422 correspondant au 20 août 2001 relative au développement de l'investissement ;
- Vu la loi 01-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire ;
- Vu la loi 02-02 du 22 Dhou El Kaada 1422 correspondant au 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral ;
- Vu la loi 03-01 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme ;
- Vu la loi 03-02 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages ;

Protection technique :

Les inondations :

Les villes ont souvent été fondées et se sont développées à proximité des cours d'eau, pour les usages de l'eau, pour la boisson, la lessive, l'évacuation des déchets, comme source d'énergie ou moyen de déplacement.
Les cours d'eau font aujourd'hui entièrement partie du paysage urbain et leur fonction de protection contre les crues ne se rappelle aux souvenirs que lors d'événements exceptionnels qui, par la densité d'occupation, provoquent alors souvent des dommages considérables
Mais, la plupart du temps, les inondations ne proviennent pas uniquement des débordements de la rivière pérenne qui traverse

Définition :

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau. Le risque d'inondation est la conséquence de deux composantes : l'eau qui peut sortir de son lit habituel d'écoulement et l'homme qui s'installe dans l'espace alluvial pour y implanter toutes sortes de constructions, d'équipements et d'activités.

Les Causes :

•**Débordement de rivière :** Lorsque des précipitations intenses tombent sur tout un bassin versant, les eaux ruissellent et se concentrent rapidement dans le cours d'eau. Cela peut entraîner la sortie des eaux du lit mineur de la rivière vers le lit majeur, sur lequel peuvent être localisées différentes activités et infrastructures humaines.

• **Ruissellement pluvial :** En se concentrant à la faveur de la topographie, les eaux de ruissellement qui s'écoulent souvent rapidement, peuvent occasionner de nombreux dommages tant aux sols agricoles par perte des terres qu'aux infrastructures humaines situées sur leur passage. Les dégâts sont souvent d'autant plus importants que les eaux de ruissellements sont chargées en sédiments. L'artificialisation des sols (bâtiments, voiries, parkings, etc.) ou des pratiques culturales inadaptées peuvent limiter l'infiltration et accentuer le ruissellement. D'autres pratiques agricoles peuvent également favoriser les départs de terre ou au contraire les limiter.

• Remontée de nappe phréatique : Lorsque le sol est saturé d'eau, il arrive que la nappe affleure et qu'une inondation spontanée se produise. Ce phénomène concerne particulièrement les terrains bas ou mal drainés. De tels événements sont généralement responsables de durées d'inondation plus importantes que les inondations par débordement de rivières et plus encore par ruissellement pluvial.

Dégâts causés par les inondations :

Les dégâts peuvent être classés en 4 catégories :
- Atteintes aux personnes
- Dommages aux infrastructures (bâtiments publics ou privés, voirie…)
- Pertes d'exploitations des entreprises privées ou des services publics
- Environnement (pertes des sols, pollution des eaux de la rivière…) On peut également distinguer les dommages directs des dommages indirects : - Dommages directs : dégâts sur des objets physiques identifiés : murs, véhicules… - Dommages indirects : conséquences financières de ces dégâts sur des objets « immatériels » franchise assurance, perte de valeur foncière…

Précaution à prendre pour éviter les inondations :

Murs en palplanche:

Pièce en bois, acier, béton, etc., de section spéciale, permettant de l'emboîter à une autre et généralement utilisée à la constitution de parois étanches en terrains meubles, aquifères ou immergés.

Murs de soutènement:

Mur épais, généralement en glacis, qui sert à contenir la poussée des terres ou des eaux, à épauler un remblai ou une terrasse.

Voiles en béton armé:

Le voile béton est une paroi, obtenue par coulage d'un béton, dans un coffrage vertical. Il peut être réalisé en béton décoratif : coloré, avec relief. Conseil et info sur cet élément de maçonnerie.

Gabions:

Caisse à carcasse métallique que l'on remplit de sable ou de cailloux et servant à protéger les berges d'un cours d'eau ou à constituer une enceinte étanche au cours de la construction d'un aménagement hydraulique.

Ligne électrique (moyen tension) :

Les lignes moyennes tension permettent le transport de l'électricité à l'échelle locale vers les petites industries, les PME et les commerces. Elles font également le lien entre les clients et les postes de transformations des compagnies de distribution du courant. Les lignes MT ont une tension comprise entre 15kV et 30kV et représentent 586 000 kilomètres.

Seuils de tensions :

Basses tensions : au-dessous de 1 kV.
Moyennes tensions : 1 ~ 33 kV.
Hautes tensions : 33 ~ 230 kV
Très hautes tensions : 230 ~ 800 kV
Ultra hautes tensions : au-dessus de 800 kV

Risques (moyen tension) :

Le risque pour la santé des personnes exposées aux champs électriques et magnétiques de fréquence extrêmement basse (50-60 Hz dits «EBF») a été largement étudié car tous les pays développés sont concernés. Depuis plus de trente ans, les recherches n'ont pu établir aucun effet sanitaire et aucun mécanisme par lequel ces champs pourraient être dangereux n'a été mis en évidence. Cependant, la communauté scientifique reste divisée et la méfiance de la population ne désarme pas. Mystérieux, invisibles, impalpables et d'autant plus menaçants, ces EBF seraient ainsi responsables, pour 75 % des Européens, de plus de stress, de nervosité, d'irritabilité et d'insomnies, mais surtout de l'augmentation du nombre des cancers, notamment des leucémies infantiles.

Les champs magnétiques EBF n'ont pas une énergie suffisante pour endommager les chromosomes. Ils ne peuvent donc pas déclencher la première étape de l'évolution d'une cellule normale vers une cellule cancéreuse. Sur des cultures biologiques, aux niveaux d'exposition rencontrés, les études n'ont jamais montré de manière reproductible d'effet de «promotion», c'est-à-dire de prolifération de cellules précancéreuses. De nombreuses hypothèses ont été testées; aucune n'a été confirmée.

CHAPITRE INDIVIDUEL

Introduction

L'eau est une ressource essentielle pour l'homme, sans eau l'homme ne peut pas vivre .L'eau est donc une ressource primordiale. Pour certains, il suffit simplement d'ouvrir un robinet pour en profiter tandis que d'autres souffrent du manque atroce de ce précieux liquide.
Les actions de gestion sont de court, moyen et long termes et pour certaines, elles doivent concerner tout un bassin versant. Elles concernent donc de nombreux acteurs (dont collectivités publiques, entreprises, agriculteurs et habitants). Dans un contexte de marchandisation, l'eau est de plus en plus perçue comme une ressource naturelle précieuse et un bien commun à partager avec les autres êtres vivants de la planète ; une ressource limitée et inégalement répartie, à utiliser de manière économe et à dépolluer avant de la rendre au milieu naturel.

Problématique

Dans un contexte où l'on cherche aujourd'hui à économiser les ressources en eau, la récupération et la réutilisation des eaux semblent présenter des potentialités intéressantes, Donc comment faire pour réussir la bonne gestion des eaux dans notre projet qui a une vocation touristique ?

Objectifs :

- ✓ Maintenir le cycle naturel de l'eau.
- ✓ Economiser les ressources en eau.
- ✓ Réduire les rejets dans le réseau d'évacuation et les stations d'épuration.
- ✓ Valoriser les eaux usées.

1. Définitions

1.1 Définition de gestion :[41]

Se définit comme un ensemble des règles permettant de gérer, d'administrer, ou d'organiser quelque chose; selon le dictionnaire français encarta (1993/2008) la gestion se définit comme : administration, organisation et contrôle administratifs de quelque chose.

1.2 Définition de gestion de l'eau :[42]

La gestion de l'eau ou la gestion des ressources en eau est le nom donné à l'activité de planification, développement, distribution et gestion d'une utilisation plus optimisée des ressources en eau. C'est une partie de la gestion du cycle de l'eau. L'industrie de l'eau fait référence à la gestion de l'eau par l'Homme.

Dans un monde idéal, la planification des ressources naturelles et de la gestion des ressources naturelles en eau douce prend en compte tous les besoins en eau simultanés et cherche à la distribuer de manière équitable afin de satisfaire tous ses usages et besoins; dans la pratique, cependant, cela peut rarement être fait idéalement.

La gestion de l'eau est l'activité qui consiste à planifier, développer, distribuer et gérer l'utilisation optimale des ressources en eau, des points de vue qualitatif et quantitatif. Les actions de gestion sont partagées par de nombreux acteurs et notamment des collectivités publiques et des entreprises dans un contexte de marchandisation. L'eau est de plus en plus perçue comme une ressource naturelle précieuse et un bien commun à partager avec les autres êtres vivants de la planète ; une ressource limitée et inégalement répartie, à utiliser de manière économe et durable à dépolluer et de la rendre au milieu naturel.

[41] : Encarta 2008
[42] : charlot-valdieu,philippe outrequin, l'urbanisme durable : concevoir un éco-quartier,catherine,2009,p264

2. Les enjeux de la gestion d'eau :

L'eau est un élément indispensable à la vie, en conséquence, son épuisement et sa pollution pourraient bien causer d'importantes entraves (contraintes) sur l'activité et le bien-être des humains. Pour y faire face, il est nécessaire de développer des actions sur plusieurs niveaux ; la gestion de l'eau en fait partie des plus importantes.

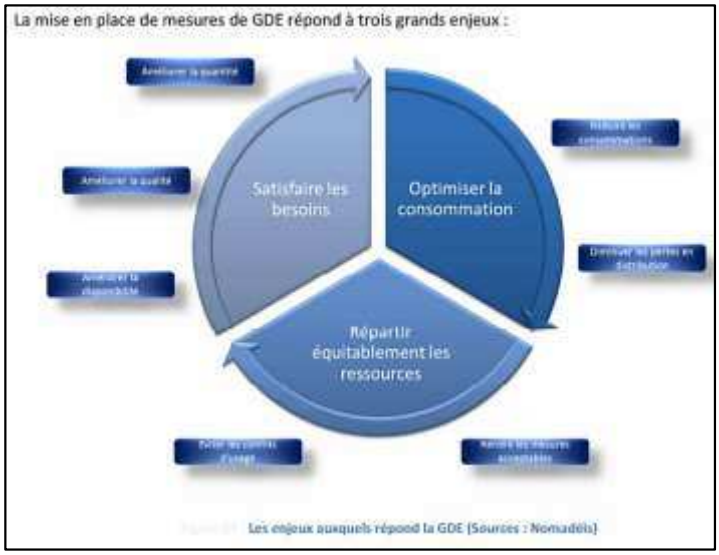

Figure 63: les enjeux de la gestion d'eau
Source : https://www.econostrum.info/Un-eventail-ouvert-de-possibilites-pour-les-acteurs-de-l-eau-durable_a18470.html

La gestion durable de l'eau est supposée résoudre les problèmes liés aux eaux usées industrielles et domestiques dont l'augmentation est engendrée principalement par l'urbanisation, développer et travailler sur la qualité des réseaux d'assainissement en allant vers l'exploitation et l'utilisation de nouvelles méthodes techniques.

Rendre l'eau accessible à toutes les populations (point représenté sur la figure par « satisfaire les besoins » et « répartir équitablement les ressources »), protéger les équilibres écologiques (point représenté sur la figure par « optimiser la consommation ») font partie des enjeux du développement durable.

3. La gestion des eaux pluviales :

3.1 Définition :

La gestion des eaux pluviales n'est pas seulement un paramètre de perfectionnement de la gestion hydraulique des réseaux et des cours d'eau mais également un moyen et un outil pour la valorisation d'un aménagement urbain et pour la satisfaction des critères du développement durable et de la qualité environnementale.

3.2 Collecte de L'eau pluviale :[43]

La collecte des eaux pluviales inclut à la fois des approches actives et passives et une utilisation sur place.

Les approches passives concernent notamment la préparation de terreaux collectant les eaux pluviales et réduisant leur écoulement. Pour mettre en place une collecte de ce type, l'architecte paysagiste peut créer des jardins pluviales et les laissent s'infiltrer dans le sol pendant les périodes pluvieuses. Les approches plus actives concernent le captage et la rétention des écoulements provenant de surfaces imperméables (comme les toits, les trottoirs et les allées) dans des réservoirs ou des citernes. Cette eau stockée est ensuite utilisée pendant les périodes plus sèches.

[43] : livre éco-aménagement,Nancy Rottle et Ken Yocom,p164

3.3 Les critères et sélection d'un plan de gestion des eaux pluviales : [44]

De façon générale, l'objectif de base qui doit être visé par une planification pour la gestion des eaux pluviales est de préserver le cycle hydrologique naturel, en tenant compte des quatre aspects (contrôle quantitatif, contrôle de l'érosion, contrôle qualitatif et contrôle pour la recharge ou le maintien du cycle hydrologique de base). Le niveau idéal de planification pour définir adéquatement les différents ouvrages et pratiques de gestion optimales qui permettront d'atteindre ces objectifs.

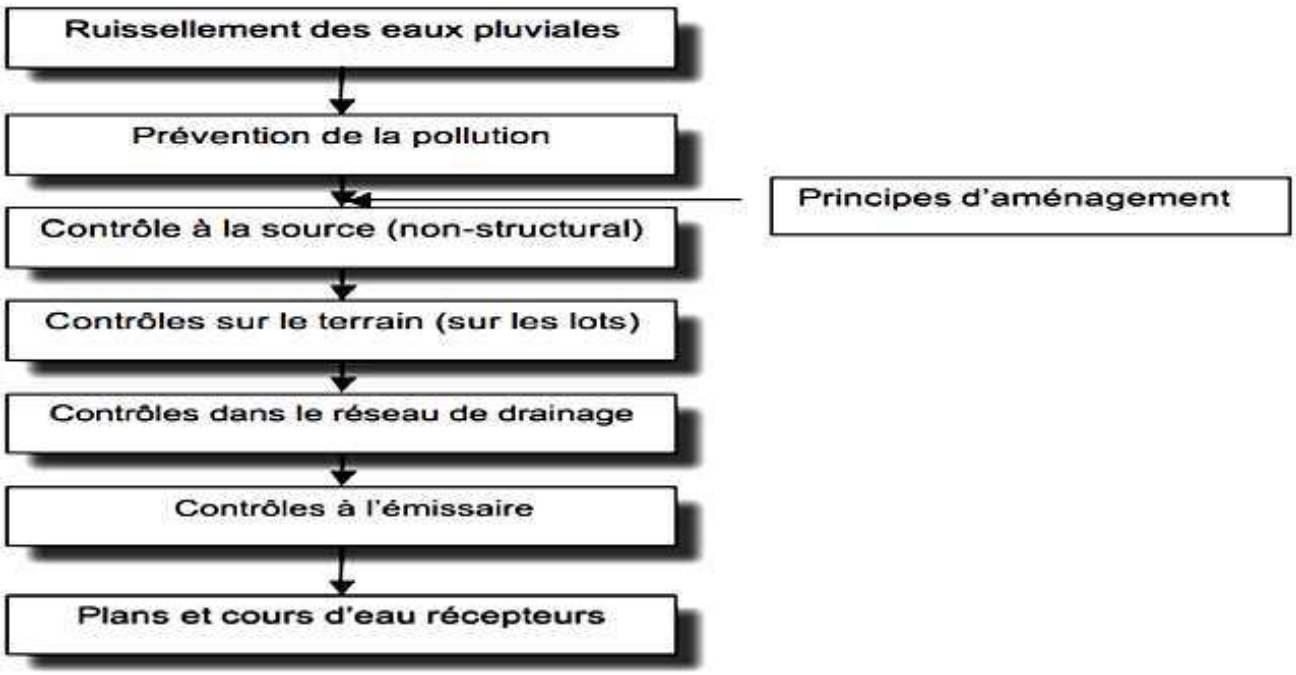

Figure64: Chaîne de traitement relative au contrôle du ruissellement,
Source : Tiré et adapté de l'UDFCD (1992), Urbonas et Roesner (1993)

[44] : Tiré et adapté de l'UDFCD (1992), Urbonas et Roesner (1993)

4. Les techniques de gestion d'eau utilisées dans notre projet:

4.1 PUITS D'INFILTRATION :

- Définition :

Ouvrage de profondeur variable, permettant un stockage et une évacuation directe vers le sol des eaux pluviales (préférentiellement issues des toitures).

- Principe de fonctionnement :

1. Alimentation par ruissellement ou par conduites.
2. Décantation sommaire dans un ouvrage spécifique en amont du puits.
3. Stockage temporaire dans le puits.
4. Evacuation des eaux stockées par infiltration dans le sol.

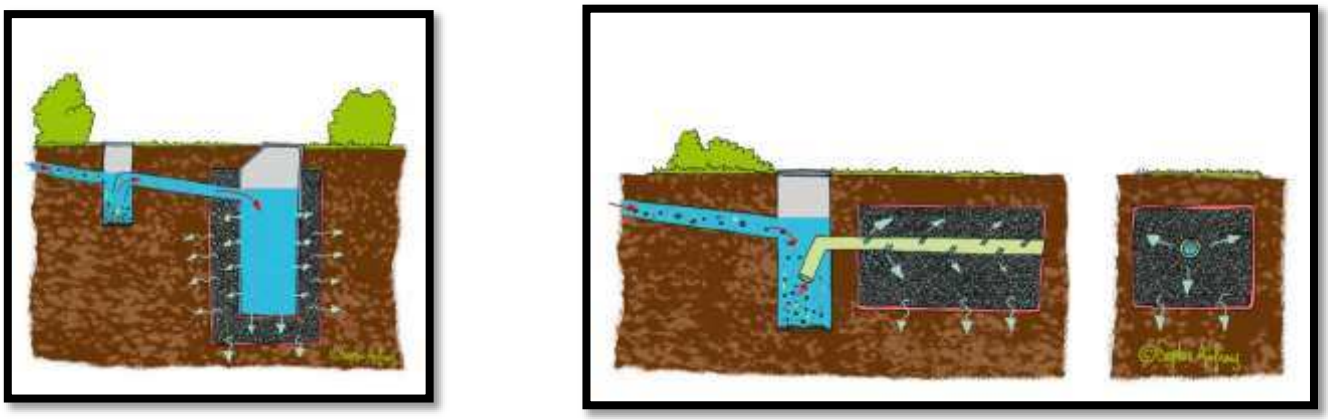

Figure 1: un puit de filtration
Source : http://sophie-anfray.fr/03-ville-de-tarnos/

4.2 Les filtres plantés de roseaux :

Cette méthode se classe parmi les filières de traitement biologique aérobie à cultures fixées sur des supports fins. Un prétraitement n'est pas obligatoire mais en pratique, un dégrilleur est souvent installé. Les eaux usées transitent par un poste de stockage avant de traverser les lits. Ces derniers se présentent sur deux étages qui correspondent à deux traitements complémentaires. Dans le premier étage, les eaux usées brutes traversent un massif filtrant actif. Le processus épuratoire est assuré par des micro-organismes fixés dans le massif. Les roseaux évitent le colmatage du système grâce au développement de leurs racines qui percent les dépôts. Le deuxième étage complète l'épuration pour les pollutions azotées et carbonées.

L'avantage principal de la méthode est sa faible consommation électrique. Par contre, ce type d'installation demande un entretien des végétaux et elle consomme beaucoup de surface. Cette filière peut totalement s'affranchir de génie civil.

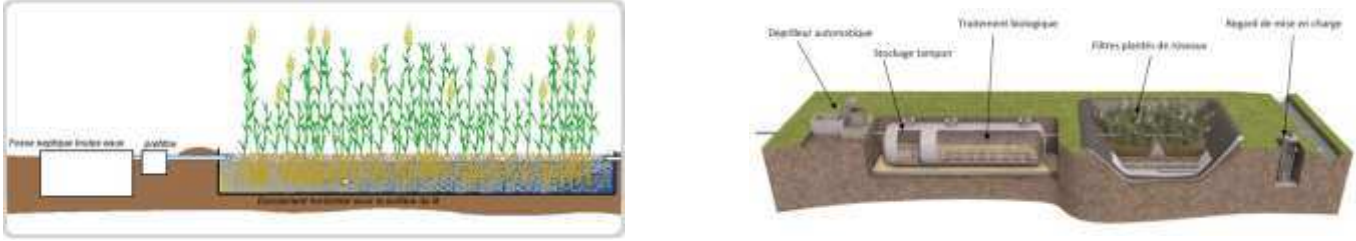

Figure66:Les filtres plantés de roseaux
Source : http://humedales-construidos-wetlands.fr/francais-boues-activees-et-filtres-plantes-de-roseaux/?lang=fr

La création et l'intégration des solutions pour la récupération et la Gestion de l'eau dans notre ZET (Phase opérationnelle du projet) :

Notre projet a été conçu avec les concepts et les aspects du développement durable. Dans cette approche, nous avons évalué l'eau comme ressource vitale et indispensable qu'on doit préserver et récupérer pour protéger l'environnement et l'économie et pour assurer la satisfaction des besoins en eau dans un projet touristique. Un milieu touristique peut être créé à partir de la création d'une retenue d'eau. Dans notre projet où existent 2 affluents, un bassin peut être aménagé qui servira à rendre le milieu urbain plus agréable et créer un micro climat dans cette zone.

Cette retenue peut être alimentée en eau à partir d'un nouveau forage destiné spécialement à remplir ce bassin sans oublier les recommandations techniques de la réalisation de la retenue d'eau. Une étude de la création de la retenue s'avère nécessaire afin de projeter un ouvrage avec un aspect touristique attirant et attractif.

Plan d'espace bleu

Notre projet contient des parcours bleus naturels et d'autres artificiels que nous avons créés dans la aménagement.

Pour les cours d'eau naturels vu que ce sont des rivières sèches pendant toute l'année, nous avons pensé à les revitaliser et les transformer en lacs artificiels pour qu'elles soient serviables durant toute l'année pour notre ZET.

Pour les cours d'eau artificiels, nous les avons injectés dans notre aménagement en intégrant la « seguia » puisque l'eau donne une vie pour la aménagement». Par ailleurs, nous avons enrichi notre projet par des fontaines et des miroirs d'eau.

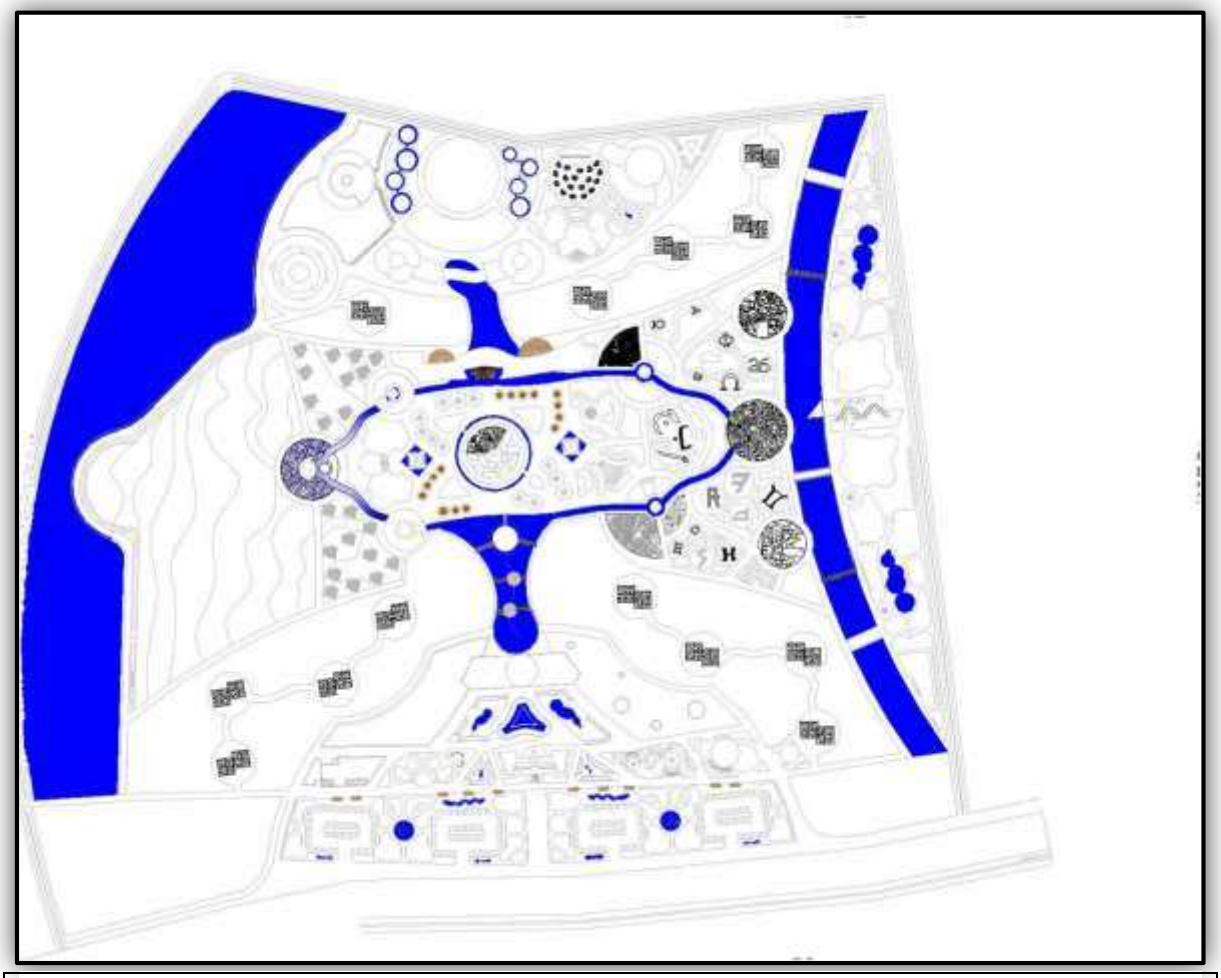

plan 19: plan des espaces bleu dans notre site d'intervention
Source : par l'auteur

Gestion d'eau dans la ZET :

- Alimenter les espaces bleus et verts à l'intérieur du projet à partir des 2 rivières existantes.
- Aménager un réservoir souterrain pour la récolte et le traitement des eaux sous la station thermale.
- Récolter l'eau dans les 2 rivières par la création de 2 barrages mobiles pour la revitalisation des rivières.
- Arroser les espaces verts à partir des lacs artificiels situés à l'intérieur du projet pour créer un circuit d'eau ou une trame bleue.
- L'alimentation, le traitement et la récolte des eaux seront souterrains.

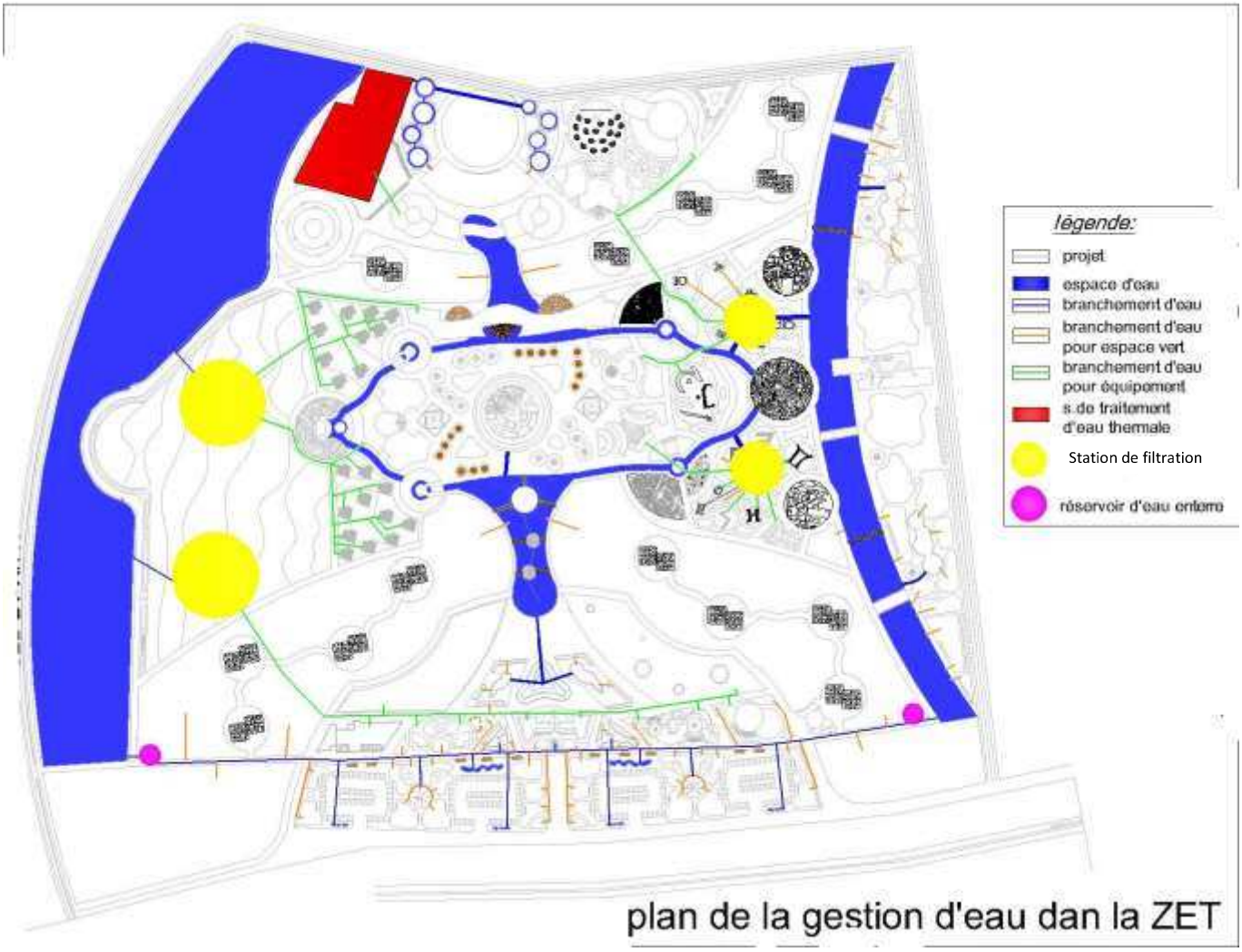

Plan 20: Gestion d'eau dans la zet
Source : par l'auteur

photo 48: vue 3d sur la fontaine dansante
source : par l'auteur

Pour les espaces verts , nous avons adapter des systèmes d'irrigation (les asperseurs) qui sont alimenter par un branchement enterrer a partir des espaces bleus de notre ZET pour réutiliser leurs eaux à but d'éviter le gaspillage , la pollution et les mauvaises odeurs.

photo 49: les asperseurs
source : par l'auteur

La récupération des eaux pluviales dans notre projet

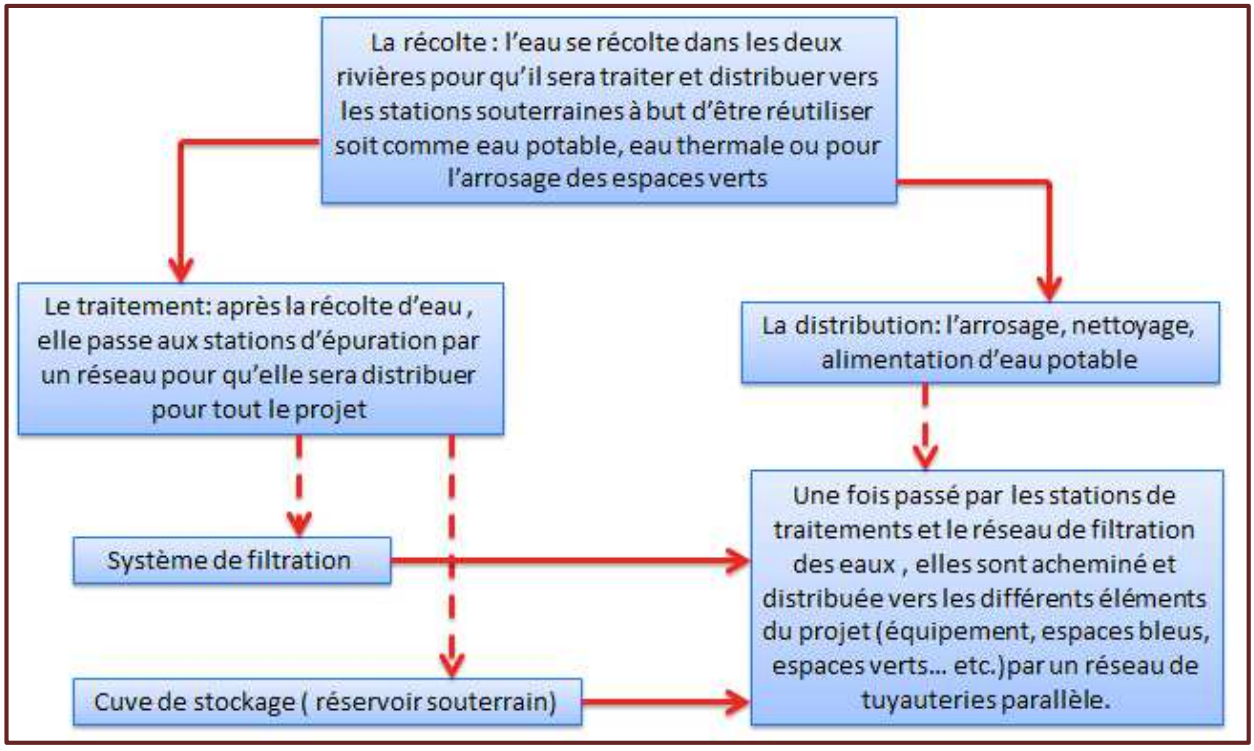

Figure 66:La récupération des eaux pluviales dans notre projet
Source : par l'auteur

Conclusion :

En conclusion, pour bien gérer l'eau, il est primordial de s'assurer de ne pas la gaspiller ni de la polluer car on y manquera et on y souffrira de son coût. «Les divers utilisateurs de cette ressource se disputent les réserves d'eau existantes afin de satisfaire leurs besoins essentiels, d'alimenter le développement économique, de soutenir le milieu naturel et de pouvoir pratiquer des activités récréatives. Il est nécessaire de concilier ces besoins divergents et de promouvoir une utilisation qui tient compte des avantages sociaux, économiques et environnementaux liés aux ressources en eau.»

Donc, il était impératif pour notre projet d'intégrer des solutions en collaboration avec les services directement concernés pour préserver et protéger cette précieuse ressource et afin de répondre aux besoins et aux exigences de notre ZET, sans porter atteinte aux ressources en eau.

Conclusion générale :

Nous avons essayé de créer un projet de zone d'expansion touristique pour revaloriser le secteur touristique à Laghouat. Pour atteindre cet objectif, nous avons exploré l'alliance entre le tourisme et le développement durable vu que même si le tourisme est économiquement bénéfique, il peut avoir des effets négatifs sur l'environnement.

C'est dans ce contexte que nous avons évoqué une multitude d'aspects du tourisme durable à respecter et à mettre au profit de la valorisation des potentialités spécifiques de la région où se trouve le site à aménager.

Ce travail nous a prouvé l'efficacité de la réalisation de notre zone d'expansion touristique comme produit économique et comme outil de protection et de valorisation de l'environnement et de la région.

Ainsi, nous pouvons conclure que la conception d'une zone d'expansion touristique durable à Laghouat s'avère comme l'un des moyens efficaces pour renforcer et revitaliser la vocation touristique de la région en valorisant son patrimoine et sa culture.

Bibliographie :

Les livres et les dictionnaires :

1- Dictionnaire Larousse

2- François Moinet : le tourisme rural concevoir-créer-gérer 4eme édition, France-Agricole

3- charlot-valdieu,philippe outrequin, l'urbanisme durable : concevoir un éco-quartier,catherine,2009,p264

4- livre éco-conception,Nancy Rottle et Ken Yocom,p164

Les sites d'internet :

1- https://www.universalis.fr/encyclopedie/tourisme/

2- https://www.cnrtl.fr/definition/motel

3- https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bungalow/11684

4- https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/auberge/

5- https://fr.wikipedia.org/wiki/Camping

6- https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/musee/

7- https://educalingo.com/fr/dic-fr/caravaning

8- https://www.mta.gov.dz/

9- Wikipédia

10- https://fr.weatherspark.com

11- Encarta 2008

12- http://rouighibachir.over-blog.com

13- http://pro.tourisme-loireatlantique.com

14- https://www.doubs.travel.com

15- https://www.preparez-vous.gc.ca.com (annexe)

16- https://lenergeek.com/2018/08/10/les-differents-types-de-lignes-electriques/ (annexe)

Les revues et les documentaires :

1- http://geotourweb.com/nouvelle_page_124.htm

2- Organisation mondiale du tourisme (OMT 2015)

3- Recommendations on Tourism Statistics, United Nations and World Tourism Organization,2008,p15

4- journal officiel, Loi n° 03-10 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable,p8

5- http://www.santemaghreb.com/algerie/documentations_pdf/docu_38.pdf

6- monographie de la wilaya de Laghouat, DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI BUDGETAIRE, ,2015

7- monographie de la wilaya de Laghouat, DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI BUDGETAIRE, édition 2017,p117-119

8- étude de PDAU,DIRECTION DE LA WILAYA DE LAGHOUAT,édition 2008 p2

9- l'UDFCD (1992), Urbonas et Roesner (1993)

Thèses et mémoires :

1- Sylvie. Rudaz (2006) : *impacts du tourisme sur le territoire et la population : évaluation de la durabilité touristique. Cas de Val d'Hérens*. DESS en étude urbaine. Faculté des géosciences et de l'environnement. Université de Lausanne .Suisse

2- mr Hamza Meghzili, Modèles d'aménagement et d'urbanisation des Zones d'Expansion Touristique de la wilaya de Skikda (algérie), université de bretagne occidentale- Bretagne, 2015,p105-114

3- thése réhabilitation des fortifications de laghouat,CHETTIH Azzdine et Djamel BAROUD, université amar thelidji – laghouat,2009,p

4- mémoire Aménagement de la berge de l'oued M'zi au niveau de la ville de Laghouat par les concepts de développement durable, Tadj Imane Djaouida, université Ammar Telidji– Laghouat, 2011/2012,p32

ANNEXE

Les lois relatives aux ZET en Algérie :

- Loi 03-03 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques
- Le Président de la République ;
- Vu la Constitution, notamment ses articles 119, 120, 122-19 et 126 ;
- Vu l'ordonnance 66-62 du 26 mars 1966 relative aux zones d'expansion touristiques ;
- Vu l'ordonnance 66-154 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure civile;
- Vu l'ordonnance 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale ;
- Vu l'ordonnance 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal ;
- Vu l'ordonnance 75-58 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code civil ;
- Vu la loi 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement ;
- Vu la loi 83-17 du 16 juillet 1983, modifiée et complétée, portant code des eaux ;
- Vu la loi 84-12 du 23 juillet 1984, modifiée et complétée, portant régime général des forêts ;
- Vu la loi 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune ;
- Vu la loi 90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya ;
- Vu la loi 90-25 du 18 novembre 1990, modifiée et complétée, portant orientation foncière ;
- Vu la loi 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme ;
- Vu la loi 90-30 du 1er décembre 1990 portant loi domaniale ;
- Vu la loi 90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations ;
- Vu la loi 91-11 du 27 avril 1991 fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique ;
- Vu la loi 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juillet 1998 relative à la protection du patrimoine culturel ;
- Vu la loi 99-01 du 19 Ramadhan 1419 correspondant au 6 janvier 1999 fixant les règles relatives à l'hôtellerie ;
- Vu l'ordonnance 01-03 du Aouel Joumada Ethania 1422 correspondant au 20 août 2001 relative au développement de l'investissement ;
- Vu la loi 01-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire ;
- Vu la loi 02-02 du 22 Dhou El Kaada 1422 correspondant au 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral ;
- Vu la loi 03-01 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme ;
- Vu la loi 03-02 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages ;

Protection technique :

Les inondations :

Les villes ont souvent été fondées et se sont développées à proximité des cours d'eau, pour les usages de l'eau, pour la boisson, la lessive, l'évacuation des déchets, comme source d'énergie ou moyen de déplacement.
Les cours d'eau font aujourd'hui entièrement partie du paysage urbain et leur fonction de protection contre les crues ne se rappelle aux souvenirs que lors d'événements exceptionnels qui, par la densité d'occupation, provoquent alors souvent des dommages considérables
Mais, la plupart du temps, les inondations ne proviennent pas uniquement des débordements de la rivière pérenne qui traverse

Définition :

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau. Le risque d'inondation est la conséquence de deux composantes : l'eau qui peut sortir de son lit habituel d'écoulement et l'homme qui s'installe dans l'espace alluvial pour y implanter toutes sortes de constructions, d'équipements et d'activités.

Les Causes :

•**Débordement de rivière :** Lorsque des précipitations intenses tombent sur tout un bassin versant, les eaux ruissellent et se concentrent rapidement dans le cours d'eau. Cela peut entraîner la sortie des eaux du lit mineur de la rivière vers le lit majeur, sur lequel peuvent être localisées différentes activités et infrastructures humaines.

• **Ruissellement pluvial :** En se concentrant à la faveur de la topographie, les eaux de ruissellement qui s'écoulent souvent rapidement, peuvent occasionner de nombreux dommages tant aux sols agricoles par perte des terres qu'aux infrastructures humaines situées sur leur passage. Les dégâts sont souvent d'autant plus importants que les eaux de ruissellements sont chargées en sédiments. L'artificialisation des sols (bâtiments, voiries, parkings, etc.) ou des pratiques culturales inadaptées peuvent limiter l'infiltration et accentuer le ruissellement. D'autres pratiques agricoles peuvent également favoriser les départs de terre ou au contraire les limiter.

• Remontée de nappe phréatique : Lorsque le sol est saturé d'eau, il arrive que la nappe affleure et qu'une inondation spontanée se produise. Ce phénomène concerne particulièrement les terrains bas ou mal drainés. De tels événements sont généralement responsables de durées d'inondation plus importantes que les inondations par débordement de rivières et plus encore par ruissellement pluvial.

Dégâts causés par les inondations :

Les dégâts peuvent être classés en 4 catégories :
- Atteintes aux personnes
- Dommages aux infrastructures (bâtiments publics ou privés, voirie…)
- Pertes d'exploitations des entreprises privées ou des services publics
- Environnement (pertes des sols, pollution des eaux de la rivière…) On peut également distinguer les dommages directs des dommages indirects : - Dommages directs : dégâts sur des objets physiques identifiés : murs, véhicules… - Dommages indirects : conséquences financières de ces dégâts sur des objets « immatériels » franchise assurance, perte de valeur foncière…

Précaution à prendre pour éviter les inondations :

Murs en palplanche:

Pièce en bois, acier, béton, etc., de section spéciale, permettant de l'emboîter à une autre et généralement utilisée à la constitution de parois étanches en terrains meubles, aquifères ou immergés.

Murs de soutènement:

Mur épais, généralement en glacis, qui sert à contenir la poussée des terres ou des eaux, à épauler un remblai ou une terrasse.

Voiles en béton armé:

Le voile béton est une paroi, obtenue par coulage d'un béton, dans un coffrage vertical. Il peut être réalisé en béton décoratif : coloré, avec relief. Conseil et info sur cet élément de maçonnerie.

Gabions:

Caisse à carcasse métallique que l'on remplit de sable ou de cailloux et servant à protéger les berges d'un cours d'eau ou à constituer une enceinte étanche au cours de la construction d'un aménagement hydraulique.

Ligne électrique (moyen tension) :

Les lignes moyennes tension permettent le transport de l'électricité à l'échelle locale vers les petites industries, les PME et les commerces. Elles font également le lien entre les clients et les postes de transformations des compagnies de distribution du courant. Les lignes MT ont une tension comprise entre 15kV et 30kV et représentent 586 000 kilomètres.

Seuils de tensions :

Basses tensions : au-dessous de 1 kV.
Moyennes tensions : 1 ~ 33 kV.
Hautes tensions : 33 ~ 230 kV
Très hautes tensions : 230 ~ 800 kV
Ultra hautes tensions : au-dessus de 800 kV

Risques (moyen tension) :

Le risque pour la santé des personnes exposées aux champs électriques et magnétiques de fréquence extrêmement basse (50-60 Hz dits «EBF») a été largement étudié car tous les pays développés sont concernés. Depuis plus de trente ans, les recherches n'ont pu établir aucun effet sanitaire et aucun mécanisme par lequel ces champs pourraient être dangereux n'a été mis en évidence. Cependant, la communauté scientifique reste divisée et la méfiance de la population ne désarme pas. Mystérieux, invisibles, impalpables et d'autant plus menaçants, ces EBF seraient ainsi responsables, pour 75 % des Européens, de plus de stress, de nervosité, d'irritabilité et d'insomnies, mais surtout de l'augmentation du nombre des cancers, notamment des leucémies infantiles.

Les champs magnétiques EBF n'ont pas une énergie suffisante pour endommager les chromosomes. Ils ne peuvent donc pas déclencher la première étape de l'évolution d'une cellule normale vers une cellule cancéreuse. Sur des cultures biologiques, aux niveaux d'exposition rencontrés, les études n'ont jamais montré de manière reproductible d'effet de «promotion», c'est-à-dire de prolifération de cellules précancéreuses. De nombreuses hypothèses ont été testées; aucune n'a été confirmée.